

République et canton de Genève

Rapport sur les comptes 2010

Tome

3

• **Compte d'investissement**



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Rapport sur les comptes 2010

Tome 3

Le Rapport sur les comptes 2010 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels établis selon les normes IPSAS, le rapport de l'organe de révision, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par centre de responsabilités, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par centre de responsabilités, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés établis selon les normes IPSAS, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le rapport divers du Conseil d'Etat au Grand Conseil.

Le **tome 5**, qui constitue une annexe au rapport sur les comptes 2010, présente le Bilan social de l'Etat de Genève. Il s'agit de la première publication d'un tel document, qui sera dorénavant joint aux comptes chaque année. Le Bilan social contient un grand nombre d'informations et de données statistiques concernant le personnel de l'administration publique.

Sommaire

Introduction	5
<hr/>	
Investissements par département	13
<hr/>	
01. Chancellerie d'Etat	15
02. Département des Finances	17
03. Département de l'instruction publique, de la culture et du sport	19
04. Département de la sécurité, de la police et de l'environnement	29
05. Département des constructions et des technologies de l'information	33
06. Département de l'intérieur et de la mobilité	83
07. Département de la solidarité et de l'emploi	89
08. Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé	91
11. Grand Conseil	99
12. Cour des comptes	101
13. Assemblée constituante	103
14. Pouvoir judiciaire	105
<hr/>	
Récapitulations chiffrées	107
<hr/>	
Annexes	155
<hr/>	
1. Modalités de lecture des exposés des motifs	157
2. Tableau des investissements par catégorie et loi	163
3. Tableau des durées d'amortissement	175
<hr/>	

Introduction

TOME 3 : Compte d'investissement

L'exercice 2010 se solde par un niveau d'investissement très élevé qui dépasse pour la première fois la barre des **800** millions de francs de dépenses et qui confirme la croissance soutenue amorcée depuis la précédente législature.

Investissements nets

Le montant total des investissements nets se monte à **475.8** millions de francs, soit 800.1 millions de dépenses moins 324.3 millions de recettes.

En Millions de Frs	C2009	B2010	C2010	C2010 / C2009		C2010 / B2010	
Dépenses globales	596.5	982.7	800.1				
Réduction Globale (RGI)		-50.0					
DEPENSES (1)	596.5	932.7	800.1	203.6	34%	-132.6	-14%
Recettes globales	72.5	80.0	125.1				
Cessions actifs (terrains / bâtiments)	15.4	42.6	19.0				
RECETTES (2)	87.8	122.5	144.1	56.3	64%	21.6	18%
INVESTISSEMENTS NETS (1)-(2) (HORS Loc. Fin. et éléments exceptionnels)	508.6	810.1	656.0	147.4	29%	-154.1	-19%
Cession d'actifs FTI			75.4				
Location Financement	102.0	98.3	104.8				
INVESTISSEMENTS NETS (AVEC Loc. Fin. et éléments exceptionnels)	406.6	711.9	475.8	69.2	17%	-236.1	-33%

L'augmentation des investissements nets entre 2009 et 2010, hors transferts d'actifs et créances de location-financement, s'élève à plus de 147 millions de francs (+29%).

Toutefois, les comptes sont inférieurs au budget 2010 d'environ 154 millions de francs (-19%). Le taux de réalisation des investissements nets, hors cession d'actifs à la FTI et créances de location-financement, s'élève à 81%.

Dépenses

Les dépenses 2010 culminent à **801.1** millions de francs, soit une progression de 34% par rapport aux comptes 2009. Le cumul des dépenses étant inférieur d'environ 14% au total du budget, le taux de réalisation global est proche de 86%.

Les sommes non dépensées contribuent, toutes catégories confondues, à respecter la réduction globale des investissements (RGI) de 50 millions de francs imputée en totalité sur les budgets du DCTI.

Les dépenses non réalisées s'expliquent principalement par divers aléas tels que des recours, des oppositions et des retards d'exécution des travaux qui ont freiné l'avancement de plusieurs chantiers importants ainsi que par des votes tardifs ou en attente qui ont différé le lancement de certains nouveaux projets dont le démarrage était initialement prévu en 2010.

La situation des dépenses par département et par catégorie est récapitulée dans le tableau ci-après.

DEPENSES	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart C2009 - C2010		Ecart C2010 - B2010	
				en F.	%	en F.	%
Chancellerie Crédit de Programme	51'336	40'000	63'842				
Total Chancellerie	51'336	40'000	63'842	12'506	24%	23'842	60%
DF Crédit d'ouvrage	1'305'432	1'500'000	1'701'992				
DF Crédit de Programme	163'551	555'000	591'329				
DF Prêts et Dotations	0	0					
Total DF	1'468'983	2'055'000	2'293'321	824'338	56%	238'321	12%
DIP Crédit d'ouvrage	1'400'151	12'275'246	10'576'036				
DIP Crédit de Programme	18'313'700	33'081'346	33'198'258				
DIP Prêts et Dotations	3'656'043	800'000	1'138'499				
Total DIP	23'369'894	46'156'592	44'912'793	21'542'899	92%	-1'243'799	-3%
DSPE Crédit d'ouvrage	3'120'851	2'794'681	2'315'582				
DSPE Crédit de Programme	3'599'796	5'774'000	6'685'040				
DSPE Prêts et Dotations		3'000'000	555'000				
Total DSPE	6'720'648	11'568'681	9'555'622	2'834'975	42%	-2'013'059	-17%
DCTI Crédit d'ouvrage	305'976'204	576'318'300	391'848'577				
DCTI Crédit de Programme	125'993'608	177'781'000	214'575'096				
DCTI Prêt CEVA	31'849'221	0	11'030'217				
DCTI Prêts et Dotations	6'576'000	35'200'000	10'962'357				
DCTI RGI		-50'000'000					
Total DCTI	470'395'033	739'299'300	628'416'247	158'021'214	34%	-110'883'053	-15%
DIM Crédit d'ouvrage	14'100'345	3'385'000	12'783'277				
DIM Crédit de Programme	13'040'475	23'900'939	7'850'858				
DIM Prêts et Dotations	1'459'403	3'500'000	663'740				
Total DIM	28'600'223	30'785'939	21'297'875	-7'302'348	-26%	-9'488'064	-31%
D.S.E. Crédit d'ouvrage	1'708'073	4'110'000	3'466'177				
D.S.E. Crédit de Programme	953'880	1'370'000	1'047'641				
D.S.E. Prêts et Dotations	13'191'388	0					
Total D.S.E.	15'853'341	5'480'000	4'513'818	-11'339'523	-72%	-966'182	-18%
DARES Crédit d'ouvrage	8'404'281	19'030'000	7'352'745				
DARES Crédit de Programme	30'891'681	76'713'000	79'899'468				
DARES Prêts et Dotations	10'000'000	15'000					
Total DARES	49'295'962	95'758'000	87'252'213	37'956'251	77%	-8'505'787	-9%
Grand Conseil Crédit de Programme	614'305	197'500	163'426				
Total Grand Conseil	614'305	197'500	163'426	-450'879	-73%	-34'074	-17%
CdC Crédit de Programme	0	50'000	0				
Total Cour des Comptes	0	50'000	0	0	ns	-50'000	-100%
Constituante Crédit d'ouvrage	0	0	355'323				
Total Constituante	0	0	355'323	355'323	ns	355'323	ns
PJ Crédit d'ouvrage	5'189	0	989'255				
PJ Crédit de Programme	97'479	1'273'000	278'438				
Total PJ	102'668	1'273'000	1'267'693	1'165'024	1135%	-5'307	0%
TOTAL ETAT	596'472'394	932'664'012	800'092'174	203'619'780	34%	-132'571'838	-14%

A lui seul, le département des constructions et technologies de l'information (DCTI) réalise près de 80% des investissements de l'Etat. Le département de l'instruction publique (DIP) ainsi que le département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES) attribuent d'importantes subventions d'investissement, notamment à l'Université et aux HUG.

En Millions de Frs	Crédit total	Cumul au 31/12/2009	C2010	C2010 / Crédit total
Crédits d'ouvrage	4'264.4	1'529.4	431.4	10.1%
Crédits de Programme	839.4	366.3	344.4	41.0%
Prêt CEVA	479.0	31.8	10.9	2.3%
Prêts et Dotations	422.7	124.1	13.4	3.2%
DEPENSES TOTALES	6'005.5	2'051.6	800.1	13.3%

Plus de la moitié des dépenses est affectée aux crédits d'ouvrage ou d'acquisition, soit aux projets qui visent à réaliser de nouvelles infrastructures publiques. Les crédits de programme, qui permettent le renouvellement et le maintien du patrimoine existant, représentent 43% des dépenses. Le solde de 3% est constitué de prêts et dotations.

Toutes catégories confondues, les dépenses comptabilisées durant l'exercice 2010 atteignent environ 13% des crédits totaux alloués alors que celles cumulées à fin 2010 s'élèvent à près de la moitié des budgets pluriannuels.

La répartition de la totalité des crédits d'ouvrage sur les 16 politiques publiques est la suivante:

Politique Publique	C2010	%
A - Formation	53.02	13.0%
C - Action sociale	5.49	1.0%
D - Personnes âgées	24.27	6.0%
E - Handicap	7.91	2.0%
F - Environnement et énergie	4.17	1.0%
G - Aménagement et Logement	19.02	5.0%
H - Sécurité et population	27.47	7.0%
I - Justice	3.86	1.0%
J - Mobilité	210.62	49.0%
K - Santé	24.60	6.0%
L - Economie publique	14.53	3.0%
M - Finances et impôts	1.07	0.0%
N - Culture, Sports et Loisirs	1.23	0.0%
O - Autorités et gouvernance	8.57	2.0%
P - Activités de support et prestations	14.78	4.0%

Les investissements consentis pour la mobilité, la formation, la sécurité, la santé, l'aide aux personnes âgées et le logement représentent plus de 85% du total des nouveaux investissements.

Les vingt principaux projets (crédits d'ouvrage + prêt CEVA) représentent à eux seuls presque la moitié des dépenses consenties pour les nouveaux investissements.

N° Loi	Projet	Crédit total	C2010	%
H.1.50	Extension du réseau tramway	1293.4	202.0	16%
10008	LUP - achats terrains et bâtiments	90.0	18.1	20%
9955	CMU - 5e étape - Construction / Equipement	193.5	15.2	8%
10059	Fusion / transfert Palexpo - Acquisition terrain	14.4	14.4	100%
9015	Collège Sismondi - Reconstruction / Equipement	73.2	14.2	19%
9422	HUG - Maternité - 3e étape - Construction / Equipement	86.9	12.8	15%
9610	EMS -Les Mouilles, La Poterie, Happy Days et Les Bruyères - construction	37.6	11.3	30%
8719 - 10444	Liaison CEVA (Prêt)	479.0	10.9	2%
9897	CO Drize - Construction / Equipement / Informatique	65.2	10.7	16%
10418	Curabilis - extension et transformation	108.8	10.7	10%
10407	IHEID Maison de la Paix	42.9	8.2	19%
10668	Annexe Prison Champ-Dollon - Construction / Equipement / Informatique	25.0	8.2	33%
10310	EMS Avanchets, Drize et Lausanne - Construction	26.6	7.6	28%
10188	Extension et nouvelles TIC (technologies de l'information)	25.6	5.3	21%
8662-10441	Traversée de Vesenz	57.2	5.0	9%
10177	Administration en ligne (AEL)	26.3	4.4	17%
10409	HUG - HDE - 3e étape - Construction / Equipement	22.0	4.3	19%
10408	FHP Les Marronniers	5.4	4.1	76%
10312	EMS Vandelle et Maison de la Tour - Construction	17.1	3.5	21%
8822	HUG Sécurité incendie bâtiments	25.8	3.2	13%
		2'715.9	374.1	14%

Les dépenses effectuées au cours de l'exercice pour renouveler ou remplacer le patrimoine existant (crédits de programme) sont récapitulées ci-après:

N° Loi	Libellé projet	Crédit total	C2010	%
10138	DCTI - BATIMENTS	274.9	115.5	42%
10141	HOPITAUX UNIVERSITAIRES HUG	133.1	74.1	56%
10140	DCTI - CTI	148.1	65.2	44%
10139	DCTI - GENIE CIVIL	108.2	33.1	31%
10142	UNI	55.1	26.4	48%
10135	DIM	44.1	7.7	17%
10132	INSTRUCTION PUBLIQUE DIP	29.5	6.8	23%
10133	DSPE	15.0	6.4	43%
10063	RENOUVELEMENT INFORMATIQUE FSASD et HG	9.7	2.1	22%
10137	DARES	3.6	1.5	42%
10134	DCTI	4.4	1.2	28%
10567	FSASD (2010)	1.8	1.1	61%
10136	SOLIDARITE ET EMPLOI DSE	3.5	1.0	30%
10143	FONDATION DES TERRAINS INDUSTRIELS FTI	5.6	1.0	18%
10131	FINANCES DF	0.8	0.5	67%
10129	POUVOIR JUDICIAIRE PJ	0.5	0.3	57%
10128	GRAND CONSEIL GC	1.2	0.2	14%
10130	CHANCELLERIE	0.2	0.1	43%
		839.3	344.4	41%

Les prêts et dotations se montent à environ 25 millions et représentent un peu plus de 3% des dépenses totales. Ces dépenses sont principalement constituées du prêt CEVA (11 millions), des dotations aux fondations pour l'acquisition de logement d'utilité publique (7.8 millions), de la dotation pour la fondation Cité universitaire (3.2 millions) et de prêts aux étudiants (1 million).

Recettes

En tenant compte des créances de location-financement et de la cession d'actifs à la FTI, le total des recettes atteint **324.3** millions de francs, soit une progression de 71% par rapport aux comptes 2009 et un niveau de 47% supérieur au budget.

RECETTES	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart C2009 - C2010		Ecart C2010 - B2010	
				en F.	%	en F.	%
Crédits d'ouvrage	-74'145'076	-106'139'634	-129'521'430	55'376'353	75%	23'381'796	22%
Crédits de Programme	-9'931'820	-12'464'500	-4'637'692	-5'294'128	-53%	-7'826'808	-63%
Prêt CEVA	0	0	0	0	ns	0	ns
Prêts et Dotations	-3'771'324	-3'925'000	-9'939'604	6'168'280	164%	6'014'604	153%
TOTAL ETAT (HORS Loc. Fin et éléments exceptionnels)	-87'848'220	-122'529'134	-144'098'726	56'250'506	64%	21'569'592	18%
Location Financement *1	-102'038'906	-98'271'475	-104'772'591	2'733'685	3%	6'501'116	7%
Cessions d'actifs FTI		0	-75'439'128	75'439'128	#DIV/0!	75'439'128	ns
TOTAL ETAT (AVEC Loc. Fin et éléments exceptionnels)	-189'887'126	-220'800'609	-324'310'445	134'423'319	71%	103'509'836	47%

(*1) Recettes faisant partie de la catégorie "Prêts et Dotations"

Hors cession d'actifs à la FTI et créances de location-financement, les recettes s'élèvent à **144.1** millions de francs. En augmentation de 64% par rapport aux comptes 2009, elles sont également supérieures de 18% au budget.

Les recettes se décomposent de la manière suivante :

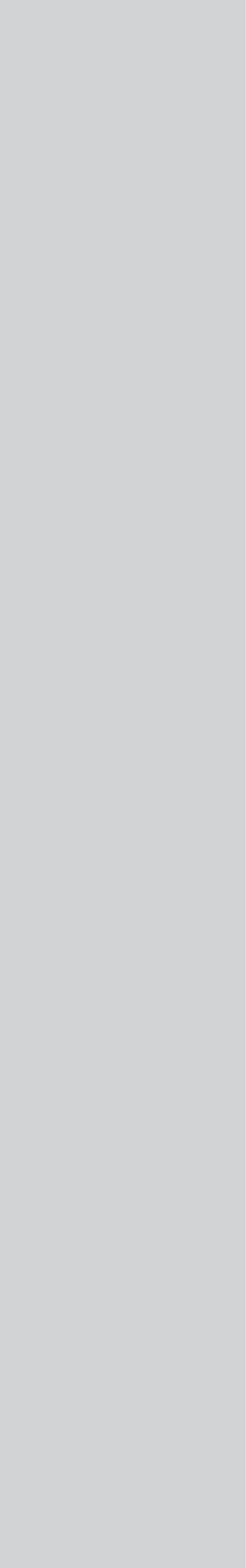
N° Loi	Libellé Loi	Département / Type*	Recettes C2010	%
1000000	Cessions d'actifs FTI (exceptionnel)	DCTI / CO	75.4	23.3%
4800013	Location-financement HUG	DCTI	66.2	20.4%
H.1.50	Extension du réseau tramway - TCOB	DCTI / CO	57.5	17.7%
H.1.50	Extension du réseau tramway - TCMC	DCTI / CO	43.6	13.5%
4800010	Location-financement UNI	DCTI	38.5	11.9%
10059	Cessions bâtiments - Parking P12 Palexpo	D.S.E / CO	12.6	3.9%
	Recettes de Prêts	Prêts	9.9	3.1%
	Autres recettes de Crédit d'Ouvrage	CO	9.3	2.9%
1000000	Cessions "ordinaires" de terrains et bâtiments	DCTI / CO	6.5	2.0%
	Recettes des Crédits de Programme	CP	4.6	1.4%
			324.3	100.0%

* CO : Crédit d'ouvrage / CP : Crédit de Programme

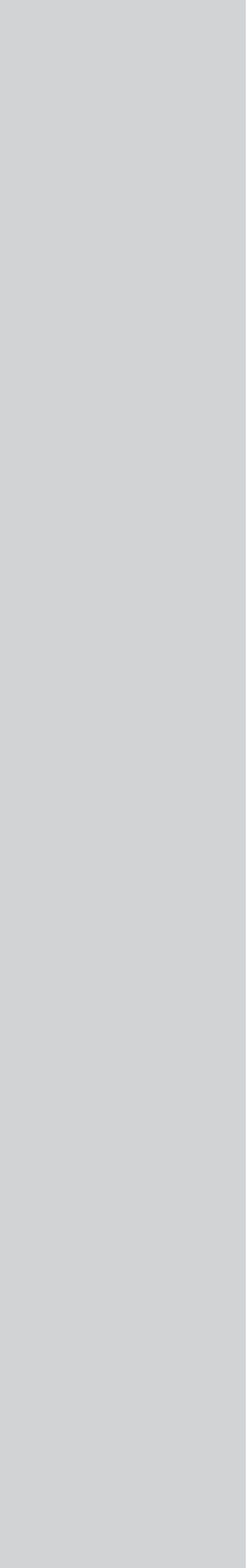
Conclusion

Durant l'exercice 2010, un nombre important de projets lancés il y a quelques années se sont achevés. Courant 2011, une opération globale de bouclage des lois terminées est prévue. Sur la base d'un premier recensement, il est envisagé de boucler, dans un premier temps, une quarantaine de crédits d'ouvrage ou d'acquisition ainsi que les crédits de programme faisant partie du train pluriannuel 2008-2010 sous forme de lots homogènes.

Vu le volume important des investissements déjà réalisés et en cours, l'augmentation des charges financières - amortissements et intérêts de la dette - ainsi que des charges de fonctionnement induites - personnel, frais d'exploitation et subventions - est inéluctable à moyen terme.



Investissements par département



01 Chancellerie d'État

01.01.02.00 Secrétariat général Chancellerie

Crédits de programme

2010130 - Crédit de programme (2008-2010) Chancellerie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	150'000	80'988	40'000	63'842	23'842	60%
Recettes						

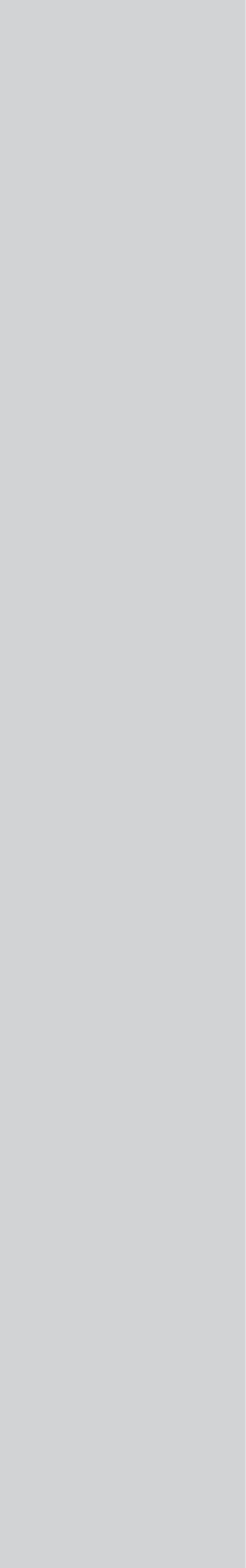
Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10130 ouvrant un crédit de programme de 100'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, et loi 10130 (votée le 07/05/2010), demandant un crédit complémentaire de F 50'000 à la loi de crédit de programme 10130 destiné à divers investissements liés de la chancellerie d'Etat.

Remplacer les places de travail les plus anciennes des collaborateurs/trices de la chancellerie d'Etat, de meubles qui équipent les salles de l'Hôtel de Ville et à 10 000 F à titre de réserve globale pour des remplacements de meubles non prévisibles à ce jour.

Explication des écarts

L'écart de F 23'842 est en réalité couvert par le crédit complémentaire de F 50'000 voté en mai 2010 réparti à raison de F 10'000 sur l'exercice 2009 et de F 40'000 sur l'exercice 2010. L'écart réel représente donc une non dépense de F 16'158 sur les comptes 2010 et de F 5'170 sur le total de la période 2008-2010.



02 Département des finances

02.21.10.00 Secrétariat général Département des finances

Crédits de programme

2010131 - Crédit de programme (2008-2010) Département des finances

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	755'000	193'994	555'000	503'473	-51'527	-9%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10131, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 755'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département des finances.

Renouveler du mobilier et du matériel de bureau, des véhicules et du matériel de transport ainsi que des équipements informatiques.

Explication des écarts

L'acquisition de mobilier a concerné principalement l'AFC. L'écart avec le budget est dû notamment à des déménagements qui n'ont pas encore eu lieu et qui n'ont donc pas induits certaines acquisitions.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du département des finances est centralisée sur le CR du secrétariat général, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 02.21.10 : Secrétariat général	94'145
CR 02.24.20 : Administration fiscale	403'118
CR 02.25.20 : Office du personnel de l'État	4'630
CR 02.29.02 : Inspection cantonale des finances	1'580
TOTAL	503'473

2010133 - Crédit de programme (2008-2010) Département des institutions

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				87'856	87'856	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10133, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 15'036'500 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département des institutions

Explication des écarts

Suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature, une partie des dépenses du crédit de programme du DSPE (ex-DI), loi 10133, est comptabilisée au DF, alors que le budget y relatif est resté inscrit au DSPE. En l'espèce, il s'agit des dépenses concernant principalement le renouvellement du mobilier et le remplacement de matériel et de machines des offices des poursuites et des faillites.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du DSPE (ex-DI) est centralisée sur le CR du secrétariat général (04.01.01). Les imputations comptables sont, quant à elles, inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 02.27.10 : Office des poursuites	41'045
CR 02.27.20 : Office des faillites	46'810
TOTAL	87'856

02.25.30.00 Office du personnel de l'État - OPE

Crédits d'ouvrage

1008479 - SIRH Application de gestion des ressources humaines et des salaires

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	25'231'000	23'407'769	1'500'000	1'701'992	201'992	13%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8479, votée le 17/05/2001, ouvrant un crédit d'investissement maximal de 25'231'000 F pour la fourniture et la mise en oeuvre d'une application intégrée de gestion des ressources humaines, de gestion des salaires et d'administration du personnel.

Développer des outils pour améliorer la gestion des ressources humaines et des salaires.

Explication des écarts et avancement du projet

Les fonctionnalités prévues ont été mises en oeuvre dans l'année 2010. Une accélération de l'implémentation a été souhaitée afin de boucler la loi dans le courant de l'année 2011. Les réalisations principales 2010 ont été : la dématérialisation des bulletins de salaire, la mise en oeuvre du module Formation, la mise en place d'un outil de pilotage des Ressources humaines (cockpit RH).

03.11.00.00 Secrétariat général - DIP

Crédits de programme

2010132 - Crédit de programme (2008-2010) DIP

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	29'526'000	15'260'648	9'101'346	6'823'438	-2'277'908	-25%
Recettes	923'500		239'500	441'438	201'938	84%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10132, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 29'526'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département de l'instruction publique.

Renouveler une partie du mobilier devenu obsolète et acquérir des équipements pédagogiques suite à la rénovation de plusieurs bâtiments scolaires.

Explication des écarts

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 52% du crédit total voté.

L'année 2010 est la dernière année de ce premier crédit de programme. L'écart sur la tranche 2010 de -2'277'908 F est composé de 3 catégories :

- renouvellement : -2'004'133 F
- renouvellement et extension limitée : -298'939 F
- subvention d'investissement : 25'165F.

Le disponible sur les crédits de renouvellement est essentiellement expliqué par le report de certains projets de renouvellement, à cause de discussions non abouties entre partenaires concernés (pex : équipement audio-visuel de l'enseignement primaire, remplacement d'un minibus au centre médico-pédagogique de Valavran), le renouvellement d'équipements à des prix inférieurs que ceux prévus dans la loi et le report de projet sur l'exercice 2011 dû à la non disponibilité des locaux à équiper (pex : locaux d'archives du CO, centre médico-pédagogique de Pailly).

Le non dépensé sur la part de renouvellement et d'extension limitée est expliqué essentiellement par la redéfinition de la notion d'investissement avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les investissements, qui a pour conséquence que des achats prévus en investissements sont comptabilisés de facto dans les dépenses générales (budget de fonctionnement).

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du département de l'instruction publique est centralisée sur le CR du Secrétariat général, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR publiés suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 0311 : Secrétariat général	23'448
CR 0313 : Services partagés et logistiques	846'328
CR 0321 : Enseignement primaire	35'959
CR 0322 : Cycle d'Orientation	1'103'180
CR 0323 : Enseignement secondaire postobligatoire	102'832
CR 032302 : Collège de Genève et écoles de commerces	911'173
CR 032303 : Collège pour adultes Alice-Rivaz	42'861
CR 032304 : Classes d'accueil	160'457
CR 032305 : Ecoles de culture générale	577'690
CR 032311 : Centre de formation professionnelle - arts appliqués	62'790
CR 032312 : Centre de formation professionnelle - ex-CEPTA	1'530'341
CR 032313 : Centre de formation professionnelle - nature et environnement	283'216
CR 032316 : Centre de formation professionnelle - santé-social	112'068
CR 0327 : Office medico-pédagogique	204'666
CR 0331 : Office de la jeunesse	728'819

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

CR 0332 : OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	97'609
TOTAL	6'823'438

Prêts

4800004 - Remboursement école internationale

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses						
Recettes			100'000	100'000		

Résumé de la loi et but du crédit

Prêt de 10'000'000 F accordé à la Fondation de l'Ecole internationale selon la convention établie le 3 janvier 1972. Ce prêt est accordé à des conditions de faveur en vue de faciliter l'édification des constructions scolaires nouvelles prévues au plan de développement de l'Ecole internationale de Genève. Solde du bilan au 31/12/2009: 6'500'000 F

Explication des écarts

Remboursement 2010 du prêt accordé selon le dispositif prévu dans la convention.

03.22.00.00 Cycle d'orientation

Crédits d'ouvrage

1009038 - Démolition et reconstruction du cycle d'orientation de Cayla

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'860'000	3'578'811	100'000	170'115	70'115	70%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9038 ouvrant un crédit d'investissement de 67'861'000 F pour la démolition -reconstruction du cycle d'orientation de Cayla (crédit d'équipement 4'860'000 F)
Aménager le nouveau bâtiment en équipements pédagogique et informatique.

Explication des écarts

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 74% du crédit total voté.

Le bâtiment a été mis en service dès 2006 et jusqu'en 2008. L'équipement du bâtiment étant terminé, cette loi sera bouclée prochainement.

1009504 - Construction du cycle d'orientation de la Seymaz à Chêne-Bourg

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'886'000	2'755'363	20'000	47'668	27'668	138%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9504, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 58'321'000 F pour la construction du cycle d'orientation de la Seymaz à Chêne-Bourg (crédit d'équipement 3'886'000 F)
Acquérir le mobilier et les équipements pédagogiques.

Explication des écarts

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 71% du crédit total voté (hors équipement informatique).

Le bâtiment a été mis en service dès 2007. L'équipement du bâtiment étant terminé, cette loi sera bouclée prochainement.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

1009897 - Construction et équipement du cycle d'orientation de Drize

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	2'694'000		1'400'000	1'602'080	202'080	14%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9897, votée le 17/11/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 65'196'000 F pour la construction et l'équipement du cycle d'orientation de Drize à Carouge (crédit d'équipement 2'694'000 F)

Aménager le nouveau bâtiment avec le mobilier, équiper les salles de classe, les laboratoires, les ateliers, la zone d'activité sportive, la médiathèque, la salle des maîtres et l'espace administratif en équipements pédagogique.

Explication des écarts et avancement du projet

Le bâtiment a été mis en service à la rentrée 2010. Il n'est pas encore complètement équipé, une tranche est prévue en 2011. L'écart 2010 est lié à l'avancement des travaux.

03.23.02.00 Collège de Genève et Écoles de commerce

Crédits d'ouvrage

1009015 - Démolition et reconstruction du Collège Sismondi

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	6'599'000	528'209	4'055'246	3'098'513	-956'733	-24%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9015, votée le 24/10/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 73'215'000 F pour la démolition -reconstruction du Collège Sismondi (crédit d'équipement 6'599'000 F).

Aménager le nouveau bâtiment en équipements pédagogique et informatique.

Explication des écarts et avancement du projet

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 8% du crédit total voté.

La première étape du bâtiment a été livrée en 2010. Elle représente les 2/3 du bâtiment complet.

Le bâtiment n'est donc pas encore entièrement équipé et une tranche est prévue en 2011.

1009485 - Équipement pavillons provisoires /CEC André-Chavanne et CEC Émilie-Gourd annexe des Bougeries

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'014'000	1'227'934		1'232	1'232	
Recettes		70'512				

* Une erreur de comptabilisation s'est produite sur ce projet du DIP. Le cumul au 31/12/2009 rectifié est de 981'573 F. Le solde de 246'361 F concerne des dépenses (informatique) du DCTI/CTI.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9485, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 1'705'000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CEC André-Chavanne et du CEC Émilie-Gourd, annexe des Bougeries (crédit d'équipement 1'014'000 F).

Acquérir du mobilier, des équipements pédagogiques, du matériel informatique et des logiciels pour les pavillons provisoires.

Explication des écarts

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 97% du crédit total voté.

Les pavillons ont été livrés et équipés pour la rentrée 2007.

L'équipement des pavillons étant terminé, cette loi sera bouclée prochainement.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

1009708 - Construction de l'ECG Aimée-Stitelmann à Plan-les-Ouates

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'824'000	1'904'013	500'000	84'150	-415'850	-83%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9708, votée le 17/02/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 71'650'000 F pour la construction et l'équipement d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement secondaire post-obligatoire à Plan-les-Ouates (crédit d'équipement 3'824'000 F).

Acquérir le mobilier et les équipements pédagogiques pour aménager le nouveau bâtiment scolaire.

Explication des écarts

Les dépenses cumulées représentent à fin 2009, 50% du crédit total voté.

Le bâtiment a été livré pour la rentrée 2008. L'écart sur la tranche 2010 est expliqué en grande partie par le fait que conformément au nouveau règlement sur les investissements, des dépenses prévues en investissement ont été comptabilisées en fonctionnement.

1910003 - Réforme de la formation commerciale de base

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			900'000		-900'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Ce PL a été adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 16.02.2011 et est actuellement à l'étude au Grand Conseil.

Explication des écarts

Aucune dépense autorisée en 2010.

03.26.00.00 Université

Crédit de programme

2010142 - Crédit de programme (2008-2010) Université

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	55'087'200	26'967'343	23'980'000	26'374'819	2'394'819	10%
Recettes	6'000'000	99'488	2'000'000	2'184'726	184'726	9%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10142, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 55'087'200 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés de l'Université de Genève

Renouveler une partie du mobilier devenu obsolète, remplacer par des appareils scientifiques de technologie récente divers équipements de laboratoires.

Explication des écarts

Dans le cadre de son programme de relance conjoncturelle, l'Université a pu reporter le solde budgétaire 2009, soit un montant de 5'840'435 F, sur l'année 2010. Ce montant inclut non seulement les dépenses non réalisées en 2009 mais également les effets d'une application plus stricte de la distinction entre les charges de fonctionnement et les dépenses d'investissement. À relever enfin que l'Université s'est engagée fermement dans certaines dépenses en fin d'année 2010 qui donneront lieu à une livraison au cours du premier semestre 2011. Par rapport au crédit total alloué, l'Université estime que 54.8 millions F auront été dépensés à fin juin 2011 au titre du crédit de programme 2008 / 2010.

Crédits d'ouvrage**1009928 - Évolution de l'infrastructure informatique de l'Université à la gestion de l'information scientifique et institutionnelle**

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	2'339'000	2'160'667		178'333	178'333
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9928, votée le 04/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 2'339'000 F pour financer l'évolution de l'infrastructure informatique de l'université destinée à la gestion de l'information scientifique et institutionnelle et aux services liés à la mobilité.

Explication des écarts

Cette somme correspond au solde des dépenses imputables sur la loi 9928. Elle concerne l'acquisition de biens d'investissement immobilisés en 2010. Cette loi sera bouclée prochainement.

1009948 - Acquisition de dispositifs médicaux réutilisables de la section de médecine dentaire

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	1'550'000	1'550'000			
Recettes	465'000			457'735	457'735

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9948, votée le 22/02/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 1'550'000 F pour l'acquisition de dispositifs médicaux réutilisables de la section de médecine dentaire conformément à l'ordonnance fédérale sur la prévention de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Acquérir le matériel dentaire compatible avec les nouvelles normes de stérilisation.

Explication des écarts

Les dépenses relatives au projet de stérilisation de la médecine dentaire, constituant le dossier de demande de subvention fédérale, se sont élevées à 1'740'238 F. Celles-ci ont été supportées à raison de 1'550'000 F par le crédit d'ouvrage (loi 9948), et le solde par les fonds universitaires. Le montant de la subvention allouée par le secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche a été de 522'071 F. En fonction du financement des dépenses entre l'État de Genève et l'Université, un montant de 457'735 F est octroyé sur le fonds du crédit d'ouvrage. Cette loi sera bouclée prochainement.

1010445 - Infrastructures et services destinés à optimiser et à faciliter l'utilisation des technologies dans l'enseignement

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	6'346'000	22'693		3'160'626	3'160'626
Recettes	1'250'000				

* une erreur de comptabilisation s'est produite sur cette loi au cours de l'année 2010. Une régularisation comptable sera effectuée en 2011. Le montant comptabilisé en 2010 aurait dû être de 945'861 F.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10445, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 6'346'000 F pour financer l'évolution des infrastructures et services destinés à optimiser et à faciliter l'utilisation des technologies dans l'enseignement à l'Université de Genève.

Financer l'équipement nécessaire à l'évolution des infrastructures et services destinés à l'utilisation des technologies dans l'enseignement.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Explication des écarts

Le budget 2010 (1'370'000 F) figure sous le projet 1909024.

Compte tenu du vote tardif de la loi et du délai référendaire, l'Université a pris du retard dans l'engagement des ressources dédiées à sa mise en œuvre. Par ailleurs, l'acquisition d'une partie des équipements prévue en 2010 a été suspendue, compte tenu notamment de la présence d'amiante dans certains bâtiments.

1010446 - Adaptation et consolidation du système d'information de gestion

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	6'900'000			236'019	236'019
Recettes	505'000				

* une erreur de comptabilisation s'est produite sur cette loi au cours de l'année 2010. Une régularisation comptable sera effectuée en 2011. Le montant comptabilisé en 2010 aurait dû être de 450'785 F.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10446, votée le 12/02/2010, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 6'900'000F pour financer l'adaptation et la consolidation du système d'information de gestion de l'Université de Genève.

Doter l'Université d'un système d'information décisionnel intégré et évolutif, élargir la couverture fonctionnelle du système d'information et offrir à un plus grand nombre d'utilisateurs un accès direct au système d'information institutionnel (socle transversal).

Explication des écarts

Le budget 2010 (1'630'000 F) figure sous le projet 1909001.

Compte tenu du vote tardif de la loi et du délai référendaire, l'Université a pris du retard dans l'engagement des ressources dédiées à sa mise en œuvre. Il faut rappeler que ce projet couvre à la fois le développement du SIRH et SI-achat de l'Université ainsi que le projet de business intelligence (BI) dont l'état de maturité diffère.

1010515 - Projet CADMOS / Center for advanced modelling science

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	8'000'000			1'994'068	1'994'068
Recettes					

* une erreur de comptabilisation s'est produite sur cette loi au cours de l'année 2010. Une régularisation comptable sera effectuée en 2011. Le montant comptabilisé en 2010 aurait dû être de 3'994'068 F.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10515, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 8'000'000 F pour financer le projet CADMOS (Center for Advanced Modelling Science).

Mettre en commun, entre l'UNIGE, l'UNIL et l'EPFL, une technologie de calcul à haute performance, développer des compétences et des formations autour d'un équipement de pointe de niveau mondial. L'UNIGE est particulièrement intéressée à cette approche dans les domaines de la physique, de l'astrophysique, de la climatologie, etc.

Explication des écarts

Le budget 2010 (2'000'000 F) figure sous le projet no 1909028.

En accord avec le fournisseur et sans aucune pénalité, la tranche du leasing financier lié à l'achat du ordinateur à haute performance n'a pas été acquittée en 2009 mais en début d'année 2010. En conséquence, les dépenses 2010 enregistrent le versement des annuités de leasing des années 2009 et 2010 ainsi que les frais d'installation.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

1909001 - Adaptation et consolidation du système d'information de gestion

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'630'000		-1'630'000	-100%
Recettes			100'000		100'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi (10446) votée le 12/02/2010.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet 1010446.
Voir commentaire ci-dessus.

1909024 - Infrastructures et services destinés à optimiser et à faciliter l'utilisation des technologies dans l'enseignement

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'370'000		-1'370'000	-100%
Recettes			250'000		250'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi (10445) votée le 18/09/2009.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet 1010445.
Voir commentaire ci-dessus.

1909028 - Projet CADMOS / Center for advanced modelling science

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			2'000'000		-2'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi (10515) votée le 04/12/2009.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet no 1010515.
Voir commentaire ci-dessus.

1910021 - Ancienne école de médecine

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'700'000		300'000		-300'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Ce PL n'a pas été déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

03.32.00.00 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

Prêts

4800002 - Prêts aux étudiants

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			800'000	1'084'445	284'445	36%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

L'activité des prêts aux étudiants du service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) est régie par la Loi sur l'encouragement aux études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants.

En lieu et place d'allocations, notamment pour des étudiants ne poursuivant pas normalement leur formation, ou ceux qui entreprennent une deuxième formation de base, les étudiants peuvent bénéficier d'un prêt. Solde du bilan au 31/12/2009: 5'998'288.05 F

Explication des écarts

Le volume des nouveaux prêts est volatile.

Par ailleurs, un changement de pratique comptable concernant les conversions de prêt explique en partie l'écart sur les prêts aux étudiants, ainsi que sur les recettes comptabilisées sous le No de projet 4800014 conversions de prêt. En effet, précédemment les conversions de prêts en allocation (rubrique de subvention) étaient comptabilisées en diminution des dépenses. Elles sont à présent comptabilisées en augmentation des remboursements de prêts (soit en recettes).

4800005 - Remboursement de prêts apprentis

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses						
Recettes				500	500	

Résumé de la loi et but du crédit

Les prêts aux apprentis sont définis par l'art. 106 de la Loi sur la formation professionnelle (C 2 05) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants ainsi que les modalités de remboursement. Solde du bilan au 31/12/2009: 3'500 F.

Explication des écarts

Le remboursement du seul prêt apprenti ouvert n'a pas été budgétisé.

4800006 - Remboursement de prêts étudiants

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses						
Recettes			665'000	618'177	46'822	-7%

Résumé de la loi et but du crédit

L'activité des prêts aux étudiants du service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) est régie par la Loi sur l'encouragement aux études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants ainsi que les modalités de remboursement des prêts. Solde du bilan au 31/12/2009 : 5'998'288.05 F.

Explication des écarts

Le budget concernant les remboursements de prêts aux étudiants est légèrement surévalué.

03 Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

4800014 - Conversions de prêt

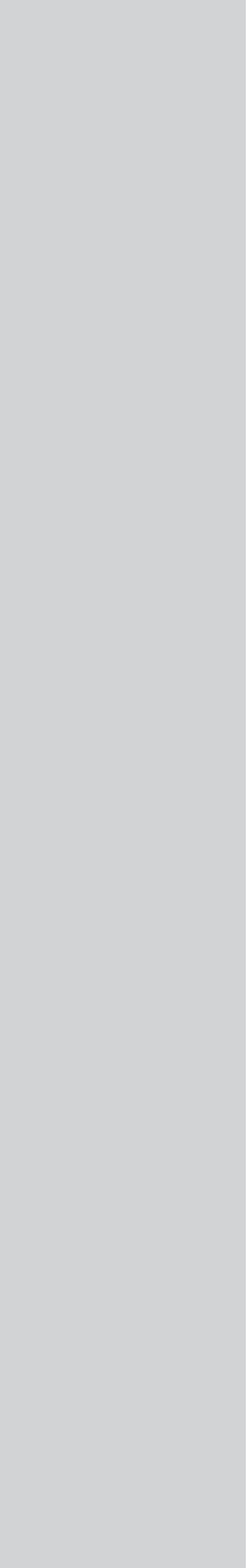
	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses				54'054	54'054
Recettes				619'624	619'624

Résumé de la loi et but du crédit

L'activité des prêts aux étudiants du service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA) est régie par la Loi sur l'encouragement aux études (C 1 20) et son règlement d'application. Ils définissent les conditions d'octroi d'aides financières aux étudiants ainsi que les conditions nécessaires à remplir pour la transformation d'un prêt en allocation. Solde du bilan au 31/12/2009 : 0 F (nouveau prêt en 2010).

Explication des écarts

Un changement de pratique comptable concernant les conversions de prêt explique en partie l'écart sur les prêts aux étudiants sous le No de projet 4800002, ainsi que sur les recettes comptabilisées sous le No de projet 4800014 conversions de prêt. En effet, précédemment les conversions de prêts en allocation (rubrique de subvention) étaient comptabilisées en diminution des dépenses. Elles sont à présent comptabilisées en augmentation des remboursements de prêt (soit en recettes).



04 Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

04.01.00.00 Secrétariat général DSPE

Crédits de programme

2010133 - Crédit de programme (2008-2010) DI

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	15'036'500	6'932'512	5'774'000	6'357'390	583'390	10%
Recettes	169'000			467'500	467'500	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10133, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 15'036'500 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département des institutions.

Acquérir et renouveler du matériel spécifique pour la police, acquérir des radars et des caméras de surveillance, renouveler les équipements de communication de la police, remplacer le matériel de protection atomique, biologique et chimique et remplacer le mobilier des différents offices tels que la prison, l'office pénitentiaire et l'office cantonal des automobiles et de la navigation.

Explication des écarts

Le dépassement du budget annuel est dû à l'acceptation de l'augmentation des effectifs; une école de gendarmerie a débuté au début du mois de janvier 2011 et il a fallu à fin 2010 prévoir l'équipement complet des aspirants, soit : uniformes, armes, mobilier, matériel de communication et véhicules. De plus, du matériel supplémentaire a été commandé pour couvrir les besoins de Champ-Dollon.

L'augmentation des recettes provient de subventions versées par la Confédération dans le cadre du programme "Ambacentro" suite au transfert au canton de la garde des ambassades et consulats assurés par la PSI (Police de la Sécurité Internationale).

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du département des institutions est centralisée sur le CR du secrétariat général du DSPE, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 04.01.01 : Secrétariat général	167'036
CR 04.02.01 : Direction générale de l'office cantonal de la population	38'032
CR 04.04.01 : État-major et corps de police	1'697'096
CR 04.04.02 : Police judiciaire	214'482
CR 04.04.03 : Gendarmerie	1'108'186
CR 04.04.15 : Services généraux	2'618'674
CR 04.05.02 : Prison de Champ-Dollon	272'117
CR 04.05.04 : Service de probation et d'insertion	5'832
CR 04.05.05 : Service des établissements de détention et des peines	126'734
CR 04.08.01 : Office cantonal des automobiles et de la navigation	109'202
TOTAL	6'357'390

2010135 - Crédit de programme (2008-2010) DT

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				327'650	327'650	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10135, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 44'142'280 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département du territoire

Remplacer des appareils scientifiques et de mobilier de stockage de produits toxiques pour les services de l'environnement.

04 Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

Explication des écarts

Suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature, une partie des dépenses du crédit de programme du DIM (ex-DT), loi 10135, est comptabilisée au DSPE alors que le budget y relatif est resté inscrit au DIM. En l'espèce, il s'agit des dépenses du service des affaires militaires, de l'office de l'environnement, du service de la protection de l'air et du service de protection contre le bruit et les rayonnements ionisants.

La tranche budgétaire du crédit de programme du DIM est centralisée sur le CR du secrétariat général du DIM (06.01.01). Les imputations comptables sont, quant à elles, inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 04.03.14 : Service des affaires militaires	122'317
CR 04.10.01 : Office de l'environnement	121'058
CR 04.10.02 : Service de protection de l'air	80'201
CR 04.10.03 : Service de protection contre le bruit et les rayonnements	4'075
TOTAL	327'650

04.10.01.00 Office de l'environnement

Crédits d'ouvrage

1008269 - Étude pour les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	780'000	187'851	100'000		-100'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Rapport de la Commission des travaux chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'étude autofinancé de 780'000 F visant à assurer les besoins futurs de stockage en décharge contrôlée bioactive.

Explication des écarts et avancement du projet

Les investissements sont reportés car une étude de recherches de sites pour décharge bioactive est en cours et de ce fait, il faut intégrer les résultats avant de procéder aux investigations géologiques qui permettront de vérifier la faisabilité de l'implantation d'une nouvelle décharge à un lieu donné. De plus, une recherche de site de stockage est en cours et offrira de nouvelles possibilités d'emplacements potentiels de décharge bioactive.

1009354 - Remplacement et acquisition de divers appareils scientifiques pour les différents services de l'environnement

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'250'000	1'067'155		10'736	10'736	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9354, votée le 21/01/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 1'250'000 F pour le remplacement et l'acquisition de divers appareils scientifiques pour le site de Sainte-Clotilde, destinés à l'usage de divers services de la protection de l'environnement et du domaine de l'eau Remplacer et acquérir divers appareils scientifiques pour le site de Sainte-Clotilde.

Explication des écarts et avancement du projet

L'écart est lié à une erreur de saisie du numéro de projet. En réalité ce matériel aurait dû figurer dans le crédit de programme 2008-2010 du DIM. La loi sera bouclée prochainement.

Prêts**4800010 - Prêts énergie**

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			3'000'000	555'000	-2'745'000	-92%
Recettes			1'350'000	7'263'787	5'913'787	438%

Résumé de la loi et but du crédit

Fonds disposant d'une dotation de F20'000'000 qui octroie des prêts avec ou sans intérêts ou des garanties d'emprunts. Ces prestations sont complémentaires aux contributions fédérales et aux bonus conjoncturels. Elles sont accordées aux personnes physiques et morales susceptibles de contribuer au développement des énergies renouvelables ainsi que des économies d'énergie. Le solde du bilan au 31/12/2009 est de : F -21'366'805.92.

Explication des écarts

Seuls deux prêts ont été accordés en 2010 ce qui explique le niveau assez bas des dépenses en 2010. En ce qui concerne les recettes, la société SES avait demandé en 2009 une prolongation d'une année de l'échéance du prêt qui a donc été remboursé en 2010.

04.02.01.00 Direction générale de l'office cantonal de la population**Crédits d'ouvrage****1010478 - Transformation et équipement de l'office cantonal de la population eu vue de l'introduction des documents biométriques**

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	159'130	10'156		39'287	39'287	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10478, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 983'338 F pour la transformation et les équipements complémentaires de l'office cantonal de la population en vue de l'introduction des documents biométriques (crédit d'équipement 159'130 F).

Transformer les locaux et acquérir les équipements pour la délivrance de documents biométriques (passeports et permis de séjour).

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet no 1909002. Les travaux de transformation ayant pris du retard, l'acquisition des équipements ne s'est pas faite en intégralité.

1909002 - Transformation et équipement de l'office cantonal de la population eu vue de l'introduction des documents biométriques

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			241'120		-241'120	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10478 votée le 18/09/2009.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet no 1010478.

Voir commentaire ci-dessus.

04 Département de la sécurité, de la police et de l'environnement

04.02.02.00 Service des étrangers et des confédérés

Crédits d'ouvrage

1009873 - Équipement des bâtiments loués pour l'OCP, 88, route de Chancy

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'766'805	1'257'636		3'013	3'013	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9873, votée le 16/10/2006, ouvrant un crédit extraordinaire d'investissement de 4'531'350 F pour l'équipement des bâtiments loués à la route de Chancy 88 à Onex pour l'office cantonal de la population, la direction cantonale de l'état civil, le service cantonal des naturalisations et le service des passeports et de la nationalité et un crédit de fonctionnement unique de 415'454 F pour le déménagement. (frais de mobilier et d'équipement : 1'766'805 F).

Explication des écarts

Il s'agit d'une commande de machine (ouvre-lettres) qui est arrivée et a été facturée en 2010 au lieu de 2009. Cette loi sera bouclée prochainement.

04.04.01.00 Corps de police

Crédits d'ouvrage

1010027 - Système d'imagerie vidéo de la police

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	170'000	15'480		5'690	5'690	-22.5%
Recettes						-22.5%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10027, votée le 25/01/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 4'698'000 F destiné à financer le système d'imagerie vidéo de la police

Mettre à disposition un système de vidéosurveillance permettant, à l'aide d'équipements adéquats, d'afficher simultanément et de manière interactive un certain nombre de caméras et, si nécessaire, de diriger ces dernières depuis le poste de travail de l'opérateur.

Explication des écarts

La commande, réception et facturation devait s'effectuer en 2009. Or, la marchandise est arrivée et a été facturée en 2010.

1010034 - Participation au réseau radio national de sécurité Polycom et acquisition de terminaux et de centrales

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	31'278'989	11'041'414	2'453'561	2'256'857	-196'704	-8%
Recettes	16'012'274	2'070'086		1'393'083	1'393'083	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10034, votée le 29/06/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 31'278'989 F pour la participation du canton de Genève au réseau radio national de sécurité POLYCOM et l'acquisition des terminaux et centrales Développer un système fédéral coordonné qui repose sur la collaboration étroite des 5 grandes organisations partenaires que sont la police, les sapeurs-pompiers, la protection civile, les services de santé et les services techniques.

Explication des écarts

La commande, réception et facturation devait s'effectuer en 2010. Or, la marchandise est arrivée et a été facturée en 2009. Par ailleurs, les recettes n'avaient pas été budgétisées. Il s'agit de la Ville de Genève.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

05.01.01.00 Secrétariat général - DCTI

Crédits de programme

2010134 - Crédit de programme (2008-2010) DCTI

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'356'000	2'504'685	898'000	744'424	-153'576	-16%
Recettes	1'490'000		100'000			

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10134, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 4'356'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département des constructions et des technologies de l'information

Renouveler du mobilier et des machines obsolètes des divers offices. Renouveler des équipements et de véhicules pour la sécurité civile. Renouveler la base de données SIBAT et achever le projet OLEG.

Explication des écarts

Les achats d'équipements ont été moins importants que prévus. Notamment pour le projet OLEG qui n'est pas achevé.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du département des constructions et des technologies de l'information est centralisée sur le CR du secrétariat général, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 05.04.07 : Direction de la gestion et de l'exploitation	293'951
CR 05.09.09 : Logistique	450'472
TOTAL	744'424

05.02.01.00 Office des autorisations de construire

2010135 - Crédit de programme (2008-2010) DT

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				9'101	9'101	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10135, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 44'142'280 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département du territoire.

Renouveler des appareils scientifiques, soit le remplacement des appareils de mesure nécessaires entre autres à l'activité de contrôle des services de l'environnement.

Explication des écarts

Suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature, une partie des dépenses du crédit de programme du DIM (ex DT) (loi 10135) est comptabilisée au DCTI, alors que le budget y relatif est resté inscrit au DIM. En l'espèce, il s'agit des dépenses du service de toxicologie de l'environnement bâti.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

A l'instar des exercices précédents, la tranche budgétaire du crédit de programme du département du territoire est centralisée sur le CR du secrétariat général (06.01.01). Les imputations comptables sont, quant à elles, inscrites sur le CR suivant :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 05.02.01 : Service de toxicologie de l'environnement bâti	9'101
TOTAL	9'101

05.04.01.00 Office des bâtiments

Crédits de programme

2010138 - Crédit de programme (2008-2010) OBA

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	274'877'575	111'892'844	75'200'000	115'541'529	40'341'529	54%
Recettes	500'000	3'029'994				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10138, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 274'877'575 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné aux travaux de maintenance et rénovation des bâtiments.

Entretien et rénover divers bâtiments propriété de l'État.

Explication des écarts

La stratégie de l'office visant à étudier systématiquement tout projet nouveau qui contribue à la rénovation lourde et à la valorisation des bâtiments porte ses fruits (en cours: panneaux solaires sur bâtiments scolaires, tri des déchets multi sites, etc.) d'où une dépense 2010 importante. L'augmentation des travaux délégués à des mandataires et entreprises a été rendue nécessaire pour augmenter la capacité de réalisation et implique une modification du mode de pilotage des travaux et ce, bien que le marché des mandataires est manifestement saturé et l'engagement RH interne se heurte à des difficultés (recrutement, limite de capacité de la structure actuelle, non pérennité des postes). La poursuite des efforts quant à l'optimisation de l'efficience interne continue. A noter que 7 projets ont fait l'objet de rénovations importantes en 2010 pour 42 millions.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme de l'office des bâtiments est centralisée sur le CR de l'office des bâtiments, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 05.04.06 : Direction des investissements, du patrimoine et des actifs	115'413'351
CR 05.04.07 : Direction de la gestion et de l'exploitation	128'178
TOTAL	115'541'529

05 Département des constructions et des technologies de l'information

05.04.06.00 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs

Crédits d'ouvrage

1008565 - Étude - Parc relais PR à Sécheron et parking pour l'OMC

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'936'800	1'968'432	200'000		-200'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8565, votée le 14/06/2002, accordant une subvention d'investissement de 1'936'800 F pour réaliser l'étude d'un parc-relais P+R à Sécheron et l'étude d'un parking pour l'OMC
Étudier un projet de parc-relais de 800 places à Sécheron, situé en bordure sud des voies CFF et relié à l'avenue de la Paix et à l'avenue de France.

Explication des écarts

L'étude est terminée. PL de bouclage en cours d'élaboration.

1008788 - Étude -Transformation et rénovation des bâtiments de "La Pastorale"

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	650'000	581'926		15'969	15'969	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8788, votée le 31/01/2003, ouvrant un crédit d'étude extraordinaire de 650'000 F en vue de la transformation et rénovation des bâtiments de «la Pastorale» sise 106, route de Ferney à Genève

Explication des écarts

L'étude est terminée. Cette loi sera bouclée prochainement.

1008822 - HUG - sécurité incendie des bâtiments

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	25'837'000	16'552'419	6'300'000	3'233'862	-3'066'138	-49%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8822, votée le 31/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 25'837'000 F pour les travaux d'amélioration des mesures de prévention et de sécurité incendie de l'Hôpital cantonal.
Mettre aux normes incendie actuellement en vigueur les différents bâtiments de l'hôpital cantonal.

Explication des écarts

Les travaux avancent plus lentement que prévu en raison des contraintes d'exploitation imposées par les HUG.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009015 - Démolition - reconstruction du Collège Sismondi

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	66'616'000	35'561'858	13'300'000	11'066'270	-2'233'730	-17%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9015, votée le 24/10/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 73'215'000 F pour la démolition -reconstruction du Collège Sismondi (crédit de construction 66'616'000 F).

Démolir les pavillons en bois (1955) et reconstruire le Collège Sismondi, d'une surface utile de 8'500 m2 avec une capacité d'accueil de 800 élèves dès la rentrée 2008 pour la 1ère phase et celle de 2011 pour la 2ème phase.

Explication des écarts

Le chantier n'avance pas selon la planification prévue (les mandataires n'arrivent pas à tenir les délais fixés, gros retard sur la charpente bois...). Des retards sont donc à prévoir quant à la mise à disposition des locaux. Au vue des risques identifiés et des difficultés rencontrées sur ce chantier, il est vraisemblable que des dépassements financiers soient programmés.

1009038 - CO Cayla - construction

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	63'001'000	49'407'841	100'000	60'543	-39'457	-40%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9038, votée le 19/12/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 67'861'000 F pour la démolition -reconstruction du cycle d'orientation de Cayla (crédit de construction 63'001'000 F).

Construire un cycle d'orientation à la place de l'ancien bâtiment.

Explication des écarts

Il s'agit des dernières factures des fournisseurs. La construction du bâtiment est achevée depuis l'automne 2009. Le PL de bouclage est en cours d'élaboration.

1009279 - UNI - étude 5è étape et travaux préparatoires de la 6è étape

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'786'000	7'549'063	50'000	28'483	-21'517	-43%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9279, votée le 21/01/2005, ouvrant un crédit d'étude de 7'786'000 F en vue de la construction de la 5e étape et des travaux préparatoires de la 6e étape du Centre médical universitaire (CMU).

Étudier la construction de la 5ème étape du Centre médical universitaire (CMU) et démarrer les travaux de construction avant 2011 afin de bénéficier de la subvention fédérale de 30% et préparer les travaux préparatoires de l'étape 6.

Explication des écarts

Les mandataires n'ont pas effectué toutes les prestations qui étaient prévues en 2010.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009294 - CO Florence étude en vue rénovation et agrandissement du cycle

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'678'560	1'601'320		875	875	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9294, votée le 22/10/2004, ouvrant un crédit d'étude de 1'678'560 F pour la rénovation et l'agrandissement du cycle d'orientation de la Florence, sis 16, chemin du Velours, à Conches. Étudier la possibilité de rénover et d'agrandir le cycle d'orientation.

Explication des écarts

Le montant comptabilisé correspond à l'activation d'heures. L'étude est terminée. Le PL de bouclage est en cours d'élaboration.

1009295 - CO Florence - construction d'un bâtiment complémentaire

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	6'067'839	4'032'270	950'000	235'598	-714'402	-75%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9295, votée le 27/08/2004, ouvrant un crédit d'investissement de 6'498'368 F pour les travaux de construction d'un bâtiment complémentaire de 8 classes avec locaux administratifs au CO de la Florence (crédit de construction 6'067'839 F).

Construire un bâtiment annexe au CO de La Florence d'une capacité de 8 classes, d'une salle des maîtres et d'une salle de conférences pour la rentrée 2011.

Explication des écarts

Le projet touche à sa fin. Les aménagements extérieurs seront réalisés courant 2011.

1009422 - HUG - construction et équipement de la 3^e étape /phase 3.1 et 3.2 de la maternité

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	74'119'000	44'966'127	22'000'000	8'684'210	-13'315'790	-61%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9422, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 86'931'000 F pour la construction et l'équipement de la 3^e étape (phases 3.1 et 3.2) de la maternité (crédit de construction 74'119'000 F).

Mettre en œuvre les travaux de transformation et d'équipements planifiés dans la phase 3 du programme de rénovation de la Maternité avec mise à disposition prévue à fin 2011.

Explication des écarts

La fin des travaux de l'étape 3.1 a pris 6 mois de retard qui se répercute sur le démarrage des travaux de l'étape 3.2. La mise aux normes AEAI de cette étape engendre un retard supplémentaire de 4 mois. La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2012.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009464 - ECG Henry-Dunant - surélévation aile sud transformations intérieures et mise en conformité incendie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'580'000	7'043'309		721	721	-22.5%
Recettes						-22.5%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9464, votée le 22/04/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 9'693'000 F pour la surélévation de l'aile sud, les transformations intérieures et la mise en conformité aux normes incendie de l'ECG Henry-Dunant (crédit de construction 8'580'000 F).

Effectuer les travaux d'agrandissement et mettre le bâtiment en conformité des normes incendie.

Explication des écarts

Les travaux sont terminés. La loi sera bouclée prochainement

1009497 - Subvention à la Fondation Aigues-Vertes pour la 2^e étape du réaménagement du village

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	13'000'000	12'026'899	50'000	245'529	195'529	391%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9497, votée le 17/03/2005, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 13'000'000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la deuxième étape du réaménagement du village (construction des bâtiments C, E et F, transformation de l'ancienne ferme en maison des artisans, rénovation de la maison Forsythia et réalisation des infrastructures)

Explication des écarts

Les travaux sont terminés et le versement de la dernière tranche de la subvention à la fondation a été effectué. La loi sera bouclée d'ici fin 2011.

1009503 - Étude - Construction d'un bâtiment pour la HEG sur le site de Battelle

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'237'000	2'265'149		143'755	143'755	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9503, votée le 01/12/2005, ouvrant un crédit d'étude de 2'237'000 F, en vue de la construction d'un bâtiment pour la Haute École de gestion sur le site de Battelle à Carouge

Étudier la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Battelle.

Explication des écarts

Il était prévu de payer le solde en 2009. Les mandataires ont facturé en 2010. La loi sera bouclée prochainement.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009504 - CO Seymaz - construction d'un cycle d'orientation à Chêne-Bourg

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	53'861'000	50'928'677	100'000	338'929	238'929	239%
Recettes		70'000				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9504, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 58'321'000 F pour la construction du cycle d'orientation de la Seymaz (crédit de construction 53'861'000 F). Construire un nouveau cycle d'orientation.

Explication des écarts

Les travaux dus à des malfaçons sont en cours de finition. Le projet est donc bientôt terminé. La loi sera bouclée prochainement.

1009509 - Étude - transformation et rénovation bâtiments du pouvoir judiciaire au Bourg de Four

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'556'972	186'409		210'166	210'166	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9509, votée le 17/02/2006, ouvrant un crédit d'étude de 1'556'972 F en vue de la transformation et la rénovation des bâtiments du pouvoir judiciaire sis 1-3, place du Bourg de-Four et 3-5-7, rue des Chaudronniers

Étudier la possibilité de transformer et rénover les bâtiments du pouvoir judiciaire.

Explication des écarts

Les études sont encours de finalisation.

1009548 - HUG - étude en vue de la construction d'un nouveau bâtiment des lits - BDL2

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	10'364'000	9'695'638	500'000	697'594	197'594	40%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9548, votée le 02/12/2005, ouvrant un crédit d'étude de 10'364'000 F en vue de la construction du nouveau bâtiment des lits (BDL 2) de l'hôpital cantonal

Le projet de loi concerne l'organisation d'un concours international d'architecture à deux degrés et l'étude du projet lauréat en vue de la construction du nouveau bâtiment des lits sur le site Cluse-Roseaie.

Explication des écarts

L'étude est terminée et le PL de construction (Loi 10703) a été voté le 19/11/2010. Un PL de bouclage est en cours d'élaboration.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009610 - Programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux - EMS

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	37'567'000	28'328'351	10'000'000	22'027'424	12'027'424	113%
Recettes						

* une erreur de comptabilisation s'est produite sur cette loi au cours de l'année 2010. Une régularisation comptable sera effectuée en 2011 afin de régler le problème. Le montant comptabilisé en 2010 aurait du être de 11'066'270 F.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9610, votée le 15/12/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 37'567'000 F pour le programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux (EMS).

Accorder une indemnité cantonale d'investissement de 37'567'000 F pour la construction de 3 EMS d'une capacité de 203 lits:

La Poterie 65 lits 13'090'000 F, Les Mouilles 78 lits 13'382'000 F, Happy Days 60 lits 9'870'000 F et la mise aux normes de l'EMS Les Bruyères (74 lits existant) 1'225'000 F.

Explication des écarts

Les travaux de mise aux normes de l'EMS des Bruyères ont pris du retard. Le paiement de la subvention y afférent n'a pu être effectué en 2009, comme prévu, mais seulement début 2010.

La loi sera bouclée prochainement.

1009622 - Étude - construction d'un établissement d'exécution des mesures et nouveaux bâtiments à Champ-Dollon

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	3'530'000	3'022'389		107'266	107'266	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9622, votée le 02/12/2005, ouvrant un crédit d'étude de 3'530'000 F en vue de la construction d'un établissement d'exécution des mesures en milieu fermé et de nouveaux bâtiments pour le centre de psychothérapie « la Pâquerette », de l'unité carcérale psychiatrique et la prison préventive pour femmes, sur le site de Champ-Dollon.

Explication des écarts

Paiement du solde des factures 2009 de l'étude. Ce projet est terminé. La loi sera bouclée prochainement.

1009708 - Aimée-Stitelmann - construction et équipement d'un bâtiment scolaire à Plan les Ouates

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	67'106'000	64'240'284	200'000	638'751	438'751	219%
Recettes	12'100'000	12'008'838		3'125'144	3'125'144	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9708, votée le 17/02/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 71'650'000 F pour la construction et l'équipement d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement secondaire post-obligatoire à Plan-les-Ouates (crédit de construction : 67'106'000 F).

Construire et équiper un nouveau bâtiment scolaire à la route de Base à Plan les Ouates.

Explication des écarts

Dépassement en 2010 dû à la prise en charge provisoire par l'Etat des frais dus à un dégât d'eau. Les entreprises responsables procéderont au remboursement. La loi sera bouclée d'ici fin 2011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009727 - Remplacement fluides réfrigérants et mise en conformité des installations de production du froid

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'738'770	1'139'571	1'000'000	271'083	-728'917	-73%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9727, votée le 17/11/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 2'738'770 F en vue des travaux pour le remplacement des fluides réfrigérants R12 et R502 ainsi que la mise en conformité des installations de production de froid concernées

Mettre en conformité de la loi fédérale sur les produits chimiques (LChim 01.08.2005) des 218 installations de production de froid dont l'État est propriétaire.

Explication des écarts

Une grande partie des travaux prévu en 2010 ont dû être reportés Ce report provient de la complexité des audits et des études pour la remise à niveau au juste besoin (locaux informatiques) des machines de froid du NHP, Sciences II et Uni-Mail.

1009733 - Étude - transformation et rénovation des locaux de l'ancienne École de médecine

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	839'280	625'206	100'000	414'824	314'824	315%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9733, votée le 01/12/2006, ouvrant un crédit d'étude de 839'280 F en vue de la transformation et la rénovation des locaux de l'ancienne École de Médecine sis 20, rue de l'École-de-Médecine.

Étudier la possibilité de transformer et rénover les bâtiments de l'ancienne École de médecine.

Explication des écarts

Erreurs d'imputations comptables. Prestation qui concernent le crédit de programme bâtiments (à extourner).

1009860 - Remplacement équipements techniques et rénovation des bâtiments de Genève-Plage

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	9'184'088	11'420'802		188'062	188'062	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9860, votée le 22/09/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 9'184'088 F pour le remplacement des équipements techniques et la rénovation des bâtiments de Genève-Plage.

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent aux soldes des factures 2009 payées en 2010. Cette loi sera bouclée prochainement.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009864 - Construction et aménagement d'une nouvelle structure de détention à Puplinge

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	17'643'800	17'238'341		68'258	68'258	
Recettes	6'100'000	4'457'409	210'000		210'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9864, votée le 23/06/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 18'423'000 F pour la construction et l'équipement d'une nouvelle structure de détention à Puplinge (crédit de construction 17'643'800 F).

Construire un nouveau bâtiment pour accueillir des détenus condamnés à des peines inférieures à 1 année.

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent aux soldes des factures 2009 payées en 2010. Cette loi sera bouclée prochainement.

1009891 - Subvention à la Fondation Aigues-Vertes pour la 3^e phase des travaux - rénovation et mise en conformité de 9 bâtiments

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'000'000	5'261'464	700'000	1'326'557	626'557	90%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9891, votée le 17/11/2006, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 7'000'000 F à la Fondation Aigues-Vertes pour la troisième phase des travaux portant sur la rénovation et la mise en conformité de neuf bâtiments, soit six d'habitation et trois d'ateliers et d'administration.

Explication des écarts

Mauvaise estimation de la Fondation Aigues-Vertes et retard du chantier. Les travaux sont terminés et le versement de la dernière tranche de subvention a été effectuée. Cette loi sera bouclée prochainement.

1009897 - CO Drize - construction et équipement d'un cycle d'orientation

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	63'241'0000	49'141'551	10'500'000	8'731'331	-1'768'669	-17%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9897, votée le 17/11/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 65'196'000 F pour la construction et l'équipement du cycle d'orientation de Drize à Carouge (crédit de construction 62'241'000 F).

Construire un nouveau cycle d'orientation à Drize.

Explication des écarts

Les entreprises ont tardé à faire parvenir les factures mais la construction est terminée. Ce cycle a été mis en service à la rentrée scolaire 2010-2011. La loi sera bouclée d'ici fin 2011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009995 - UNI - construction de la 5^è étape du Centre médical universitaire CMU

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	177'887'000	13'914'109	24'700'00	15'155'956	-9'544'044	-39%
Recettes		4'340'000		1'935'000	1'935'000	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9995, votée le 25/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 193'483' 000 F en vue de la construction de la 5^e étape du Centre médical universitaire (CMU) (crédit de construction 177'887'000 F).

Construire la 5^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU) pour accueillir l'École romande de pharmacie, la section de médecine dentaire, une crèche et agrandir l'animalerie à l'horizon 2016.

Explication des écarts

Estimation erronée des mandataires et retard dans la facturation par les entreprises.

1010006 - Construction d'un bâtiment pour préadolescents et adolescents handicapés physiques / Roseraie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'809'560	3'842'505		571'971	571'971	
Recettes		200'000				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10006, votée le 15/06/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 5'233'560 F pour la construction d'un bâtiment pour préadolescents et adolescents handicapés physiques sis au 10, sentier de la Roseraie (crédit de construction : 4'809'560 F)

Explication des écarts

Retard administratif des entreprises qui implique une comptabilisation en 2010 non prévisible initialement. Cette loi sera bouclée prochainement.

1010025 - Rénovation et restauration des façades et toitures du bâtiment sud du Collège Calvin

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	9'962'781	3'635'168	2'500'000	1'413'621	-1'086'379	-43%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10025, votée le 15/06/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 9'962'781 F pour les travaux de rénovation et restauration des façades et toitures du bâtiment sud du Collège Calvin à la rue Théodore-de-Bèze

Rénover les façades et les toitures du Collège Calvin, à l'horizon 2012, tout en veillant à ne pas perturber son exploitation permanente.

Explication des écarts

Les travaux se déroulant dans un bâtiment classé et occupé, les objectifs de réalisation pour l'année 2010 n'ont pas pu être tenus.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010043 - Subvention pour la reconstruction de l'EMS existant de Butini à Onex

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	23'405'000	7'276'613	6'630'000	2'450	6'627'550	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10043, votée le 21/09/2007, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 23'405'000 F pour la reconstruction de l'EMS existant de Butini à Onex, dans le cadre du programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux (EMS) Reconstruire l'EMS "Butini" afin de mettre à disposition 132 lits (46 lits supplémentaires) dans le courant de l'année 2012.

Explication des écarts

Vu le retard pris dans la première phase des travaux et sa répercussion sur la fin des travaux (environ + 6 mois) le paiement des subventions, sont retardés : la prévision 2010 passe en 2011. Rien ne sera versé en 2010. De ce fait, les paiements s'étalent encore jusqu'en 2013.

1010045 - Subvention pour l'extension des établissements publics pour l'intégration de Thônex II

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'597'000	6'344'490	2'300'000	2'252'510	-47'490	-2%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10045, votée le 12/10/2007, ouvrant une subvention cantonale d'investissement de 8'597'000 F pour la construction de l'extension des établissements publics pour l'intégration de Thônex II
Projet de résidence pour personnes handicapées fortement dépendantes avec encadrements. Ce projet comporte 3 appartements de 6 chambres pour 18 résidents ainsi que 3 salles d'ateliers et une buanderie professionnelle.

Explication des écarts

Travaux terminés. Budget arrondi par rapport au montant final payé en 2010. La loi sera bouclée prochainement.

1010113 - Construction et équipement d'une maison du terroir

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'212'000	4'338'409	360'000	354'140	-5'860	-2%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10113, votée le 31/11/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 4'342'000 F pour la construction et l'équipement d'une maison du terroir regroupant, d'une part, la cave et le bouteiller du vignoble de la République et canton de Genève, la cave expérimentale de la Station de viticulture et d'œnologie et, d'autre part, les locaux administratifs et promotionnels de l'Office de promotion des produits agricoles (crédit de construction : 4'212'000 F).

Il faut ajouter à la loi un crédit complémentaire de 678'000 F voté le 6 juin 2009 par la commission des travaux du GC.

Explication des écarts

Le chantier est fini. Les dépenses 2010 concernent les dernières factures reçues des mandataires. Cette loi sera bouclée prochainement.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010209 - Programme d'efficacité énergétique des installations des bâtiments de l'État

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'000'000	272'471	1'800'000	445'136	1'354'864	-75%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10209, votée le 10/10/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 8'000'000 F pour financer le programme d'efficacité énergétique des installations des bâtiments de l'Etat de Genève.

Appliquer aux bâtiments propriétés de l'État la stratégie élaborée en matière de maîtrise des dépenses énergétiques.

Explication des écarts

L'objectif du projet à été atteint en 2010 avec des investissements inférieurs à l'estimation. Cela signifie que l'investissement ponctuel de 445'136 F a permis de faire une économie d'énergie 1'067'211 F par an.

1010210 - PO Tulette - étude en vue de la construction d'un bâtiment scolaire à Frontenex

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'615'000	452'525	2'500'000	1'237'627	-1'262'373	-50%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10210, 10/10/2008, ouvrant un crédit d'étude de 4'615'000 F en vue de la construction d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement secondaire post-obligatoire à Frontenex, la réalisation d'un parking P+R et le transfert des activités sportives des Fourches sur le site de Belle-Ideé à Chêne-Bourg.

Étudier la réalisation d'un bâtiment scolaire pour l'enseignement secondaire post-obligatoire pouvant accueillir 1026 élèves à l'horizon 2013 ainsi que la réalisation d'un P+R de 300 places.

Explication des écarts

Retard de 6 mois dû au recours contre le résultat du concours d'architecture. Projection budgétaire 2010-2015 est revue en conséquence.

1010234 - UNI - étude en vue de la construction de la 6^è étape du Centre médical universitaire (CMU)

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'966'000	1'492'220	2'000'000	1'914'238	-85'762	-4%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10234, votée le 27/06/2008, ouvrant un crédit d'étude de 3'966'000 F en vue de la construction de la 6^{ème} étape du Centre médical universitaire (CMU)

Étudier la construction de la 6^{ème} et dernière étape du Centre médical universitaire (CMU) et démarrer les travaux de construction en 2011 afin de bénéficier de la subvention fédérale de 30%.

Explication des écarts

Léger retard dans les prestations des mandataires effectuées et payées en 2010. Le projet d'étude est terminé. Le démarrage des travaux à l'automne 2011 est conditionné par le vote du PL au Grand Conseil.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010305 - Étude - construction à Bernex de nouveaux bâtiments pour l'office cantonal des automobiles et de la navigation OCAN

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'720'000		200'000		-200'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude de 2'720'000 F en vue de la construction délocalisée à Bernex de nouveaux bâtiments pour l'office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN) et de la fourrière cantonale.

Étudier la délocalisation de l'OCAN et de la fourrière cantonale sur le site de la Sécurité civile à Bernex, à l'horizon 2015.

Explication des écarts

Le PL n'est pas encore voté par les Grand Conseil (en attente du rapport final du PACA de Bernex).

1010306 - Acquisition des bâtiments occupés par l'office cantonal de la population route de Chancy à Onex

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	40'951'000	40'519'703		646	646	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10306, votée le 18/09/2008, ouvrant un crédit extraordinaire d'investissement de 40'951'000 F pour l'acquisition des bâtiments occupés par l'office cantonal de la population sis sur les parcelles n° 2177 et 2179 de la commune d'Onex.

Explication des écarts

Le projet est terminé. La loi sera bouclée prochainement.

1010309 - Subvention à la fondation Clair-Bois pour la création d'un nouveau foyer et la reconstruction de l'EMS Le Prieuré

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	28'214'000	4'859'511	1'700'000	3'194	-1'696'806	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10309, votée le 14/11/2008, ouvrant un crédit global maximum au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 28'214'000 F, comprenant une subvention de 8'284'000 F pour la Fondation Clair Bois, (création d'un foyer de 24 places) en faveur des jeunes enfants jeunes adultes IMC et une subvention de 19'930'000 F pour la reconstruction de l'EMS existant Le Prieuré

Démolir et reconstruire l'EMS Le Prieuré offrant une capacité de 144 lits (+43 lits supplémentaires). Construire un nouveau foyer de 24 places en faveur de Clair-Bois.

Explication des écarts

Retard sur le chantier. L'opérateur aurait dû commencer les travaux de construction début 2009. Il n'a obtenu l'autorisation de construire qu'en septembre 2009 et a tardé à lancer le chantier, dont l'ouverture est prévue le 28.03.2011. Le versement des subventions est décalé en conséquence.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010310 - Construction de 3 nouveaux EMS / Avanchets / Drize / Lausanne

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	26'625'000	8'234'236	8'470'000	7'576'981	-893'019	-11%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10310. Votée le 05/12/2008, ouvrant un crédit global maximum au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 26'625'000 F pour la construction de trois nouveaux EMS (Avanchets 10'250'000 F, Drize 9'375'000 F et Lausanne 7'000'000 F), dans le cadre du programme de construction (EMS 2010).

Construire 3 nouveaux EMS offrant, à fin 2011, 216 lits supplémentaires se répartissant de la manière suivante: EMS Avanchets: 76 lits; EMS Drize: 60 lits; EMS Lausanne: 80 lits.

Explication des écarts

L'opérateur de l'EMS de Lausanne a annoncé un retard important sur l'avancement des travaux. De ce fait le versement des subventions est retardé et une partie ne pourra être versée qu'en 2011.

1010311 - Construction d'un nouvel EMS /Bessonnette

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	6'975'000	2'308'080	1'920'000	1'922'575	2'575	0%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10311, votée le 23/01/2009, ouvrant un crédit global maximum au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 6'975'000 F pour la construction d'un nouvel EMS (Bessonnette), dans le cadre du programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux (EMS 2010..

Accorder une indemnité cantonale d'investissement de 6'975'000 F pour le projet de construction d'un EMS de 63 lits et de 15 places en foyer de jour qui sera disponible à fin 2011.

Explication des écarts

Pas d'observation spécifique, le projet se déroule selon les prévisions.

1010312 - Construction de l'EMS Vandelle et agrandissement de la Maison de la Tour

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	17'126'750	4'786'450	4'270'000	3'514'594	-755'406	-18%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10312, votée le 23/01/2009, ouvrant un crédit global maximum au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 17'126'750 F pour la construction d'un EMS (Vandelle pour 13'326'750 F) et la mise aux normes avec agrandissement d'un EMS existant (Maison de la Tour pour 3'800'000 F), dans le cadre du programme de construction et de mise aux normes d'établissements médico-sociaux (EMS 2010). Construire un nouvel EMS (Vandelle) d'une capacité de 80 lits; rénover et agrandir l'EMS La Tour pour porter sa capacité d'accueil à 45 lits à l'horizon 2014.

Explication des écarts

Le dernier versement de la subvention pour l'EMS Vandelle se fera en 2011. La transformation de l'EMS de la Tour est remise en cause par le propriétaire, soit l'ECR de Genève, qui compte vendre son bien. L'EMS devra dès lors cesser toute activité.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010323 - Étude - construction 2^e et 3^e étape Hôtel de police et élargissement de la passerelle sur l'Arve

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	9'704'200	845'398	5'500'000	974'098	4'525'902	-82%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10323, votée le 03/04/2009, ouvrant un crédit d'étude de 9'220'000 F en vue de la construction des 2^e et 3^e étapes de l'Hôtel de police à la Queue d'Arve et un crédit d'étude de 484'200 F pour l'élargissement de la passerelle sur l'Arve

Étudier la réalisation des étapes 2 et 3 du NHP qui permettra, à l'horizon 2017, l'installation de la police judiciaire, d'une unité de détention, des services généraux et d'infrastructures destinés principalement à la formation.

Explication des écarts

Retard dans les études suite aux exigences des projets du PAV et de data center.

1010407 - Subvention - Institut de hautes études internationales et du développement /IHEID7 pour la construction de la Maison de la paix

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	42'929'000	2'500'000	17'000'000	8'200'350	-8'799'650	-52%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10407, votée le 03/04/2009, ouvrant un crédit au titre de subvention cantonale d'investissement de 42'929'000 F à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) pour la construction de la Maison de la Paix.

Construire la "Maison de la paix" qui accueillera, en 2013, l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) issu de la fusion de HEI et IUED.

Explication des écarts

Retard dans la délivrance de l'autorisation de construire.

10408 - Indemnité d'investissement aux Établissements publics pour l'intégration /EPI pour le projet des Marronniers

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'419'300	656	5'420'000	4'084'323	-1'335'677	-25%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10408, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit global maximum à titre d'indemnité cantonale d'investissement de 5'419'300 F aux Établissements publics pour l'intégration (EPI) pour le projet des Marronniers.

Acquisition et transformation du bâtiment "Les Marronniers" pour accueillir des personnes handicapées psychiques et faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

Explication des écarts

Retard dans l'avancement du projet dû à l'opérateur. Les travaux de construction s'achèveront fin 2011 et non début 2011 comme prévu. Ce retard a repoussé le versement, d'une partie de la subvention.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010409 - HUG - rénovation partielle et équipement de l'Hôpital des enfants existant

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	20'130'000	1'913'459	8'000'000	4'220'315	-3'779'685	-47%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10409, votée le 13/03/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 21'994'000 F en vue de la rénovation partielle et l'équipement de l'Hôpital des enfants existant (crédit de construction 20'130'000 F).

Poursuivre les travaux de transformation et d'aménagement partiel de l'hôpital des enfants suite à la construction du bâtiment "socle" et du bâtiment "haut".

Explication des écarts

Erreur d'estimation décaissée des mandataires en 2010. Malgré de nombreux imprévus, l'avancement du chantier a été parfaitement maîtrisé via des solutions apportées par les mandataires. L'intégration de nouvelles normes d'hygiène (oncologie) ont été intégrées au projet. L'aile Nord est terminée. Les nouvelles normes hospitalière en matière d'hygiène ont pu être intégrées dans le projet de l'aile Ouest.

1010418 - Établissement Curabilis ainsi que divers ouvrages Champ-Dollon

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	105'518'000	1'175'913	24'440'000	10'721'198	-13'718'802	-56%
Recettes	24'000'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10418, votée le 15/05/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 108'847'000 F pour la réalisation d'un établissement dit «Curabilis» pour l'exécution, de nature pénale, de mesures thérapeutiques institutionnelles pour le traitement des troubles mentaux ainsi que de divers ouvrages (crédit de construction : 105'518'000 F).

Construire un établissement pavillonnaire de 62 places, de nouveaux locaux pour l'unité cellulaire psychiatrique de 15 places et de nouveaux locaux pour La Pâquerette d'une capacité de 15 places à l'horizon 2015.

Explication des écarts

Estimation des décaissements erronée et mauvaise répartition initiale du montant entre Curabilis et Rénovation de Champ-Dollon.

1010486 - Construction d'un parking de 400 places pour l'OMC

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	26'934'000	700	1'000'000	113'641	-886'359	-89%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10486, votée le 09/10/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 26'934'000 F pour la construction d'un parking de 400 places pour l'organisation mondiale du commerce (OMC).

Construire un parking souterrain de 400 places pour l'OMC sur la parcelle 4491 à l'horizon 2014.

Explication des écarts

Retard dû au recours de la Ville de Genève contre le P+R Sécheron.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010668 - Construction et équipement d'une annexe à la prison de Champ-Dollon

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	24'072'200			8'170'663	8'170'663	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10668, votée le 28/05/2010, ouvrant un crédit extraordinaire d'investissement de 24'984'000 F pour la construction et l'équipement d'une annexe à la prison de Champ-Dollon (crédit de construction : 24'072'200 F).

Construire, courant 2011, une annexe à la prison de Champ-Dollon offrant 100 nouvelles places de détention et 5 ateliers.

Explication des écarts

Nouveau projet de construction d'une nouvelle structure de 100 places de détention sur le site de la prison actuelle.

1910005 - EMS - Béthel

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'000'000		2'000'000		-2'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Projet supprimé car entrée en vigueur de la nouvelle loi J7.20 et son règlement d'application J7.20.1 le 01.04.2010 et est remplacée par des subventions à l'exploitation délivrées et gérées par le DSE. Les budgets 2010-2014 sont donc à annuler.

1910006 - HUG Maternité étape 3.3

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			500'000		-500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 10667, déposé le 12/05/2010 et votée le 18/03/2011, ouvrant un crédit d'investissement de 73'726'000 F pour la construction et l'équipement de la 3e étape de la maternité (phase 3.3). (crédit de construction = 66'676'000 F).

Mettre en œuvre les travaux de transformation et d'équipement planifiés dans la phase 3 du programme de rénovation de la maternité avec mise à disposition prévue à fin 2015.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

PL crédit d'investissement pas encore voté (le rapporteur n'a pas remis son rapport)

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910007 - HUG - Nouveau bâtiment des lits (BDL/2)

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			4'000'000		-4'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10703, votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 253 687 000 F en vue de la construction et l'équipement du nouveau bâtiment des lits (BDL2).

Construire le bâtiment des lits 2 (BDL/2) d'une capacité de 420 lits selon les normes actuellement en vigueur (chambres à 2 lits avec sanitaire), pour être mis à disposition à l'horizon 2015.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

PL crédit d'investissement présenté avec retard au Grand Conseil, en raison du non respect par les mandataires des coûts admis par le DCTI.

1910008 - La Brenaz II - étude

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	55'000'000		200'000		-200'000	-100%
Recettes	15'000'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Construire un nouvel établissement pénitentiaire (La Brenaz II) sur le site de Champ-Dollon afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement actuel dont le taux d'occupation a largement dépassé les 100% depuis plusieurs années.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010 due au retard dans l'achèvement de l'étude de faisabilité.

1910010 - Poste de police

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'400'000		2'000'000		-2'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Projet d'implantation initial vraisemblablement abandonné (intégration du projet dans un futur bâtiment construit par la Ville).

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910011 - PSI - Chemin Forestier

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	12'000'000		300'000		-300'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Dossier suspendu et projet revu, doit passer en commission de priorisation.

1910012 - CFP - Agrandissement

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	900'000		300'000		-300'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

En attente du programme du DIP.

1910013 - ECG, 3^e école de culture générale - étude

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'800'000		300'000		-300'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Étudier la réalisation d'un nouveau groupe scolaire de 9'830 m² pour l'école de culture générale Ella-Maillart dans la plaine de l'Aire pouvant accueillir 900 élèves à l'horizon 2015.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

En attente du programme du DIP.

1910014 - Fourches , transfert équipements sportifs sur le site de Belle-Ideé

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'900'000		1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Déplacer les activités sportives du terrain des Fourches sur le site de Belle-Ideé pour permettre la construction de l'École de commerce de Frontenex..

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Retard dans l'achèvement des études (concept énergétique, piste auto modélisme).

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910015 - HEAD - Lyon

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'000'000		500'000		-500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Projet en standby. Attente programme et exposé des motifs du DIP.

1910016 - Jardins familiaux, La Chapelle - Lancy

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'900'000		500'000		-500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Déplacer les jardins familiaux de Lancy sur une parcelle située sur la commune de Vernier afin de permettre, en lieu et place, la construction de 300 logements.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

La planification initiale était trop optimiste.

1910017 - Jardins familiaux, Les Sciens - Plan les Ouates

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'600'00		500'000		500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Déplacer les jardins familiaux de Plan-les-Ouates sur une nouvelle parcelle afin de permettre, en lieu et place, la construction de 300 logements.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Retard du projet, la planification initiale était trop optimiste.

1910018 - Ancienne école de médecine rénovation agrandissement

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	29'000'000		1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes	7'000'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Transformer et rénover les locaux de l'Ancienne école de médecine (AEM) pour les besoins de la section de physique de l'Université.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Études complémentaires suite aux divers préavis lors de la procédure de la demande d'autorisation de construire et retard qui se répercute sur le dépôt du PL de construction.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910019 - Battelle bâtiment B

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			6'000'000		-6'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 52'172'000 F pour la construction et l'équipement d'un bâtiment pour la Haute école de gestion et d'un parking sur le site de Battelle à Carouge (crédit de construction 49'568'000 F, crédit d'équipement 2'185'000 F crédit d'équipement).

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

PL non voté à fin 2010, recours autorisation de construire jugé à mi-décembre 2010. D'autre part, l'association des habitants a fait recours contre l'autorisation de construire auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice

1910020 - HESA Battelle

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'800'000		1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Programme pas remis par le DIP.

1910038 - Relogement des forains et des gens du voyage

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	12'777'000		500'000		-500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10673 votée le 19/11/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 12'777'000 F pour l'aménagement des terrains de la Bécassière permettant le relogement des forains et des gens du voyage, pour la construction d'un parking en surface destiné aux forains à la route du Bois-Brûlé et pour le démontage des installations sur le site du Molard à Versoix.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Retard sur l'élaboration et le vote du PL.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910039 - Construction du solde des EMS

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	178'850'000		20'560'000		-20'560'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Projet arrêté car une nouvelle version de loi supprime le subventionnement de l'investissement à la construction, des équipements et pour l'acquisition de terrains et met en place un subventionnement à l'exploitation des EMS délivrées et gérées par le DSE. Les budgets 2010-2014 sont donc à annuler.

Prêts

4800013 - Remboursement de prêts pour locations-financements

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			98'271'475	104'772'591	6'501'116	+7%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet dit "technique" afin de répondre aux dispositions légales des normes IPSAS qui permet, lorsque des immobilisations suffisamment spécifiques sont mises à disposition d'entités, et que ces dernières en ont un besoin impératif pour l'exécution de leurs tâches déléguées, de considérer ces immobilisations comme des locations-financements. Cette disposition permet de faire figurer dans les comptes de l'entité concernée tous les actifs nécessaires à l'exécution de la tâche publique.

Explication des écarts

Les créances de location-financement ont été valorisées pour 2010 à hauteur de 66 millions de francs pour les HUG et à hauteur de 39 millions de francs pour l'UNI.

05.04.08.00 Service des opérations foncières

Crédits d'ouvrage

1008552 - Financement des achats de terrain

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	35'500'000	14'482'791		4'135'953	4'135'953	
Recettes		25'389'435				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8552, votée le 29/11/2002, autorisant le Conseil d'Etat à financer des achats de terrains pour un montant de 35'500'000 F.

Poursuivre la politique d'acquisitions foncières telle qu'elle a été définie ces dernières années.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

Le montant de 35'500'000 F est augmenté des recettes provenant des aliénations de terrains propriété de l'Etat (clause du remploi entre 2003 et 2007). Cette loi permet de réaliser des acquisitions foncières ne disposant pas d'un financement "ad hoc".

1010059 - Fusion et transfert du patrimoine de Palexpo

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	14'400'000		14'400'000	14'400'000		
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10059, votée le 16/11/2007, sur le Palais des Expositions de Genève

Explication des écarts

L'acquisition de la parcelle de Palexpo pour 14.4 millions (prévue au budget 2010) a bien été réalisée en 2010.

1909019 - Acquisitions de terrains

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	30'000'000		7'500'000		-7'500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 10775, déposé le 22/12/2010, destiné au financement des achats de biens immobiliers (terrains ou bâtiments) par l'Etat pour un montant de 30'000'000 F sur quatre ans. Cette loi permettra au canton de mener une politique foncière destinée à lui garantir, le moment venu, la disponibilité des terrains ou des bâtiments nécessaires à la réalisation des équipements et des infrastructures relevant traditionnellement de sa compétence.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010 car le PL a été déposé le 22/12/2010.

05.05.01.00 Office du génie civil

Crédits de programme

2010139 - Crédit de programme (2008-2010) OGC

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	108'170'000	51'451'753	45'780'000	33'064'659	-12'715'341	28%
Recettes	21'841'116	9'786'416	4'700'000		-4'700'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10139, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 108'170'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné aux travaux de construction, d'aménagement et d'entretien structurel des ouvrages routiers propriété de l'Etat de Genève ainsi que pour diverses subventions d'investissement à des collectivités publiques et à des organismes internationaux

Entretenir le réseau des routes nationales et cantonales. Réaliser des infrastructures pour le réseau des transports publics. Construire des routes cantonales. Remplacer des véhicules ou engins nécessaires à l'entretien du réseau routier cantonal.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

Les dépenses globales 2010 sont inférieures au budget voté en raison principalement de grandes difficultés rencontrées dans le cadre des acquisitions de terrains nécessaires aux projets de réaménagements de tronçons de routes, de réalisation de giratoires, d'aménagements en faveur des cyclistes et des piétons, ainsi que des oppositions rencontrées par ces mêmes projets lors des procédures d'autorisation de construire. A relever également que certains projets d'assainissement ou/et de renforcement d'ouvrages d'art nécessitant une coordination avec d'autres maîtres d'ouvrages et une participation financière de ces derniers (communes, AIG, département français limitrophes, etc.) ont dû être différés en raison du retard pris par ces entités dans l'avancement de leurs projets et/ou procédures connexes ou dans la libération des crédits y relatifs. Enfin, les subventions d'investissement budgétées à verser à la Ville de Genève, n'ont pas été facturées par cette dernière.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme de l'office du génie civil est centralisée sur le CR de l'office du génie civil, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 05.05.02 : Direction des ouvrages d'art	8'795'417
CR 05.05.03 : Direction de la voirie cantonale	16'966'203
CR 05.05.05 : Direction des routes	7'303'039
TOTAL	33'064'659

05.05.02.00 Division des ouvrages d'art

Crédits d'ouvrage

1000150 - Constructions de lignes de tramways H 150

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'293'419'865	672'934'130	152'000'000	192'790'774	40'777'774	27%
Recettes	224'460'070	99'196'233	55'650'000	101'171'470	45'521'470	82%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 150, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Renforcer le réseau des transports publics en vue d'améliorer la déserte urbaine, régionale et transfrontalière de l'agglomération et de façon à augmenter significativement la capacité d'accueil. Développer des lignes de tramways par étapes, partout où cela est possible en site protégé, tout en réservant des possibilités d'extension aux extrémités et d'interconnexion de lignes supplémentaires.

Explication des écarts

Les disponibilités financières de la Confédération dans le cadre des conventions de financement étant plus importantes en 2010 qu'en 2011 ont conduit la division des ouvrages d'art à envisager une accélération des travaux sur le TCOB. Le secteur sur la commune de Lancy a été choisi d'une part parce que c'était techniquement possible et d'autre part parce que cela a permis de supprimer la déviation par la rampe Quidort avant la période hivernale.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1007618 - Construction d'une passerelle sur l'Arve et réseau de chauffage à distance à la Jonction

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'017'000	263'634	2'000'000		-2'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 7618, votée le 28/03/2003, ouvrant des crédits de construction pour une passerelle sur l'Arve reliant le chemin de la Gravière à l'avenue de Sainte-Clotilde et pour un réseau de chauffage à distance à la Jonction

Construire, à l'horizon 2012, une passerelle pour permettre le passage des véhicules d'urgence, des piétons et vélos, les fluides, les réseaux d'écoulements et l'énergie de la centrale chaleur force entre le nouvel Hôtel de police (NHP) et les bâtiments Sciences II et III.

Explication des écarts

Ce projet est en attente afin de prendre en compte les besoins liés au nouveau projet de construction du NHP2 (projet 1911913).

1008662 - Tranchée couverte du village de Vézenaz /T105-RC 1 route de Thonon /reprise du PL 7784

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	57'170'652	488'348	12'500'000	4'975'119	-7'524'881	-60%
Recettes	17'500'000		4'000'000	2'500'000	-1'500'000	-40%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8662, votée le 04/04/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 35'370'652 F pour les travaux de construction d'une traversée en tranchée couverte du village de Vézenaz sous la T 105 - RC 1 route de Thonon (reprise du PL 7784) + loi 10441 crédit complémentaire de 21'800'000 F.

Construire la traversée couverte de Vézenaz afin de délester le trafic de transit qui traverse actuellement la localité à l'horizon 2014.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet no 1008662 du CR 05.05.05.

Ce chantier a été engagé plus tard que prévu afin de permettre l'organisation et la mise en place de mesures de circulation liées à l'ouverture du chantier. D'autant plus qu'aucune étude n'avait été entreprise avant de connaître l'issue du scrutin de la votation populaire de novembre 2009.

1008795 - Réalisation d'une passerelle pour piétons et cycles / Passerelle des Sports

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'961'696	8'144'464		455'806	455'806	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8795, votée le 21/09/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 8'981'696 F pour la réalisation d'une passerelle pour piétons et cycles (passerelle des Sports), située entre le carrefour du Bachet-de-Pesay (RC 3) et le complexe du Stade de Genève – Centre commercial.

Construire une passerelle reliant le Stade de Genève et le carrefour du Bachet-de-Pesay et offrir un site protégé aux piétons et cyclistes, à l'horizon 2011.

Explication des écarts

Le chantier est terminé. Les dépenses 2010 concernent les hausses conjoncturelles.

Les dernières factures (~ 200'000 francs) sont bloquées et non payées afin de protéger les intérêts de l'Etat suite à des graves défauts constatés sur la construction de l'ouvrage. La loi sera prochainement bouclée.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009956 - Démolition - reconstruction du pont de Lully

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'112'000	5'486'764	880'000	1'094'986	214'986	24%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9956, votée le 23/03/2007, ouvrant un crédit d'investissement autofinancé de 8'112'000 F pour la réalisation d'une passerelle pour piétons et cycles (passerelle de Certoux - OA 3004) et la démolition - reconstruction du pont de Lully - OA 3001 (RC 64), dans le cadre des travaux de renaturation du cours d'eau de l'Aire et de ses affluents - sécurisation du village de Lully (2ème étape

Remplacer l'ouvrage existant dans le cadre des travaux de renaturation du cours d'eau de l'Aire.

Explication des écarts

Travaux de finitions et adaptations après la mise en service et hausses conjoncturelles.

Les derniers travaux liés à la passerelle de Certoux ont été réalisés fin 2010, le boucllement financier est en cours.

1910030 - Tunnel de liaison CEVA -HUG

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			500'000		-500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

PL non déposé car ce projet est en lien avec le projet d'infrastructures routières du projet d'agglomération (Loi 10749).

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Ce projet sera traité dans le cadre de la loi sur les infrastructures de transport issues du projet d'agglomération (L 10749).

05.05.04.00 Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)

Crédits d'ouvrage

1008191 - CEVA -étude liaison ferroviaire reliant la gare de Cornavin à Annemasse par La Praille et les Eaux-Vives

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	36'000'000	34'526'255				
Recettes		20'694'274		-159'593	-159'593	

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi ouvrant un crédit d'étude en vue de la réalisation d'une liaison ferroviaire reliant la gare Cornavin à Annemasse par la Praille et la Gare des Eaux-Vives.

Un crédit de 36 000 000 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'étude de la construction d'une liaison ferroviaire reliant la gare Cornavin à Annemasse par la Praille et la Gare des Eaux-Vives, selon le tracé O bis abaissé, tel qu'adopté par arrêté du Conseil d'Etat du 4 juillet 1990.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

La recette 2010 est liée à un remboursement de subvention trop perçue. La phase d'étude est terminée.

La loi sera bouclée prochainement.

1008719 - Subvention pour la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille (CEVA) par les CFF

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	35'300'000	38'450'235	82'000'000	651'214	-81'348'786	-99%
Recettes		958'453				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8719, votée le 28/06/2002, ouvrant un crédit de 400'800'000 F au titre de subvention cantonale d'investissement en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les Chemins de fers fédéraux (CFF), dont 35'300'000 pour le remboursement d'une dette CFF de l'année 1964.

Cette subvention d'investissement doit permettre de couvrir la partie des coûts du maître d'ouvrage CFF incombant au canton de Genève sur le territoire suisse en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives.

Explication des écarts

Voir ci-après (4010444).

La dépense de 651'214 francs est liée à une régularisation comptable.

Prêts

4010444 - CEVA - Prêt conditionnel CFF

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	478'970'000	31'849'221		10'944'367	10'944'367	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10444, votée le 26/06/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 113'470'000 F à la loi 8719, votée le 26/08/2002, ouvrant un crédit de 365'500'000 F en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives (CEVA) par les chemins de fer fédéraux (CFF). Le crédit total des travaux est désormais ouvert au Conseil d'État au titre de prêt conditionnellement remboursable.

Cette subvention d'investissement doit permettre de couvrir la partie des coûts du maître d'ouvrage CFF incombant au canton de Genève sur le territoire suisse en vue de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin - Annemasse via La Praille - les Eaux-Vives.

Ce prêt doit permettre de couvrir la partie des coûts supplémentaires incombant au canton de Genève. Ils se décomposent de la manière suivante : améliorations du projet - renforcement des mesures de lutte contre les vibrations et les sons solidiens - renforcement de la dalle de couverture - charges de l'office fédéral des transports.

Explication des écarts

Le budget de 82 millions sur la loi 8719 avait été estimé en considérant que les travaux CEVA seraient en cours ce qui n'a pas été possible en raison des recours encore pendants auprès du Tribunal fédéral administratif. La dépense réelle est de 11 millions, elle correspond au fonctionnement CEVA et aux études, en particulier les études d'exécution génie civil.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

05.05.05.00 Direction des routes

Crédits d'ouvrage

1008050 - Travaux d'aménagement de pistes et de bandes cyclables sur le réseau routier cantonal

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	6'400'000	2'920'300	1'500'000		-1'500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8050, votée le 16/12/1999, ouvrant un crédit quinquennal (1999 - 2003) d'investissement de 6'400'000 F pour les travaux d'aménagement de pistes et de bandes cyclables sur le réseau routier cantonal.

Construire des pistes et bandes cyclables le long du réseau routier cantonal pour rendre plus attractif ce mode de transport individuel et pour accroître sa sécurité. Ce réseau sera augmenté de 13,9 km supplémentaires à l'horizon 2012.

Explication des écarts

La réalisation de la piste cyclable bidirectionnelle prévue n'a pas pu être engagée en 2010 en raison des négociations en vue de l'achat des terrains n'ayant pas pu être finalisées, ainsi que des oppositions à la délivrance de l'autorisation de construire.

1008644 - Mesures OPB /2002-2012/ pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	85'000'000	4'650'925	8'000'000	1'155'969	-6'844'031	-86%
Recettes	21'500'000	744'400	3'000'000		3'000'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8644, votée le 28/03/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 85'000'000 F sur 11 ans (2002-2012) avec subvention pour les études et les mesures d'assainissement des nuisances sonores des routes cantonales et nationales

Assainir les nuisances sonores des routes cantonales et nationales en application de la LPE du 7 octobre 1983 et de l'OPB du 15 décembre 1986, à l'horizon 2014.

Explication des écarts

Évaluation budgétaire surestimée à l'époque. Aujourd'hui les prestations sont définies dans le cadre de la convention programme établie entre l'Etat et la Confédération.

1008757 - Étude pour la route des Nations et pour l'adaptation de la jonction de Ferney

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'488'000	2'581'798	1'380'000	141'352	-1'238'648	-90%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8757, votée le 18/02/2005, ouvrant un crédit d'étude de 5'488'000 francs pour la route des Nations ainsi que pour l'adaptation de la jonction de Ferney

Étudier la réalisation d'une nouvelle liaison routière entre la Jonction de Ferney et l'Avenue Appia afin de délester du trafic de transit qui traverse actuellement Le Grand-Saconnex à l'horizon 2016.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

Etudes reportées suite aux discussions avec la commune du Grand-Saconnex quant à l'aménagement de la parcelle située au portail "Colovrex" (requalification du projet). Les travaux liés à ces études de réalisation seront pris en charge par la loi sur les infrastructures de transport issues du projet d'agglomération (L 10749).

1010519 - Route de liaison P+R Sécheron - avenue de la Paix

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'617'509		1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10519, votée le 06/05/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 2'617'509 F pour la construction de la route de desserte pour la sortie du P+R Sécheron et du futur parking OMC. Réaliser une nouvelle route de liaison nécessaire au bon fonctionnement de la circulation pour la sortie du P+R Sécheron et du parking OMC sur l'avenue de la Paix. Cette route devra être construite en coordination avec le chantier du parking OMC, soit dès fin 2011, pour une mise en service à mi 2013.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Ce projet n'a pas encore démarré car il doit être coordonné avec le projet de construction du parking de l'OMC (loi 10486).

1910032 - Tronçon Bel-Air - Communaux d'Ambilly

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			3'000'000		-3'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

PL non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Ce projet sera traité dans le cadre de la loi sur les infrastructures routières du projet d'agglomération (L 10749)

1910035 - RC 27 - Route de Troinex

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	25'000'000		2'000'000		-2'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

PL non déposé.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

Projet transféré au crédit de programme de l'office du génie civil selon décision de la COPIN du 31.03.2009.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910036 - Tronçon : route de Chancy - route des Communes-Réunies

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	15'000'000		1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Réaménager la route du Grand-Lancy entre la place du 1er Août et la route de Chancy en tenant compte des piétons, des deux roues et des transports publics, pour augmenter la sécurité, favoriser le déplacement des piétons et des deux roues et développer les transports publics sur cet axe.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

1910037 - Déplacement de la route de Challex

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'000'000		1'500'000		-1'500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Déplacer et réaménager la route de Challex le long du talus des voies CFF. Ce déplacement mettra la chaussée à l'abri de l'érosion des eaux du Rhône et permettra la création d'un périmètre destiné à la renaturation et au délaçement ainsi qu'une zone à urbaniser.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

PL en cours d'élaboration, est lié à la procédure en cours du PLQ "Plan du Rhône".

1910043 - Giratoire FTI Maison Carrée - construction

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'500'000		-1'500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10693, votée le 03/12/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 9 535 000 F pour l'exercice 2011 pour la réalisation d'une desserte dite « rue de la Maison Carrée » dans la zone de développement industriel et artisanal du Bois-de-Bay, partie extension, par la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) pour le compte de l'Etat de Genève.

Explication des écarts

Projet transféré au DARES.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

05.06.01.00 Office du logement

1010008 - Construction de logements d'utilité publique - LUP

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	90'000'000	11'528'170	10'000'000	18'076'003	8'076'003	81%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10008, votée le 24/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 F pour la construction de logements d'utilité publique (LUP) (crédit d'acquisition = 90'000'000 F).

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des LUP et financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le no de projet porte sur une partie seulement des objectifs de la loi soit l'acquisition d'immeubles.

Explication des écarts

Cette ligne budgétaire est à considérer avec la ligne 3010008. En effet, le budget global octroyé par le législateur par la LUP, dans sa teneur de 2009, est de 35'000'000 par an. La dépense globale comptabilisée sur ce montant prévu en 2010 est en réalité de 25'838'360 (-26%).

Pour le projet 1010008, qui vise l'acquisition de terrain directement par l'Etat, l'écart s'explique par des opportunités supplémentaires d'acquisitions foncières non budgétisées, notamment par le biais de l'exercice du droit de préemption.

Dotations

3009975 - Dotation à la fondation Cité Universitaire

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'200'000	2'000'000	3'200'000	3'200'000		
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9975, votée le 10/10/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 5'200'000 F au titre de participation permanente en faveur de la Fondation de la Cité Universitaire de Genève et un crédit de fonctionnement annuel de 714 000 F en faveur de la Fondation de la Cité Universitaire de Genève au titre d'aide financière

Accorder une aide financière à la fondation de 714'000 F pour les années 2008 -2011.

Explication des écarts

La fondation Cité Universitaire a été dotée par l'Etat de 3'200'000 francs conformément au dispositif légal de la loi.

3010008 - Construction de logements d'utilité publique - LUP

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	210'000'000	83'864'334	25'000'000	7'762'357	-17'237'643	-69%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10008, votée le 24/05/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 300'000'000 F pour la construction de logements d'utilité publique (LUP)(crédit dotation = 210'000'000 F).

Acquérir des terrains, construire, acquérir et gérer des LUP et financer toute opération destinée à concourir à la réalisation du parc de logements d'utilité publique par l'Etat ou, au moyen de dotations de l'Etat, par des fondations de droit public ou des communes. Le no de projet porte sur une partie seulement des objectifs de la loi soit l'acquisition d'immeubles.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

Cette ligne budgétaire est à considérer avec la ligne 1010008. En effet, le budget global octroyé par le législateur par la LUP, dans sa teneur de 2009, est de 35'000'000 par an. La dépense globale comptabilisée sur ce montant prévu en 2010 est en réalité de 25'838'360 (-26%).

Pour le projet 3010008, qui vise les dotations en particulier aux Fondations de droit public, y compris pour financer des acquisitions de terrain, l'écart s'explique par le fait que trois opérations d'acquisition de terrains engagées en 2010 n'ont finalement pas pu être finalisées (pour un montant total de 11'300'000).

Prêts

4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses			2'000'000	85'850	-1'914'150	-96%
Recettes			650'000	97'283	-552'717	-85%

Résumé de la loi et but du crédit

Permettre, en application de l'article 39D de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), aux coopératives d'habitation d'avoir les fonds propres suffisants afin de réaliser des projets de construction et en application de l'article 39E, aux coopérateurs d'acquérir les parts sociales leur ouvrant l'accès à un logement coopératif. Solde du bilan au 31/12/2009: 297'246.68 F.

Explication des écarts

L'Etat n'a pas été sollicité d'une part en raison du fait que les requérants ont pu profiter de conditions avantageuses de financement et, d'autre part, en raison de projets qui ont été différés.

S'agissant des recettes, les différences sont calculatoires (différence de taux et de montant donnant lieu à intérêts).

4800003 - Prêts hypothécaires HLM-HBM de l'État au logement

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses			5'000'000		-5'000'000	-100%
Recettes			660'000	606'604	-53'396	-8%

Résumé de la loi et but du crédit

Assurer, en application de l'article 21 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, le financement de logements d'utilité publique au sens de la LGL par l'octroi de prêts hypothécaires en 2e et 3e rang. Solde du bilan au 31/12/2009: 1'862'995.71 F.

Explication des écarts

L'Etat n'a pas été sollicité pour l'octroi de prêts hypothécaires (principalement en raison du fait que les requérants ont profité des conditions avantageuses de financement).

S'agissant des recettes, la différence de - 53'396 s'explique par le non remboursement d'un emprunt du Centre universitaires protestant pour 77'500 F. La différence entre les différences s'explique par des éléments calculatoires (différence de taux et de montant donnant lieu à intérêts).

4800007 -

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses						
Recettes				3'126	3'126	

Cette dépense 2010 a été comptabilisée par erreur sur ce projet au lieu du projet n°4008427 - Prêts aux coopératives d'habitation. Cette erreur d'imputation sera corrigée durant l'exercice 2011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

05.08.00.00 Centre des technologies de l'information (CTI)

Crédits de programme

2010140 - Crédit de programme (2008-2010) CTI

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	148'076'000	78'163'671	55'903'000	65'215'384	9'312'384	17%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10140, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 148'076'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné aux équipements et systèmes des technologies de l'information et de la communication.

Explication des écarts

Le budget 2010 (55.9 millions) a été établi en estimant les capacités du CTI sur la base de l'exercice 2008 (37.7 millions) et du premier semestre 2009 (22.9 millions). Il a donc été sous estimé. De plus la réallocation des crédits disponibles non consommés pour les achats nécessaires de l'Infrastructure (+5.8 millions) et de RT (+3.7 millions) explique à elle seule l'écart sur 2010. Le solde de la loi (4.5 millions) déjà engagé au 31.12.2010 sera consommé sur 2011.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du centre des technologies de l'information est centralisée sur le CR du centre des technologies de l'information, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 05.08.03 : Direction pôle clients	17'422'296
CR 05.08.04 : Direction générale	1'528'695
CR 05.08.05 : Direction centre de solutions	4'999'396
CR 05.08.06 : Direction services	10'640'565
CR 05.08.07 : Direction infrastructure	30'624'432
TOTAL	65'215'384

Crédit d'ouvrage

1008129 - Acquisition du système d'information des bâtiments /TA

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	440'000	501'074		87	87	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8129, votée le 17/12/1999, ouvrant un crédit d'investissement de 440'000 F pour l'acquisition du système d'information des bâtiments

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent à 1 heure d'activation de ressource. Activation interne non prévue par la loi pour 80'000 Chf. La loi a été bouclée le 02/07/2010.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1008130 - Développement du domaine eau du système d'information sur l'environnement et l'énergie à Genève /SIEnG/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses		1'002'907		262	262	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8130, votée le 21/09/2000, ouvrant un crédit d'investissement autofinancé de 1'646'450 F pour le développement du domaine eau du système d'information sur l'environnement et l'énergie de Genève (SIEnG)

L'enveloppe informatique est comprise dans le crédit d'investissement du DIM pour un montant de 674'000 F.

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent à 3 heures d'activation d'une ressource interne. Cette loi sera bouclée prochainement.

1008216 - Projet IJUGE 2001 modernisation du système d'information du pouvoir judiciaire

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'650'000	7'146'151	750'000	772'089	22'089	3%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8216, votée le 27/10/2000, ouvrant un crédit d'investissement de 7'650'000 F pour le projet IJUGE-2001 de modernisation du système d'information du Pouvoir judiciaire

Moderniser le système d'information du Palais de justice en vue d'obtenir une plus grande flexibilité, une meilleure ergonomie, un accès rapide à l'ensemble des informations et améliorer la communication entre le Palais et les justiciables.

Explication des écarts

Cette loi est en dépassement en raison de l'activation de ressources internes du CTI ce qui n'était pas prévu lors du vote de la loi. L'activation représente près de 750'000 F depuis 2008.

1008218 - Projet Police 2000 informatisation du journal et des rapports avec intégration des informations dans la base de données

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'343'775	6'724'069		52'556	52'556	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 7'343'775 F pour la police nécessaire au projet POLICE2000 « Informatisation du journal et des rapports avec l'intégration des informations dans la base de données ».

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 est dû à la prise en compte des derniers besoins de la police avant la clôture du projet. L'activation interne des heures non prévue par la loi se chiffre à près de 260'000 F. Cette loi est en phase de bouclage.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1008363 - Conduite opérationnelle du personnel de la police /TA/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'425'000	1'542'062		467'936	467'936	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8363, votée le 10/08/2002 ouvrant un crédit d'investissement de 1'425'000 F pour la conduite opérationnelle du personnel de police

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 s'explique par la prise en compte des derniers changements du fonctionnement des indemnités de la police. Cette loi en dépassement en partie à cause de l'activation de ressources internes du CTI ce qui n'était pas prévu lors du vote de la loi (soit près de 135'000 F depuis 2008) Cette loi est en phase de bouclage.

1008479 - SIRH - Application de gestion des ressources humaines et des salaires

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses		701'338	300'000	238'326	-61'674	-21%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8479, votée le 17/05/2001, ouvrant un crédit d'investissement maximal de 25'231'000 F pour la fourniture et la mise en œuvre d'une application intégrée de gestion des ressources humaines, de gestion des salaires et d'administration du personnel.

Développer des outils pour améliorer la gestion des ressources humaines et des salaires.

Le crédit total figure sous le CR du DF.

Explication des écarts

La réalisation de certaines fonctionnalités du projet a été décalée pour 2011. A titre d'information, l'activation interne s'élève à 380'000 F depuis 2008. Cette loi sera bouclée courant 2011.

1008602 - Système d'information de la santé /TA/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	966'000	456'923	146'000	412'344	266'344	182%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8602, votée le 13/12/2002, ouvrant un crédit d'investissement de 966'000 F pour le système d'information de la santé

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 est de faible valeur puisque les dépenses ne représentent réellement que 149'000 F. Le solde soit 263'000 F correspond à des écritures comptables de régularisation dont on peut supposer qu'elles représentent une partie des dépenses antérieures à 2008 qui ne sont pas prises en compte dans cumul à fin 2009 présenté ici. Cette loi sera bouclée courant 2011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1008961 - Équipements informatiques mobiles de l'enseignement secondaire

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	1'696'000	1'526'701		247	247
Recettes	75'600	10'763			

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8961, votée le 16/05/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 1'696'000 F pour le projet « équipements informatiques mobiles pour l'enseignement secondaire ».

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent à 3 heures d'activation d'une ressource. La loi sera bouclée prochainement.

1008963 - Cours d'introduction aux apprentis - acquisition de matériel

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	306'290	307'835			
Recettes	199'089	67'292		92'040	92'040

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8963, votée le 16/05/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 306'290 F destiné à l'acquisition de matériel et de logiciels informatiques pour les cours d'introduction aux apprentis et apprentis.

Explication des écarts

Retraitement comptable des recettes afin de pouvoir boucler la loi en 2011.

1008964 - CEPTA - acquisition et installation de matériel informatique

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	1'034'000	1'033'630			
Recettes	236'632	168'519		-53'900	-53'900

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8964, votée le 16/05/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 1'034'000 F pour l'acquisition et l'installation de matériel et logiciels informatiques au CEPTA

Explication des écarts

Retraitement comptable des recettes afin de pouvoir boucler la loi en 2011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009015 - Démolition - reconstruction du Collège Sismondi

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				607	607	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9015, votée le 24/10/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 73'215'000 F pour la démolition -reconstruction du Collège Sismondi (crédit d'équipement 6'599'000 F). Fournir et installer l'équipement informatique complémentaire. L'enveloppe informatique est comprise dans le crédit d'équipement du DIP pour un montant de 100'000 F.

Explication des écarts

Les dépenses 2010 correspondent à 7 heures d'activation d'une ressource. Aucune dépense n'avait été encore engagée sur cette loi.

1009181 - Équipement et ameublement de pavillons provisoires sur le site du collège de Stael

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'608'000	1'202'779	153'000		-153'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9181, votée le 14/05/2004, ouvrant un crédit d'investissement de 1'608'000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du Cycle d'orientation sur le site du Collège de Staël pour la rentrée 2004 (crédit d'équipement informatique 389'000 F). Fournir et installer l'équipement informatique complémentaire

Explication des écarts

Travaux de construction entièrement réalisés. Le solde sera utilisé dans le démontage du pavillon provisoire en attendant le bâtiment définitif prévu pour 2014.

1009332 - OCP - gestion électronique des dossiers

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'602'827	2'328'886		2'350	2'350	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9332, votée le 22/10/2004, ouvrant un crédit d'investissement de 2'602'827 F pour le projet « Gestion électronique des dossiers » de l'Office cantonal de la population en vue de son déménagement.

Mettre à disposition une application de gestion des dossiers afin de limiter leur volume.

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 est de faible valeur. Ce projet est en phase finale.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009421 - Crédit complémentaire à la loi 8713 pour la modernisation du système d'information de l'AFC

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	19'000'000	20'355'550		856'333	856'333	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9421, votée le 22/04/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 19'000'000 F complémentaire à la loi n° 8713 du 20 septembre 2002 de 26'300'000 F pour la modernisation du système d'information de l'administration fiscale cantonale.

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 est lié à la prise en compte du développement de l'application R-Control qui permettra au service du contrôle de l'administration fiscale d'automatiser une partie de ses activités. Loi en dépassement à cause de l'activation de ressources internes du CTI qui n'était pas prévu lors du vote de la loi (soit 1'455'000 F depuis 2008). Cette loi est en phase de bouclage.

1009465 - Application GED pour les services du tuteur général et de la protection de la jeunesse

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	6'849'000	4'196'547	2'487'000	2'020'253	-466'747	-19%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9465, votée le 06/10/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 6 849 000 F pour la mise en oeuvre d'une application commune de gestion des dossiers pour les services du tuteur général et de la protection de la jeunesse.

Explication des écarts

Cette loi est en phase de bouclage. Pour information, l'activation interne non prévue par la loi s'élève à 420'000 F depuis 2008.

1009485 - Équipement pavillons provisoires CEC André Chavanne et CEC Emilie Gourd, annexe des Bougeries

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	691'000	218'850	200'000	25'727	-174'273	-87%
Recettes						

* Une erreur de comptabilisation s'est produite sur ce projet du CTI. Le cumul au 31/12/2009 rectifié est de 465'211 F.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9485, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 1'705'000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CEC André-Chavanne et du CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries (crédit d'équipement informatique 691'000 F). Fournir et installer l'équipement informatique complémentaire

Explication des écarts

Les travaux du pavillon André-Chavanne sont terminés. Il reste à finaliser l'équipement de l'ESIG dans l'annexe Bougeries qui devrait se réaliser en 2013/2014 dès le départ de l'école de commerce.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009573 - Refonte du système d'information du service des automobiles et de la navigation

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'956'000	5'948'979		112'781	112'781	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9573, votée le 26/01/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 5'956'000 F pour le projet « Refonte du système d'information du service des automobiles et de la navigation »
Acquérir le matériel et les logiciels nécessaires au projet.

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 a permis de finaliser le projet. L'activation interne non prévue par la loi s'élève à 490'000 F depuis 2008. La loi est en phase de bouclage.

1009594 - Refonte du système d'information de la direction générale de la santé /DGS/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	852'000	469'656	250'000		-250'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9594, votée le 07/04/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 852'000 F pour la refonte du système d'information de la Direction générale de la santé (DGS)
Mettre à la disposition de la DGS une application permettant, entre autres, le suivi et le contrôle des professionnels et des établissements de santé, la gestion des inspections et des plaintes, le monitoring de l'état de santé de la population et la surveillance épidémiologique des maladies transmissibles.

Explication des écarts

Ce projet est en cours de finalisation.

1009616 - Réalisation du portail énergie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'200'000	1'026'033		513'545	513'545	
Recettes	750'000	696'356				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9616, votée le 22/02/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 1'200'000 F pour le projet de réalisation du « portail énergie ».
Développer un entrepôt centralisé de données énergétiques en regroupant les bases de données décentralisées des acteurs qui participent à la production et à la distribution des agents énergétiques dans le canton de Genève.

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 est de faible valeur car les dépenses réelles ne représentent que 13'000 F. Les 500'000 F restants correspondent à des écritures de régularisation comptable.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1009871 - Ré-informatisation de la gestion des bibliothèques -BibloDIP

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	715'128	822'901		92'190	92'190
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9871, votée le 26/01/2007, ouvrant un crédit de 715'128 F pour la ré-informatisation de la gestion des bibliothèques du DIP « BiblioDIP »

Acquérir et mettre à disposition des médiathèques et centres de documentation un progiciel répondant aux besoins professionnels actuels et être conforme aux exigences internationales des bibliothèques.

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 pour prendre en compte l'amélioration de la qualité de l'application en production pour répondre efficacement les attentes des bibliothèques. Loi en dépassement à cause de l'activation de ressources internes du CTI qui n'était pas prévu lors du vote de la loi (soit 195'000 F depuis 2008). Cette loi sera bouclée courant 2011.

1009897 - CO Drize - construction et équipement du cycle d'orientation

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	261'000		260'000	412'341	152'341
Recettes					59%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9897, votée le 17/11/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 65'196'000 F pour la construction et l'équipement du cycle d'orientation de Drize à Carouge (crédit d'équipement informatique 261'000 F).

Acquérir le matériel et les logiciels nécessaires au projet.

Explication des écarts

Le dépassement est du au changement de technologie (tableaux numérique) qui est compensé par une non dépense de l'enveloppe "équipement pédagogique". Cette loi est en phase de bouclage.

1009919 - Étude et construction de 3 pavillons provisoires ECG Rousseau, EC Jean-Piaget et Émilie-Gourd

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	219'000	159'877		55'712	55'712
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9919, votée le 01/12/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 11'821'000 F pour l'étude et la construction de trois pavillons provisoires, de diverses transformations intérieures et l'équipement, pour l'enseignement secondaire postobligatoire au Collège Rousseau, à l'ECG Jean-Piaget et au Collège et à la (CEC) Emilie-Gourd (crédit d'équipement informatique 219'000 F).

Acquérir le matériel et les logiciels nécessaires au projet.

Explication des écarts

La phase d'équipement des trois pavillons est terminée en 2010 avec la finalisation du pavillon Emilie-Gourd. Il reste à prévoir un crédit pour le déséquipement des trois pavillons (pas de date prévue pour Rousseau et Jean-Piaget et probablement 2014 pour Émilie-Gourd).

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010027 - Système d'imagerie vidéo de la police

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'528'000	1'158'571	613'000	1'529'069	916'069	149%
Recettes	1'350'000	591'298	379'366	4'724	-374'642	-99%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10027, votée le 25/01/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 4'698'000 F destiné à financer le système d'imagerie vidéo de la Police

Mettre à disposition un système de vidéosurveillance permettant, à l'aide d'équipements adéquats, d'afficher simultanément et de manière interactive un certain nombre de caméras et, si nécessaire, de diriger ces dernières depuis le poste de travail de l'opérateur.

Explication des écarts

Glissement global du projet de 2009 à 2010 suite à l'attribution du marché de l'appel d'offres en mai 2010.

1010034 - Participation au réseau radio national de sécurité POLYCOM et acquisition de terminaux et centrales

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses		611		8'630	8'630	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10034, votée le 29/06/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 31'278'989 F pour la participation du canton de Genève au réseau radio national de sécurité POLYCOM et l'acquisition des terminaux et centrales correspondants pour tous les partenaires cantonaux de la sécurité et des secours

Le crédit total figure sous le CR du DSPE.

Explication des écarts

Écart entre budget et comptes 2010 de faible valeur.

1010112 - Réalisation du nouveau système informatique de l'office des faillites

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'405'000	95'048	3'590'000	1'411'568	-2'178'432	-61%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10112, votée le 29/04/2008, ouvrant un crédit de 5'405'000 F destiné à financer la réalisation du nouveau système informatique de l'office des faillites.

Mettre à disposition un système d'information capable d'intégrer tous les processus couverts par les dispositions de la LP; de proposer les outils de gestion, de mesure et de pilotage nécessaires dans l'exercice des activités de contrôle et de supervision et d'offrir aux intéressés (créanciers, débiteurs) la consultation du dossier via Internet.

Explication des écarts

Afin de réunir les meilleures conditions de réussite, le démarrage de ce projet a été décalé ce qui a induit la sous-consommation budgétaire.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010177 - Développement de l'administration en ligne /AEL/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	26'350'000	9'890'366	9'040'000	4'419'568	-4'620'432	-51%
Recettes				10'000	10'000	

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10177, votée le 27/06/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 26'350'000 F pour le développement de l'administration en ligne.

Sur la base de lois, organisations et structures permettant de mettre l'administration en ligne, en collaboration avec les départements et les partenaires, (i) mettre en œuvre les 10 prestations d'impulsion (ainsi que les prestations complémentaires), (ii) respecter les échéances LHR et permettre l'harmonisation des informations au sein de l'État et (iii) développer l'infrastructure technique.

Explication des écarts

Les investissements initialement prévus sur 2010 s'étaleront sur 2010 et 2011. Les composants transversaux initialement prévus au budget à 3'100'000 F n'auront atteint que 1'400'000 F tandis que les travaux sur la LHR et bases métiers transversales n'auront représenté que 1'000'000 F contre 2'300'000 F prévus. Enfin l'investissement sur les prestations aura juste dépassé les 2'000'000 F soit 500'000 F en dessous des prévisions budgétaires. Le solde concernait la conduite du projet.

1010185 - Refonte du système d'information du logement /SIDLO

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'378'000	171'711	1'802'000	940'860	-861'140	-48%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10185, votée le 19/09/2008, ouvrant un crédit global d'investissement de 5'378'000 F pour l'acquisition du matériel, des logiciels et des services nécessaires au projet de refonte du système d'information du logement.

Mettre en place un système d'information permettant une amélioration et une optimisation des processus « métier ». Il s'agit de dématérialiser les processus qui peuvent l'être, d'améliorer les outils d'aide à la décision, de supprimer la duplication des données. La mise en place du nouveau système informatisé doit pouvoir gérer l'évolution des règles de gestion (modifications légales).

Explication des écarts

Afin de réunir les meilleures conditions de réussite, le démarrage de ce projet a été décalé ce qui a induit la sous-consommation budgétaire.

1010188 - Extension et équipements / systèmes des technologies de l'information et de la communication

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	25'602'000	19'920'916	8'960'000	5'315'429	-3'644'571	-41%
Recettes		9'952				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10188, votée le 29/04/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 25'602'000 F destiné à l'extension et aux nouveaux équipements et systèmes des technologies de l'information et de la communication.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

Explication des écarts

Le budget 2010 (8.9 millions) a lui aussi été établi sur la base de 2008 (8.1 millions) et du premier semestre 2009 (4.5 millions). Dans les faits, une grande partie des extensions aura encore été menée au second semestre 2009 (7.3 millions) puis au premier semestre 2010 (80% des 5.3 millions dépensés sur l'année). Il n'y a plus d'engagé à fin 2010, la loi peut donc être bouclée sans dépassement.

1010199 - Loi sur l'imposition des personnes physiques /LIPP/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses		58'637		3'973	3'973	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10199, votée le 01/10/2009, sur l'imposition des personnes physiques (LIPP)

Explication des écarts

Les dépenses sur ce projet concernent l'adaptation de l'outil informatique de l'administration fiscale cantonale à la nouvelle loi de perception (L-Per).

1010246 - Mise en place d'une GED portant sur les factures fournisseurs

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	372'700	203'756		166'650	166'650	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10246, votée le 18/09/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 372 700 F pour la mise en place d'une gestion électronique documentaire portant sur les factures fournisseurs. Développer une application permettant d'archiver automatiquement les factures fournisseurs et d'indexer les pièces comptables pour les consulter directement via l'outil comptable.

Explication des écarts

Finalisation du projet afin de prendre en compte des améliorations demandées par les utilisateurs et automatisation de l'approbation de factures dans CFI. Cette loi est en phase de bouclage.

1010429 - Système permettant d'exploiter les données de la police

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'821'200	329'607	962'000	1'026'649	64'649	7%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10429, votée le 13/03/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 1'821'200 F destiné à la réalisation d'un système permettant d'exploiter les données de la police à des fins d'analyse stratégique et opérationnelle. Mettre à disposition des usagers des indicateurs statistiques et cartographiques qui permettent de sélectionner de manière interactive différentes analyses.

Explication des écarts

Écart entre budget et comptes 2010 de faible valeur.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010430 - Refonte des applications du registre du commerce

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	740'600	72'475	402'000	55'594	-346'406	-86%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10430, votée le 15/05/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 740'600 F pour la refonte des applications du registre du commerce.

Doter le registre du commerce d'un système de gestion, conforme à la nouvelle législation fédérale, répondant au nouveau modèle de données fixé par directive de l'OFRC et qui permette la tenue entièrement informatisée du registre.

Explication des écarts

Afin de réunir les meilleures conditions de réussite, le démarrage de ce projet a été décalé ce qui a induit la sous-consommation budgétaire.

1010436 - Justice 2010 - volet informatique

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'145'000	607'391	1'707'000	1'893'164	186'164	11%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10436, votée le 15/05/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 4'140'000 F pour la réforme « Justice 2010 - volet informatique », et Loi 10713, votée le 03/12/2010, ouvrant un crédit complémentaire d'investissement de 3'005'000 F.

Mettre en conformité les systèmes d'information du Pouvoir judiciaire, notamment ses applications de gestion des procédures civiles, pénales et administratives, avec la réforme de la justice genevoise (projet « Justice 2010 »).

Explication des écarts

L'écart entre budget et comptes 2010 correspond à la prise en compte des développements qui n'ont pas pu être entièrement réalisés en 2009.

1010478 - Transformation et équipement de l'office cantonal de la population en vue de l'introduction des documents biométriques

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	824'308	10'631		510'079	510'079	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10478, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 983'338 F pour la transformation et les équipements complémentaires de l'office cantonal de la population en vue de l'introduction des documents biométriques (crédit d'équipement informatique 824'308 F).

Aménager les locaux afin de pouvoir installer les équipements informatiques nécessaires à la délivrance des documents biométriques.

Explication des écarts

Prise en compte de la solution de Berne mise à disposition seulement en décembre 2009. Les lots 1 et 2 sont déployés avec satisfaction. Le budget 2010 figure sous le projet no 1909011.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010484 - Réalisation du système d'information du commerce

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'658'200		1'075'000	71'115	-1'003'885	-93%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10484, votée le 18/09/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 2'658'200 F pour la réalisation du système d'information du commerce.

Mettre à la disposition du service du commerce un système d'information qui soit fonctionnellement intégré, techniquement cohérent, technologiquement à jour et suffisamment évolutif pour répondre aux impératifs opérationnels du service.

Explication des écarts

Le projet débute et est en cours de planification. Les risques techniques et opérationnels identifiés à ce jour ne permettront probablement pas de respecter les délais..

1010514 - Refonte du répertoire des entreprises et référentiel adapté à l'administration en ligne

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'517'100		1'882'000		-1'882'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10514, votée le 02/09/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 3'517'100 F pour la refonte du répertoire des entreprises et le développement d'un référentiel adapté à l'administration en ligne. Mettre place un véritable réseau d'information sur les entreprises, en assurant la liaison entre le REG et les autres bases de données de l'administration cantonale et fédérale ainsi qu'avec le registre du commerce.

Explication des écarts

Compte tenu que la loi a été votée seulement en septembre 2010, le projet n'a pas pu démarrer en 2010.

1010527 - Système d'information du revenu déterminant

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	6'639'000		2'160'000		-2'160'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10527, votée le 02/09/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 6'639'000 F pour le développement du système d'information du revenu déterminant unifié (SI RDU).

Développer et mettre à disposition un système d'information regroupant toutes les prestations sociales soumises à conditions de revenu en année N (actuellement N-2).

Explication des écarts

Compte tenu que la loi a été votée seulement en septembre 2010, le projet n'a pas pu démarrer en 2010.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1010538 - Refonte informatique de l'AFC

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	2'919'750			213'589	213'589	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10538, votée le 12/02/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 2'919'750 F pour la finalisation de la refonte de l'outil informatique de l'administration fiscale cantonale.

Finaliser la dernière phase de la refonte par la mise en œuvre dans le même outil de taxation les successions, l'impôt sur les bénéficiaires et gains immobiliers, l'impôt sur la prestation en capital, afin de disposer d'une homogénéité applicative et améliorer l'efficacité globale du traitement.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet 1910029.

1010553 - Outil de consolidation financière

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	576'400			483'694	483'694	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10553, votée le 22/02/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 576'400 F pour la mise en œuvre d'un outil de consolidation financière. Acquérir, paramétrer et mettre en service un progiciel afin de pouvoir consolider les comptes des 13 entités du périmètre de consolidation Etat et produire les tableaux financiers selon les normes IPSAS pour la clôture de l'exercice 2010 qui devra être terminée à fin mars 2011.

Explication des écarts

Le projet a permis de procéder à la consolidation des comptes 2009. Une part du budget est réservée afin de pouvoir procéder à la consolidation des comptes 2010 avec un appui externe. La loi sera ensuite bouclée. Le budget 2010 figure sous le projet 1909009.

1909009 - Outil de consolidation financière

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			225'000		-225'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10553 votée le 22/02/2010.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet 1010553.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1909011 - Transformation et équipement de l'office cantonal de la population en vue de l'introduction des documents biométriques

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			589'000		-589'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10478 votée le 18/09/2009.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet no 1010478.

1909012 - SI de l'office des poursuites

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'900'000		1'223'000		-1'223'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi (10759) ouvrant un crédit d'investissement de 8'900'000 F pour le remplacement de l'application actuelle (GIOP-Gestion intégrée des opérations de poursuites) datant de plus de 20 ans par un nouveau système répondant aux besoins actuels de l'office des poursuites, tant au niveau technique qu'au niveau métier..

Explication des écarts

Loi pas encore votée. Aucune dépense en 2010.

1910024 - Emplois de solidarité

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			330'0000		-330'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10539 votée le 24/09/2010.

Explication des écarts

Loi votée en septembre 2010. Le projet a été lancé début 2011. Aucune dépense en 2010.

1910025 - Refonte de l'application du service médico-pédagogique

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	7'000'000		200'000		-200'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Explication des écarts

PL non déposée. Aucune dépense en 2010.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910026 - Regroupement des écoles pour adultes

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	150'000		150'000		-150'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

.

Explication des écarts

PL non déposée. Aucune dépense en 2010.

1910027 - Espaces entreprises

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	599'000		250'000		-250'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi en cours d'élaboration. Créer un espace entreprise pour l'école de commerce. La filière commerciale se rattachant à une formation de type professionnelle, il s'agit de prévoir une part d'enseignement pratique dans le cursus de formation à plein temps des élèves. Pour ce faire, un espace entreprise va être mis en place, permettant de simuler, sous forme d'ateliers pratiques, les conditions de travail en entreprise. En lien avec le projet 1911001.

Explication des écarts

Loi non votée. Aucune dépense en 2010.

1910028 - Sycotrin

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'150'000		-1'150'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 10619, déposé le 21/12/2010, ouvrant un crédit de 2'055'400 F destiné à financer la mise en réseau des équipements de contrôle et le traitement des images numériques liées aux infractions de la circulation routière.

Mettre en place un système de téléchargement pour récupérer, de manière dynamique, les infractions relevées par les différents radars fixes, stocker et archiver les images sur un serveur centralisé accessible par les différents intervenants et traiter les infractions dans une base de données structurée..

Explication des écarts

Loi non votée. Aucune dépense en 2010.

05 Département des constructions et des technologies de l'information

1910029 - Refonte AFC

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'500'000		-1'150'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10538 votée le 12/02/2010.

Explication des écarts

Le compte 2010 figure sous le projet no 1010538.

1910044 - SAEA - Service d'allocations et apprentissages

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			400'000		-400'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Projet de loi 10714, déposé le 08/09/2010, ouvrant un crédit de 2 256 000 F destiné au renouvellement du système informatique du Service des allocations d'études et d'apprentissage (SAEA)

Explication des écarts

Loi non votée. Aucune dépense en 2010.

05.15.01.00 Direction générale de l'aménagement du territoire

Crédit d'ouvrage

1910041 - Espaces publics

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			2'982'300		-2'982'300	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Ce projet concerne la loi sur les infrastructures de transport issues du projet d'agglomération franco-valdo-genevois (Loi 10749).

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

06.01.00.00 Secrétariat général DIM

Crédits de programme

2010134 - Crédit de programme (2008-2010) DCTI

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses				466'741	466'741
Recettes				67'000	67'000

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10134, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 4'356'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département des constructions et des technologies de l'information (DCTI).

Explication des écarts

Suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature, une partie des dépenses et recettes du crédit de programme du DCTI (loi 10134) est comptabilisée au DIM, alors que le budget y relatif est resté inscrit au DCTI. En l'espèce, il s'agit des dépenses (équipements) et recettes (subventions reçues de la Confédération) du service de la sécurité civile.

A l'instar des exercices précédents, la tranche budgétaire du crédit de programme du DCTI est centralisée sur le CR du Secrétariat général (05.01.01). Les imputations comptables sont, quant à elles, inscrites sur les CR suivants, suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 06.02.11 : Service de la sécurité civile dépenses	466'741
CR 06.02.11 : Service de la sécurité civile recettes	67'000

2010135 - Crédit de programme (2008-2010) DT

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses	44'142'280	27'025'107	23'900'939	7'384'117	-16'516'822 -69%
Recettes	225'000	207'884	4'675'000	336'915	-4'338'085 -93%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10135, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 44'142'280 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département du territoire.

Explication des écarts

A la demande du DCTI, les études liées aux différents projets d'extension du réseau de tramways ont été sorties du crédit de programme pour être comptabilisées en crédit d'ouvrage en vertu de la loi générale H 1 50 pour la construction de lignes de tramways (-9'242'352 F).

Suite à la nouvelle répartition des offices intervenue avec la nouvelle législature, les dépenses relatives aux domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des affaires militaires ont été comptabilisées dans d'autres départements, engendrant un non dépensé budgétaire au DIM de 820'128 F.

Certains projets relatifs à l'aménagement du lac ont été reportés, tel que le débarcadère du pont de la Machine ainsi que certaines infrastructures pour l'accès aux bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN), générant ainsi une économie de 1'308'861 F.

Le budget prévu pour des travaux d'aménagement aux abords de cours d'eau destinés à la protection de biens (ouvrage, terrain, etc.) a été peu sollicité, étant tributaire de situations d'urgence (- 1'583'317 F).

S'agissant des recettes, elles sont inférieures au budget de 4'338'085 F en raison du transfert du compte d'investissement en compte de fonctionnement (IPSAS) du remboursement par SIG de la participation cantonale aux communes pour l'entretien et le développement du réseau secondaire (- 4'600'000 F).

06 Département de l'intérieur et de la mobilité

A l'instar des exercices précédents, et afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du DIM est centralisée sur le CR du Secrétariat général (06.01.02), alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 06.01.02 : Secrétariat général	21'766
CR 06.01.04 : Service de l'organisation et des systèmes d'information	6'276
CR 06.02.13 : Service de la mensuration officielle dépenses	769'715
CR 06.02.13 : Service de la mensuration officielle recettes	74'925
CR 06.03.50 : Direction générale de la mobilité dépenses	- 4'021'649
CR 06.03.50 : Direction générale de la mobilité recettes	261'990
CR 06.05.40 : Direction générale de la nature et du paysage	168'442
CR 06.05.41 : Service de la conservation de la nature et du paysage	1'713'001
CR 06.05.42 : Service des forêts	1'247'126
CR 06.05.43 : Service de la faune et de la pêche	121'050
CR 06.05.44 : Service des gardes de l'environnement et de la capitainerie	2'079'863
CR 06.06.10 : Direction générale de l'agriculture	95'234
CR 06.08.11 : Direction générale de l'eau	4'636'372
CR 06.08.13 : Service de la renaturation des cours d'eau	416'683
CR 06.08.14 : Service de l'écologie de l'eau	130'237
TOTAL DEPENSES	7'384'117
TOTAL RECETTES	336'915

Prêts

4008558 - CGN - prêt pour rénovation

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses				71'796	71'796
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8558, votée le 26 avril 2001, ouvrant un crédit d'investissement de 2'393'200 F pour un prêt en faveur de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) ainsi qu'un crédit de fonctionnement additionnel de 101'711 F pour la prise en charge des intérêts dudit prêt. Solde du bilan au 31/12/2009: 1'765'345 F.

Explication des écarts

Remboursement 2010 du prêt accordé selon la loi 8558 (3% par an).

4009167 - CGN - prêt "Savoie", Morges, Lavaux"

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010
Dépenses				128'500	128'500
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9167, votée le 2 avril 2004, ouvrant un crédit d'investissement de 4 284 800 F pour un prêt en faveur de la Compagnie générale de navigation (CGN) concernant la rénovation de trois bateaux historiques et l'acquisition de deux petits bateaux, un crédit d'investissement de 825 200 F pour un prêt conditionnellement remboursable en faveur de la CGN pour l'assainissement d'une partie du chantier ainsi qu'un crédit de fonctionnement additionnel de 172 466 F pour la prise en charge des intérêts desdits prêts. Solde du bilan au 31/12/2009: 4'636'621 F.

Explication des écarts

Remboursement 2010 du prêt accordé selon la loi 9167 (3% par an).

06 Département de l'intérieur et de la mobilité

06.03.50.00 Direction générale de la mobilité

Crédits d'ouvrage

1000150 - Construction de lignes de tramways / H 1 50/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				9'242'352	9'242'352	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi H 1 50, votée le 17/03/1988. L'ensemble des modes de transports collectifs et semi-collectifs est organisé de manière à offrir un réseau complet au service des déplacements des personnes. D'entente avec les entreprises exploitant des lignes de transports publics, le Conseil d'Etat établit un plan directeur du réseau qui détermine son évolution pour une période pluriannuelle.

Explication des écarts

L'ensemble des dépenses liées aux études de développement du réseau des tramways 2007-2010 a été transféré du crédit de programme en crédit d'ouvrage. Il comprend également 725'768 F d'activation de charges de personnel.

1008662 - Tranchée couverte du village de Vézenaz sous la T 1 05 - RC 1 route de Thonon

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses				14'700	14'700	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8662, votée le 04/04/2003, ouvrant un crédit d'investissement de 35'370'652 F pour les travaux de construction d'une traversée en tranchée couverte du village de Vézenaz sous la T 1 05 - RC 1 route de Thonon et loi 10441, acceptée en votation populaire le 29/11/2009, ouvrant un crédit complémentaire de 21'800'000 F.

Construire la traversée couverte de Vézenaz afin de délester, à l'horizon 2014, le trafic de transit qui traverse actuellement la localité.

Explication des écarts

L'ensemble des travaux du DIM liés à la tranchée couverte de Vézenaz a été transféré du crédit de programme en crédit d'ouvrage. Il s'agit exclusivement, en 2010, de frais d'activation de charges de personnel.

1910042 - Loi sur le développement des infrastructures ferroviaires

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	43'730'000		1'100'000		-1'100'000	-100%
Recettes	43'730'000					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10748 sur le développement des infrastructures ferroviaires, votée le 27/01/2011.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet n° 1910042.

La loi ayant été votée en 2011, aucune dépense n'a eu lieu en 2010.

06 Département de l'intérieur et de la mobilité

06.06.10.00 Direction générale de l'agriculture

Crédits d'ouvrage

1010113 - Construction et équipement d'une maison du terroir

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	130'000	34'790		40'076	40'076	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10113, votée le 30/11/2007, ouvrant un crédit d'investissement de 4'342'000 F pour la construction et l'équipement d'une maison du terroir regroupant, d'une part, la cave et le bouteiller du vignoble de la République et canton de Genève, la cave expérimentale de la Station de viticulture et d'œnologie et, d'autre part, les locaux administratifs et promotionnels de l'Office de promotion des produits agricoles (OPAGE).

Explication des écarts

Il s'agit du solde des dépenses prévues par la loi 10113 qui concerne le DIM.

Prêts

4800011 - Prêts investissement et désendettement

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			3'200'000	663'740	-2'536'260	-79%
Recettes			450'000	339'634	-110'365	-25%

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt dans le but de maintenir une agriculture dynamique de proximité. Ce soutien, en complément des mesures fédérales, est régi sur le plan cantonal par la loi sur l'agriculture (M 2 05) et de son règlement. Il vise à encourager l'installation de jeunes agriculteurs, les constructions rurales, l'achat de machines, la diversification de l'activité et la réduction de l'endettement. Ces prêts doivent être remboursés et leur financement provient du fonds de compensation agricole. Solde du bilan au 31/12/2009: 3'288'897 F.

Explication des écarts

Deux importants projets ont été reportés en 2011 (Bâtiment pour l'Union maraîchère de Genève et la construction d'une étable).

4800012 - Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			300'000		-300'000	-100%
Recettes			50'000	90'573	40'573	81%

Résumé de la loi et but du crédit

Accorder des prêts sans intérêt aux exploitants agricoles dans le but de remédier ou de parer à des difficultés financières qui ne leur sont pas imputables ou qui résultent d'un changement des conditions-cadre économiques, en application de la loi sur l'agriculture (M 2 05) et de son règlement. Ce soutien découle des mesures fédérales en faveur de l'agriculture. La Confédération octroie, sous la même forme, une aide d'un montant équivalent à celui consenti par le canton. Ces prêts doivent être remboursés et le financement de la part cantonale provient du fonds de compensation agricole. Solde du bilan au 31/12/2009: 456'480.34 F

Explication des écarts

Il n'y a pas eu de demandes de prêts d'exploitations paysannes (AEP) en 2010. En revanche, des remboursements de prêts ont eu lieu.

06.08.01.00 Direction générale de l'eau

Crédits d'ouvrage

1007852 - Première étape des travaux de renaturation de la Seymaz et de ses affluents

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	9'500'000	3'776'396	500'000	648'516	148'516	30%
Recettes		404'962				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 7852, votée le 03/12/1998, ouvrant un crédit d'investissement de 9'500'000 F pour la réalisation de la première étape des travaux de renaturation de la Seymaz et de ses affluents.

Assurer une protection plus complète contre les risques d'inondation; établir une aire de restauration des milieux naturels d'une ampleur significative; inscrire les objectifs de la revitalisation à l'intérieur de la zone agricole spéciale.

Explication des écarts et avancement du projet

Il s'agit des dernières dépenses liées à la loi 7852 (notamment acquisitions de terrains). Cette dernière devrait être bouclée dans le courant de l'année 2011.

1008130 - Développement du domaine eau du système d'information sur l'environnement et l'énergie de Genève /SIENG/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'646'450	1'002'907		89'781	89'781	-22.5%
Recettes		10'000				-22.5%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8130, votée le 21/09/2000, ouvrant un crédit d'investissement autofinancé de 1'646'450 F pour le développement du domaine eau du système d'information sur l'environnement et l'énergie de Genève (SIEnG).

Explication des écarts

Il s'agit des dernières dépenses liées à la loi 8130 (développement d'applications). Cette dernière devrait être bouclée dans le courant de l'année 2011.

1008522 - Renaturation de la Seymaz et de ses affluents / tronçon Chambet-Touvière

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	9'937'210		300'000	1'000	-299'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 8522, votée le 26/04/2002, ouvrant un crédit d'investissement de 9'937'210 F pour des travaux de renaturation de la Seymaz et de ses affluents (réalisation des tronçons du secteur Chambet-Touvière).

Rétablir un régime hydrologique équilibré, limitant les crues et leurs conséquences, assainir la partie agricole du bassin versant, favoriser les espèces animales et végétales et garantir la viabilité future des exploitations.

Explication des écarts

Il s'agit des dernières dépenses liées à la loi 8522 qui devrait être bouclée dans le courant de l'année 2011.

06 Département de l'intérieur et de la mobilité

1009522 - Renaturation du cours d'eau de l'Aire et affluents - sécurisation du village de Lully /2ème étape/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	23'878'000	16'758'689		1'794'485	1'794'485	
Recettes		20'469				

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9522, votée le 16/03/2006, ouvrant un crédit d'investissement autofinancé de 23'878'000 F pour des travaux de renaturation du cours d'eau de l'Aire et de ses affluents – sécurisation du village de Lully (2ème étape: réalisation du tronçon pont de Certoux – pont de Lully).

Rétablir un régime hydrologique équilibré, limitant les crues et leurs conséquences. Assainir la partie agricole du bassin versant.

Explication des écarts

Le montant dépensé en 2010 n'engendre aucun dépassement du montant prévu par la loi 9522. Les dernières dépenses, liées à l'acquisition de terrains, auront lieu en 2011.

1010533 - Création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port /Port Noir Nautique/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	48'156'117			952'367	952'367	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 F pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 F en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet n° 1910022.

Il s'agit des premières dépenses liées à la loi 10533, qui concernent principalement des études et des fouilles archéologiques.

1910022 - Création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives et agrandissement du port /Port Noir Nautique/

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'485'000		-1'485'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10533, votée le 04/12/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 48'156'117 F pour les travaux de création d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives ainsi qu'un crédit d'investissement de 12'866'000 F en vue de l'agrandissement du port au lieu-dit Port Noir, et octroyant à la Société Nautique de Genève une concession d'occupation des eaux publiques d'une durée de 65 ans.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet n° 1910022. Les dépenses 2010 ont été comptabilisées sous le projet n° 1010533.

07.01.00.00 Secrétariat général**Crédit de programme****2010136 - Crédit de programme (2008-2010) DSE**

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'510'000	1'860'542	1'370'000	1'047'641	-322'359	-24%
Recettes	750'000	64'764	450'000		450'000	-100%

Résumé de la loi et but du crédit

La loi 10136, votée le 14 décembre 2007, a ouvert un crédit de programme de 3'510'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés au département de la solidarité et de l'emploi (DSE).

Ce crédit de programme sert à financer des investissements dans les établissements publics pour l'intégration (EPI) et dans les ateliers des établissements pour personnes handicapées (EPH). Il permet également de financer l'entretien et le renouvellement du mobilier et des équipements pour l'ensemble du département. Enfin, il est utilisé pour la mise à niveau des équipements informatiques des offices régionaux de placement (ORP) de l'office cantonal de l'emploi part fédérale, une recette étant perçue de la Confédération pour un montant équivalent aux dépenses.

Explication des écarts

Les dépenses d'investissement ont été inférieures au budget 2010 (-0.3 mio) et également sur la période quadriennale du crédit de programme (-0.6 mio). La totalité des subventions d'investissement a été versée aux EPI et aux ateliers des EPH. L'économie a été réalisée sur la partie mobilier, équipements et informatique pour l'ensemble du département. Le remboursement par la Confédération des dépenses d'investissement liées aux équipements des ORP (0.1 mio) est compris dans le dédommagement de la Confédération qui est enregistré dans le compte de fonctionnement en revenus.

Crédit d'ouvrage**1010059 - Fusion et transfert du patrimoine de PALEXPO**

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses						
Recettes	12'828'606		12'550'268	12'550'268		

Résumé de la loi et but du crédit

La loi 10059, votée le 16 novembre 2007, sur le Palais des Expositions de Genève traite de la fusion et du transfert de patrimoine des entités Fondation Palexpo et Fondation Halle 6 dans une seule société appelée, Palexpo SA.

Explication des écarts et avancement du projet

En exécution de la loi 10059 sur le Palais des Expositions de Genève, les opérations de cession du parking P12 et des études liées à la Halle 6 se sont traduites par une recette d'investissement de 12'550'268 F. Toutes les opérations liées à cette loi ont ainsi été réalisées. Cette loi devrait être bouclée dans le courant de l'année 2011.

07.14.11.00 Direction générale de l'action sociale

Crédit d'ouvrage / Crédit de programme

1010063 - Informatique de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice général (HG)

	<i>Crédit Total Hospice général</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	8'643'000	3'241'462	4'110'000	3'466'177	-643'823	-16%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

La loi 10063, votée le 22 août 2008, a ouvert un crédit d'investissement de 17'990'000 F pour l'informatique de la FSASD et de l'HG.

Le but de cette loi est d'une part, de doter la FSASD (4'556'000 F) et l'HG (5'175'000 F) d'un crédit programme pour leurs investissements liés en matière informatique pendant la période 2008-2010 et, d'autre part, de doter ces établissements de crédits d'ouvrage (respectivement de 4'791'000 F et de 3'468'000 F) pour les lots urgents 2008-2009 de leurs plans directeurs informatique.

Explication des écarts

En ce qui concerne l'HG, les dépenses d'investissement pour l'année 2010 s'élèvent à 3'466'177 F pour un budget de 4'110'000 F. Cette loi aura contribué à renouveler et à mettre à niveau les systèmes informatiques existant au sein de cette institution. Le montant global des investissements autorisé par loi était de 8.64 mios sur 3 ans (2008-2010). Les dépenses comptabilisées sur cette période sont de 6.71 mios. La loi se terminant en 2010 elle sera bouclée courant 2011.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

08.01.11.00 Secrétariat général

Crédit de programme

2010137 - Crédit de programme (2008-2010) DARES

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	3'639'000	1'813'049	1'540'000	1'543'552	3'552	0%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10137, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 3'639'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du département de l'économie et de la santé.

Cette loi prévoyait :

Un montant de 397'000 F pour le renouvellement des immobilisations génériques telles que des véhicules, du mobilier, des machines et matériels de bureau ;

Un montant de 1'013'000 F pour le renouvellement des appareils scientifiques ;

Un montant de 2'229'000 F sous forme de subventions d'investissement accordées aux cliniques de Joli-Mont et Montana afin de permettre à celles-ci de faire face à leurs besoins en matière de rénovation de bâtiment et de renouvellement d'équipement.

Explication des écarts et avancement du projet

Les dépenses relatives au renouvellement des immobilisations génériques s'élèvent à F 294'968.77. Seule une commande passée fin 2010 pour un montant de F 28'006.02 sera encore comptabilisée courant 2011.

Les dépenses concernant le renouvellement du matériel scientifique se sont élevées à F 879'566.53. La totalité des factures attendues pour cette catégorie d'investissement a déjà été comptabilisée.

A fin 2010, les dépenses relatives aux subventions d'investissement accordées aux cliniques de Joli-Mont et Montana s'élevaient à F 2'182'069.21. Des factures d'un montant de F 45'230.- liés à des commandes passées avant la fin de l'exercice 2010 seront encore comptabilisées sur ce crédit programme. Une fois celles-ci prises en compte, le montant des dépenses s'élèvera à F 2'227'299.21, soit un écart (non dépensé) de F 1'700.79 avec le montant initial.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du DARES est centralisée sur le CR du secrétariat général, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 08.01.11 : Secrétariat général	11'772
CR 08.03.21 : Clinique Joli-Mont et Montana	1'058'251
CR 08.05.11 : Direction générale de la santé	6'114
CR 08.05.51 : Service de la consommation et des affaires vétérinaires	462'891
CR 08.07.41 : Registre du commerce et régimes matrimoniaux	2'879
CR 08.07.61 : Commerce	1'644
TOTAL	1'543'552

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

Dotations

3800004 - Société d'économie mixte-rectangle d'or

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	150'000		15'000		-15'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Crédit annuel permettant d'effectuer des augmentations de capital ou nouvelles prises de participations dans des sociétés d'économies mixtes dans le cadre de la collaboration transfrontalière et régionale

Explication des écarts et avancement du projet

Aucune dotation n'a été effectuée au cours de l'exercice 2010.

08.03.21.00 Direction générale du réseau de soins

Crédit de programme

2010063 - Crédit de programme (2008-2010) FSASD

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	4'556'000	997'706		2'136'176	2'136'176	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10063, votée le 22/08/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 17'990'000 F pour l'informatique de la fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice général.

Le but de cette loi est d'une part, de doter la FSASD (F 4'556'000.-) et l'Hospice général (F 5'175'000.-) d'un crédit programme pour leurs investissements liés en matière informatique pendant la période 2008-10 et d'autre part de doter ces établissements de crédits d'ouvrage.

Explication des écarts

Le budget 2010 a été inscrit sur le projet 1010063 - Informatique de la Fondation des services d'aide et soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice général.

Des factures relatives à des commandes encours au 31 décembre 2010 doivent encore être imputées sur ce crédit programme à hauteur de plus de 1'000'000 F.

Le bouclage de cette loi sera effectué au cours de l'exercice 2011.

2010567 - Crédit de programme (2010) FSASD

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'823'000			1'109'853	1'109'853	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10567, votée le 06/05/2010, ouvrant un crédit de programme de 1'823'000 F pour l'exercice 2010, destiné à octroyer une subvention d'investissement à la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD)

Le but de cette loi est de doter la FSASD d'un crédit programme pour leurs investissements liés en matière informatique pendant la période 2010.

Explication des écarts

Le budget 2010 figure sous le projet no 2910001.

Des factures relatives à des commandes encours au 31 décembre 2010 doivent encore être imputées sur ce crédit programme à hauteur de plus de 0,6 million.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

2910001 - Crédit de programme (2010) FSASD

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'873'000			
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10567, votée le 06/05/2010.

Explication des écarts

Le montant des dépenses de l'exercice 2010 figure sous le projet no 2010567.

2010141 - Crédit de programme (2008-2010) HUG

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	133'130'000	38'026'802	71'100'000	74'102'754	3'002'754	4%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10141, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 133'130'000 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés des Hôpitaux universitaires de Genève

Explication des écarts et avancement du projet

Les travaux prévus par ce crédit programme en faveur des HUG ont connu des retards dans leurs phases de démarrage, retards qui ont été comblés en 2010.

Des factures d'un montant de plus de 19 millions relatives à des commandes passées avant le 31 décembre 2010 doivent encore être comptabilisées sur ce crédit programme.

Crédits d'ouvrage

1009422 - HUG - construction et équipement de la 3^e étape /phases 3.1 et 3.2/ de la maternité

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	12'812'000	1'434'068	10'100'000	4'138'826	-5'961'174	-59%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9422, votée le 20/05/2005, ouvrant un crédit d'investissement de 86'931'000 F pour la construction et l'équipement de la 3^e étape (phases 3.1 et 3.2) de la maternité (crédit de construction 74'119'000 F; crédit d'équipement 12'812'000 F).

Équiper les locaux de la maternité au fur et à mesure de leur mise à disposition.

Explication des écarts

Les acquisitions d'équipements médico-techniques s'opèrent au fur et à mesure de la mise à disposition des locaux.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

1009978 - HUG - subvention pour la rénovation et la mise aux normes des salles d'opérations de la chirurgie ambulatoire sur Cluse-Roseraie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	6'240'000	5'423'452		623'312	623'312	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9978, votée le 04/05/2007, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 6'240'000 F pour financer la rénovation et la mise aux normes des salles d'opération de la chirurgie ambulatoire sur le site Cluse-Roseraie des Hôpitaux universitaires de Genève.

Explication des écarts

Le projet a subi quelque retard en 2009 et s'est terminé en 2010. Les dernières factures relatives à cet objet ont été comptabilisées en 2010.

Le bouclage de cette loi sera effectué au cours de l'exercice 2011.

1009980 - HUG - subvention - rénovation réseau alimentation en eau potable et défense incendie - Clinique psychiatrique

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	3'567'000	3'384'366		175'472	175'472	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9980, votée le 04/05/2007, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 3'567'000 F pour financer la rénovation du réseau d'alimentation en eau potable et défense incendie de la clinique de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève.

Explication des écarts

Les dernières factures relatives à ce projet ont été comptabilisées en 2010.

Le bouclage de cette loi sera effectué au cours de l'exercice 2011.

1010063 - Informatique de la Fondation des services d'aide et soins à domicile /FSASD/ et de l'Hospice général

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	4'791'000	1'683'128	3'220'000	1'094'406	-2'125-594	-66%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10063, votée le 22/08/2008, ouvrant un crédit d'investissement de 17'990'000 F pour l'informatique de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de l'Hospice général. Le but de cette loi est d'une part, de doter la FSASD (4'556'000.-) et l'Hospice général (5'175'000 F) d'un crédit programme pour leurs investissements liés en matière informatique pendant la période 2008-10 et d'autre part de doter ces établissements de crédits d'ouvrage (respectivement de F 4'791'000.- et de F 3'468'000.- pour les lots urgents 2008-2009 de leurs plans directeurs informatique).

Explication des écarts

Des factures d'un montant de plus de 1,9 million relatives à des commandes passées à fin 2010 doivent parvenir au département d'ici la fin du premier semestre 2011.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

1010266 - Subvention pour acquisition centrale de surveillance des fonctions physiologiques en anesthésie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	1'946'200			131'968	131'968
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10266, votée le 19/09/2008, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 1'946'200 F, pour financer l'acquisition d'une centrale de surveillance des fonctions physiologiques en anesthésie aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Acquérir les équipements et réaliser les interfaces entre les équipements.

Explication des écarts

Le budget 2010 (1'450'000 F) figure sous le projet no 1908055.

Le vote tardif au cours de l'exercice 2008 a généré un décalage de ce projet dans le temps. L'essentiel des dépenses interviendra au cours de l'exercice 2011.

1010267 - HUG - subvention pour l'acquisition de 2 scanners multi barrettes au service de radiologie

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	3'000'000	1'880'780		1'094'624	1'094'624
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10267, votée le 19/09/2008, ouvrant un crédit au titre d'indemnité cantonale d'investissement de 3'000'000 F, pour financer l'acquisition de 2 scanners multi barrettes au service de radiologie du département d'imagerie et des sciences de l'information médicale des Hôpitaux universitaires de Genève.

Explication des écarts

Le vote tardif au cours de l'exercice 2008 a généré un décalage de ce projet dans le temps. Les dernières factures relatives à cet objet seront comptabilisées en 2011.

1010409 - HUG - rénovation partielle et équipement de l'Hôpital des enfants

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	1'864'000			54'280	54'280
Recettes					-22.5%

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10409, votée le 13/03/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 21'994'000 F en vue de la rénovation partielle et l'équipement de l'Hôpital des enfants existant (crédit de construction 20'130'000 F; crédit d'équipement 1'864'000 F).

Poursuivre les travaux de transformation et d'aménagement partiel de l'hôpital des enfants suite à la construction du bâtiment "socle" et du bâtiment "haut".

Explication des écarts

Le budget 2010 (1'760'000 F) figure sous le projet no 1909022.

Les acquisitions d'équipements ont débuté en 2010 en fonction de la mise à disposition des surfaces.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

1908055 - Acquisition centrale de surveillance des fonctions physiologiques

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'450'000		-1'450'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10266, votée le 19/09/2008, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 1'946'200 F, pour financer l'acquisition d'une centrale de surveillance des fonctions physiologiques en anesthésie aux Hôpitaux universitaires de Genève.

Explication des écarts

Le montant des dépenses 2010 figure sous le projet no 1010266.

1909022 - Rénovation partielle et équipement de l'hôpital des enfants

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'760'000		-1'760'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10409, votée le 13/03/2009, ouvrant un crédit d'investissement de 21'994'000 F en vue de la rénovation partielle et l'équipement de l'Hôpital des enfants existant (crédit de construction 20'130'000 F; crédit d'équipement 1'864'000 F).

Poursuivre les travaux de transformation et d'aménagement partiel de l'hôpital des enfants suite à la construction du bâtiment "socle" et du bâtiment "haut".

Explication des écarts

Le montant des dépenses 2010 figure sous le projet no 1010409.

1910001 - Acquisition et installation d'un scanner multi-barrettes à rayons X

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'500'000		-1'500'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10507 votée le 29/01/2010, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 3'300'000 F pour financer l'acquisition et l'installation d'un scanner multibarrettes à rayons X au service de radiologie des Hôpitaux Universitaires de Genève pour le plateau technique de l'hôpital des Trois-Chêne.

Explication des écarts

Aucune dépense en 2010.

08 Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé

1910002 - Chaîne automatisée de laboratoire au service de médecine génétique de laboratoire

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses			1'000'000		-1'000'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10508, votée le 24/09/2010, ouvrant un crédit au titre d'indemnité d'investissement de 2'500'000 F pour financer l'acquisition d'une chaîne automatisée de laboratoire au service de médecine génétique et de laboratoire des Hôpitaux Universitaires de Genève.

Explication des écarts

Compte tenu de la date du vote, ce projet subi un décalage dans le temps et aucune dépense n'est encore intervenue en 2010.

08.05.51.00 Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Crédits d'ouvrage

1009736 - Programme renouvellement /2006-2008/ équipements scientifiques du service de protection de la consommation

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'170'000	1'128'588.68		39'856	39'856	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 9736, votée le 21/09/2006, ouvrant un crédit d'investissement de 1'170'000 F pour financer le programme de renouvellement (2006-2008) de l'équipement scientifique du service de protection de la consommation.

Remplacer divers équipements scientifiques.

Explication des écarts

Les dernières écritures relatives à cet objet correspondant à des corrections d'imputations 2009 erronées ont été comptabilisées sur 2010.

Le bouclage de cette loi sera effectué au cours de l'exercice 2011.

08.07.11.00 Direction des affaires économiques

Crédit de programme

2010143 - Crédit de programme (2008-2010) FTI

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	5'610'500	2'202'424	2'200'000	1'007'132	-1'192'868	-54%
Recettes	1'134'164	2'666'064	300'000	1'140'113	840'113	280%

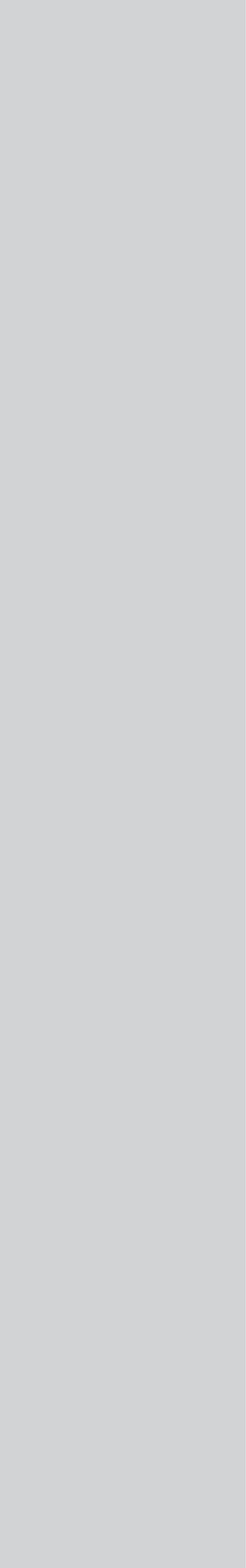
Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10143, votée le 14/12/2007, ouvrant un crédit de programme de 5'610'500 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés de la Fondation pour les terrains industriels de Genève.

Explication des écarts

Les factures relatives aux travaux d'entretien réalisés dans la période 2008-2010 et les taxes d'équipements perçues pendant cette même période ont toutes été comptabilisées.

Le bouclage de cette loi sera effectué au cours de l'exercice 2011.



11 Grand Conseil

11.01.01.00 Grand Conseil

Crédit de programme

2010128 - Crédit de programme (2008-2010) Grand Conseil

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	1'160'500	701'087	197'500	163'426	-34'074	-17%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

La loi (10128) ouvrant un crédit de programme de 1'160'500 F, pour les exercices 2008 à 2010, était destinée à divers investissements liés du Grand Conseil, principalement le renouvellement en 2009 du matériel informatique des députés, ainsi que le développement de la gestion électronique des documents du Secrétariat général du Grand Conseil.

Explication des écarts et avancement du projet

Les principales dépenses en 2010 ont consisté dans l'acquisition de la mise à jour 2010 de l'environnement informatique mis à disposition des députés, ainsi qu'à la poursuite du développement de la gestion électronique des documents. L'écart se justifie par la négociation de rabais de quantité, ainsi que par une approche privilégiant les développements effectués avec des ressources internes, en favorisant aussi les solutions offrant le meilleur rapport qualité-prix.

Afin de garantir une souplesse dans l'exécution budgétaire, la tranche budgétaire du crédit de programme du Grand Conseil est centralisée sur le CR du Grand Conseil, alors que les imputations comptables sont inscrites sur les CR suivants :

Libellé des CR publiés imputés	Comptes 2010
CR 11.01.01 : Grand Conseil	143'804
CR 11.02.01 : Secrétariat du Grand Conseil	19'622
TOTAL	163'426

12 Cour des comptes

12.01.00.00 Cour des comptes

Crédit de programme

2910002 - Crédit de programme (2010) Cour des comptes

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>	
Dépenses	50'000		50'000		-50'000	-100%
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

PL non déposé.

Explication des écarts et avancement du projet

Ce projet de loi n'a pas été déposé car les dépenses (remplacement des serveurs, licences) ont été prises en charge par le crédit de programme du CTI pour un montant de 38'000 F.

13 Assemblée constituante

13.01.00.00 Constituante

Crédits d'ouvrage

1010573 - Équipements et mobilier pour la Constituante

	<i>Crédit Total</i>	<i>Cumul au 31/12/2009</i>	<i>Budget 2010</i>	<i>Comptes 2010</i>	<i>Écart C2010 - B2010</i>
Dépenses	415'000			355'323	355'323
Recettes					

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10573, votée le 13/02/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 415'000 F pour les équipements mobiliers et informatiques de l'Assemblée constituante.

Explication des écarts et avancement du projet

Le crédit, initialement crédit de programme, a été requalifié en crédit d'ouvrage, s'agissant de nouveaux équipements. Il reste ouvert dans la mesure où des acquisitions et des développements informatiques peuvent encore intervenir jusqu'au début 2012. A la fin 2010, un montant de 59'677 F n'avait pas été utilisé, les acquisitions ayant été faites progressivement sur la base des besoins validés qui se sont avérés inférieurs aux estimations prévisionnelles.

14 Pouvoir judiciaire

14.01.00.00 Administration du pouvoir judiciaire

Crédits de programme

2010129 - Crédit de programme (2008-2010) pouvoir judiciaire

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010*	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	487'500	197'291	1'273'000	278'438	-994'562	-78%
Recettes						

*Le budget 1'273'000F est à répartir entre la tranche 2010 de la loi 10628 et la tranche 2010 du crédit programme 2008-2010.

Résumé de la loi et but du crédit

Loi (10129) ouvrant un crédit de programme de 487'500 F, pour les exercices 2008 à 2010, destiné à divers investissements liés du pouvoir judiciaire.

Explication des écarts

Les dépenses pour la période 2008-2010 relatives au crédit de programme sont de 475'729 F, représentant 97% de l'enveloppe accordée. Ces dépenses usuelles sont liées au remplacement de mobilier des places de travail, des salles communes et salles d'audiences.

Crédits d'ouvrage

1010628 - Justice 2010 - réforme du pouvoir judiciaire / volet logistique

	Crédit Total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010*	Comptes 2010	Écart C2010 - B2010	
Dépenses	1'235'640			989'255	989'255	
Recettes						

Résumé de la loi et but du crédit

Loi 10628, votée le 07/05/2010, ouvrant un crédit d'investissement de 1'235'640 F pour la réforme du pouvoir judiciaire " Justice 2010 – volet logistique ".

Cette loi s'inscrit dans le cadre de la réforme en cours de l'organisation judiciaire genevoise (Justice 2010), entrée en vigueur le 1er janvier 2011, en même temps que les codes fédéraux de procédures civile et pénale. Le crédit d'ouvrage permet de financer l'aménagement des locaux mis à disposition de la nouvelle autorité de poursuite pénale.

Explication des écarts et avancement du projet

En 2010, le pouvoir judiciaire a dépensé 80% de l'enveloppe accordée dans le cadre du volet logistique de la réforme de la justice, notamment l'aménagement d'environ 160 nouvelles places de travail pour le Ministère public, sis route de Chancy. La tranche restante sera utilisée en 2011 pour poursuivre cet aménagement, notamment en matière de vidéoconférence.

Récapitulations chiffrées

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
01 CHANCELLERIE D'ETAT						
5 Dépenses	150.000	80.987,65	40.000	63.842,00	43%	23.842
<i>Investissements Nets</i>	<i>150.000</i>	<i>80.987,65</i>	<i>40.000</i>	<i>63.842,00</i>	<i>43%</i>	<i>23.842</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	150.000	80.987,65	40.000	63.842,00	43%	23.842
<i>Investissements Nets</i>	<i>150.000</i>	<i>80.987,65</i>	<i>40.000</i>	<i>63.842,00</i>	<i>43%</i>	<i>23.842</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010130 Crédit de programme 2008-2010 : CHANCELLERIE. CR 01.01.02 Secrétariat général						
5 Dépenses	150.000	80.987,65	40.000	63.842,00	43%	23.842

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
02 FINANCES						
5 Dépenses	25.986.000	23.601.762,30	2.055.000	2.293.320,98	9%	238.321
6 Recettes	0	100.000,00				
<i>Investissements Nets</i>	<i>25.986.000</i>	<i>23.501.762,30</i>	<i>2.055.000</i>	<i>2.293.320,98</i>	<i>9%</i>	<i>238.321</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	25.231.000	23.407.768,57	1.500.000	1.701.991,52	7%	201.992
6 Recettes	0	100.000,00				
<i>Investissements Nets</i>	<i>25.231.000</i>	<i>23.307.768,57</i>	<i>1.500.000</i>	<i>1.701.991,52</i>	<i>7%</i>	<i>201.992</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	755.000	193.993,73	555.000	591.329,46	78%	36.329
<i>Investissements Nets</i>	<i>755.000</i>	<i>193.993,73</i>	<i>555.000</i>	<i>591.329,46</i>	<i>78%</i>	<i>36.329</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1000000 Cession d'actifs. CR 02.23 Opération fondation de valorisation actifs BCGe						
6 Recettes		100.000,00				
1008479 Application ressources humaines (SIRH)-réalisation CR 02.25 Office du personnel de l'Etat - OPE						
5 Dépenses	25.231.000	23.407.768,57	1.500.000	1.701.991,52	7%	201.992
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010131 Crédit de programme 2008-2010 : FINANCES (DF) CR 02.21 Secrétariat général						
5 Dépenses	755.000	193.993,73	555.000	61.565,20	8%	-493.435
2010131 Crédit de programme 2008-2010 : FINANCES (DF) CR 02.22 Direction générale des finances de l'Etat - DGFE						
5 Dépenses				32.579,64		32.580
2010131 Crédit de programme 2008-2010 : FINANCES (DF) CR 02.24 Administration fiscale - AFC						
5 Dépenses				403.117,72		403.118
2010131 Crédit de programme 2008-2010 : FINANCES (DF) CR 02.25 Office du personnel de l'Etat - OPE						
5 Dépenses				4.630,31		4.630
2010131 Crédit de programme 2008-2010 : FINANCES (DF) CR 02.29.02 Inspection cantonale des finances - ICF						
5 Dépenses				1.580,20		1.580
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 02.27.10 Office des Poursuites						
5 Dépenses				41.045,73		41.046
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 02.27.20 Office des Faillites						
5 Dépenses				46.810,66		46.811

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
03 INSTRUCTION PUBLIQUE, CULTURE ET SPORT						
5 Dépenses	156.138.129	58.161.910,05	46.156.592	44.912.792,99	29%	-1.243.799
6 Recettes	9.143.500	170.000,00	3.354.500	4.422.199,85	48%	1.067.700
<i>Investissements Nets</i>	146.994.629	<i>57.991.910,05</i>	<i>42.802.092</i>	40.490.593,14	<i>28%</i>	<i>-2.311.499</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	71.524.929	15.933.918,15	12.275.246	10.576.036,21	15%	-1.699.210
6 Recettes	2.220.000	70.512,00	350.000	457.734,55	21%	107.735
<i>Investissements Nets</i>	69.304.929	<i>15.863.406,15</i>	<i>11.925.246</i>	10.118.301,66	<i>15%</i>	<i>-1.806.944</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	84.613.200	42.227.991,90	33.081.346	33.198.257,68	39%	116.912
6 Recettes	6.923.500	99.488,00	2.239.500	2.626.164,25	38%	386.664
<i>Investissements Nets</i>	77.689.700	<i>42.128.503,90</i>	<i>30.841.846</i>	30.572.093,43	<i>39%</i>	<i>-269.753</i>
PRÊTS - 4						
5 Dépenses	0		800.000	1.138.499,10		338.499
6 Recettes	0		765.000	1.338.301,05		573.301
<i>Investissements Nets</i>	0		<i>35.000</i>	-199.801,95		<i>-234.802</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1009015 Collège Sismondi-demol et reconstruction. CR 03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces						
5 Dépenses	6.599.000	528.209,41	4.055.246	3.098.512,94	47%	-956.733
1009038 Co cayla-construction CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses	4.860.000	3.578.810,74	100.000	170.114,98	4%	70.115
1009181 Pavillons provisoires pour CO Drize sur site du collège de Stael CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses	1.219.000	967.182,84				
1009295 CO Florence - Extension - Equipement & Construction CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses	322.929	340.244,25				
1009464 Ecg Henry-Dunant-étage supérieur-construction CR 03.23.05 Ecoles de culture générale						
5 Dépenses	767.000	799.876,05				
1009485 EQ PAV PROV CHAVANNE + GOURD CR 03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces						
5 Dépenses	1.014.000	1.227.934,20		1.232,00	0%	1.232
6 Recettes		70.512,00				
1009504 CO Seymaz. CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses	3.886.000	2.755.363,14	20.000	47.668,30	1%	27.668
1009708 Aimée Stitelmann - Route de Base - plan-les ouates-2 CR 03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces						
5 Dépenses	3.824.000	1.904.012,76	500.000	84.150,32	2%	-415.850
1009897 CO Drize. CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses	2.694.000		1.400.000	1.602.080,47	59%	202.080

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1009928 Evolution structure informatique de l'Université CR 03.26 Université						
5 Dépenses	2.339.000	2.160.666,71		178.333,29	8%	178.333
1009948 Dispositifs médicaux section médecine dentaire. CR 03.26 Université						
5 Dépenses	1.550.000	1.549.999,97				
6 Recettes	465.000			457.734,55	98%	457.735
1009995 Construction 5ème étape CMU. CR 03.26 Université						
5 Dépenses	15.596.000					
1010006 Construction nouveau bâtiment CRER II CR 03.27 Office médico-pédagogique						
5 Dépenses				3.230,15		3.230
1010006 Construction nouveau bâtiment CRER II CR 03.31 Office de la jeunesse						
5 Dépenses	304.000	98.924,60		0,00	0%	
1010445 E-Learning 2009-20011 CR 03.26 Université						
5 Dépenses	6.346.000	22.693,48		3.160.626,24	50%	3.160.626
6 Recettes	1.250.000					
1010446 Adaptation et conso du SI de l'UNI 2009-2011 CR 03.26 Université						
5 Dépenses	6.900.000			236.019,27	3%	236.019
6 Recettes	505.000					
1010515 CADMOS-centre de calcul (CICS) CR 03.26 Université						
5 Dépenses	8.000.000			1.994.068,25	25%	1.994.068
1010516 HEG Battelle - Bât. B CR 03.25 Haute école spécialisée de Genève						
5 Dépenses	2.604.000					
1909001 1909001 Adaptation et consolidation du système d'info de l'Uni 2009-2011 CR 03.26 Université						
5 Dépenses			1.630.000			-1.630.000
6 Recettes			100.000			-100.000
1909024 1909024 E-Learning 2009-2011. CR 03.26 Université						
5 Dépenses			1.370.000			-1.370.000
6 Recettes			250.000			-250.000
1909028 1909028 CADMOS - centre de calcul CICS. CR 03.26 Université						
5 Dépenses			2.000.000			-2.000.000
1910003 Réforme de la formation commerciale plein-temps. CR 03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces						

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
5 Dépenses			900.000			-900.000
1910021 Ancienne Ecole de Médecine. CR 03.26 Université						
5 Dépenses	2.700.000		300.000			-300.000
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010132 Crédit de programme CR 03.11 Secrétariat général						
5 Dépenses	29.526.000	14.452.604,78	8.449.346	23.447,91	0%	-8.425.898
6 Recettes	923.500		239.500			-239.500
2010132 Crédit de programme CR 03.13 Services partagés et logistiques						
5 Dépenses		808.043,63	652.000	846.328,29		194.328
2010132 Crédit de programme CR 03.21 Enseignement primaire						
5 Dépenses				35.959,46		35.959
2010132 Crédit de programme CR 03.22 Cycle d'orientation						
5 Dépenses				1.103.179,67		1.103.180
2010132 Crédit de programme CR 03.23.01 Direction générale et services communs - Enseignement secondaire postob						
5 Dépenses				102.832,07		102.832
2010132 Crédit de programme CR 03.23.02 Collège de Genève et Ecoles de commerces						
5 Dépenses				911.172,76		911.173
2010132 Crédit de programme CR 03.23.03 Collège pour adultes						
5 Dépenses				42.861,40		42.861
2010132 Crédit de programme CR 03.23.04 Classes d'accueil						
5 Dépenses				160.456,98		160.457
2010132 Crédit de programme CR 03.23.05 Ecoles de culture générale						
5 Dépenses				577.690,45		577.690
2010132 Crédit de programme CR 03.23.11 Centre de formation professionnelle - arts appliqués						
5 Dépenses				62.789,74		62.790
6 Recettes				4.237,50		4.238
2010132 Crédit de programme CR 03.23.12 Centres de formation professionnelle - ex-CEPTA						
5 Dépenses				1.530.340,96		1.530.341
6 Recettes				437.200,75		437.201

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
2010132 Crédit de programme CR 03.23.13 Centre de formation professionnelle - nature et environnement						
5 Dépenses				283.216,15		283.216
2010132 Crédit de programme CR 03.23.16 Centre de formations professionnelles santé-social						
5 Dépenses				112.068,09		112.068
2010132 Crédit de programme CR 03.27 Office médico-pédagogique						
5 Dépenses				204.666,21		204.666
2010132 Crédit de programme CR 03.31 Office de la jeunesse						
5 Dépenses				728.818,90		728.819
2010132 Crédit de programme CR 03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue						
5 Dépenses				97.609,37		97.609
2010142 Crédit de programme 2008-2010 : UNIVERSITE. CR 03.26 Université						
5 Dépenses	55.087.200	26.967.343,49	23.980.000	26.374.819,27	48%	2.394.819
6 Recettes	6.000.000	99.488,00	2.000.000	2.184.726,00	36%	184.726
PRÊTS - 4						
4800002 Prêts aux étudiants. CR 03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue						
5 Dépenses			800.000	1.084.445,00		284.445
4800004 Remboursement ecole internationale. CR 03.11 Secrétariat général						
6 Recettes			100.000	100.000,00		
4800005 Remboursement de prêts apprentis CR 03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue						
6 Recettes				500,00		500
4800006 Remboursement de prêts étudiants. CR 03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue						
6 Recettes			665.000	618.177,25		-46.823
4800014 Conversions de prêt CR 03.32 OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue						
5 Dépenses				54.054,10		54.054
6 Recettes				619.623,80		619.624

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
04 SÉCURITÉ, POLICE ET ENVIRONNEMENT						
5 Dépenses	54.653.924	21.195.245,07	8.468.681	9.555.622,49	17%	1.086.941
6 Recettes	16.181.274	2.070.085,78		9.124.369,19	56%	9.124.369
<i>Investissements Nets</i>	38.472.650	19.125.159,29	8.468.681	431.253,30	1%	-8.037.428
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	39.617.424	14.262.732,82	2.694.681	2.315.582,27	6%	-379.099
6 Recettes	16.012.274	2.070.085,78		1.393.082,50	9%	1.393.083
<i>Investissements Nets</i>	23.605.150	12.192.647,04	2.694.681	922.499,77	4%	-1.772.181
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	15.036.500	6.932.512,25	5.774.000	6.685.040,22	44%	911.040
6 Recettes	169.000			467.500,00	277%	467.500
<i>Investissements Nets</i>	14.867.500	6.932.512,25	5.774.000	6.217.540,22	42%	443.540
PRÊTS - 4						
5 Dépenses	0			555.000,00		555.000
6 Recettes	0			7.263.786,69		7.263.787
<i>Investissements Nets</i>	0			-6.708.786,69		-6.708.787
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1008269 Nouvelle Décharge-étude. CR 04.10 Office de l'environnement						
5 Dépenses	780.000	187.851,35				
1009354 Rempl.& acquis. matériel scientif. pr div. serv. prot. environn. et eau CR 04.10 Office de l'environnement						
5 Dépenses	1.250.000	1.076.464,11		10.736,10	1%	10.736
1009864 Nouvelle structure détention à Puplinge CR 04.05.05 Service des établissements de détention et des peines alternatives						
5 Dépenses	736.600	673.730,86				
1009873 Equipement et mobilier - Chancy 88 CR 04.02.02 Service des étrangers et des confédérés						
5 Dépenses				3.012,80		3.013
1009873 Equipement et mobilier - Chancy 88 CR 04.03.03 Direction cantonale de l'état civil						
5 Dépenses	1.766.805	1.257.636,25				
1010027 SYSTÈME D'IMAGERIE VIDEO DE LA POLICE CR 04.04 Corps de police						
5 Dépenses	170.000	15.480,15		5.689,89	3%	5.690
1010034 POLYCOM. CR 04.04 Corps de police						
5 Dépenses	31.278.989	11.041.413,70	2.453.561	2.256.856,93	7%	-196.704
6 Recettes	16.012.274	2.070.085,78		1.393.082,50	9%	1.393.083
1010418 CURABILIS CR 04.05.05 Service des établissements de détention et des peines alternatives						
5 Dépenses	2.636.000					
1010478 Passeports Biométriques. CR 04.02.01 Direction générale de l'Office cantonal de la population						
5 Dépenses				39.286,55		39.287

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010478 Passeports Biométriques. CR 04.03.03 Direction cantonale de l'état civil						
5 Dépenses	159.130	10.156,40				
1010668 Champ-Dollon, EDAJ CENTO RAPIDO - étude et construction CR 04.05.02 Prison de Champ-Dollon						
5 Dépenses	839.900					
1909002 passeports biométriques CR 04.02.03 Service des passeports et de la nationalité						
5 Dépenses			241.120			-241.120
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.01 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses	15.036.500	6.932.512,25	5.774.000	167.036,40	1%	-5.606.964
6 Recettes	169.000					
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.02.01 Direction générale de l'Office cantonal de la population						
5 Dépenses				38.031,87		38.032
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.04 Corps de police						
5 Dépenses				5.638.437,14		5.638.437
6 Recettes				467.500,00		467.500
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.05.02 Prison de Champ-Dollon						
5 Dépenses				272.116,52		272.117
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.05.04 Service de probation et d'insertion						
5 Dépenses				5.832,04		5.832
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.05.05 Service des établissements de détention et des peines alternatives						
5 Dépenses				126.734,08		126.734
2010133 Crédit de programme 2008-2010 : INSTITUTIONS (DI) CR 04.08.01 Office cantonal des automobiles et de la navigation						
5 Dépenses				109.202,40		109.202
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 04.03.14 Service des affaires militaires						
5 Dépenses				122.316,58		122.317
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 04.10 Office de l'environnement						
5 Dépenses				205.333,19		205.333
PRÊTS - 4						

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
4800010 Prêts investissement et désendettement CR 04.10 Office de l'environnement						
5 Dépenses				555.000,00		555.000
6 Recettes				7.263.786,69		7.263.787

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
05 CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION						
5 Dépenses	5.298.242.720	1.790.174.335,49	736.317.000	628.416.246,88	12%	-107.900.753
6 Recettes	543.272.195	192.642.488,67	197.620.841	296.039.076,59	54%	98.418.236
<i>Investissements Nets</i>	4.754.970.525	1.597.531.846,82	538.696.159	332.377.170,29	7%	-206.318.989
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	3.943.193.145	1.428.447.826,51	523.336.000	391.848.577,09	10%	-131.487.423
6 Recettes	442.591.079	179.826.079,16	93.239.366	190.559.472,30	43%	97.320.106
<i>Investissements Nets</i>	3.500.602.066	1.248.621.747,35	430.096.634	201.289.104,79	6%	-228.807.529
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	535.479.575	244.012.953,50	177.781.000	214.575.095,79	40%	36.794.096
6 Recettes	23.831.116	12.816.409,51	4.800.000			-4.800.000
<i>Investissements Nets</i>	511.648.459	231.196.543,99	172.981.000	214.575.095,79	42%	41.594.096
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses	215.200.000	85.864.334,00	28.200.000	10.962.357,00	5%	-17.237.643
<i>Investissements Nets</i>	215.200.000	85.864.334,00	28.200.000	10.962.357,00	5%	-17.237.643
PRÊTS - 4						
5 Dépenses	604.370.000	31.849.221,48	7.000.000	11.030.217,00	2%	4.030.217
6 Recettes	76.850.000		99.581.475	105.479.604,29	137%	5.898.129
<i>Investissements Nets</i>	527.520.000	31.849.221,48	-92.581.475	-94.449.387,29	-18%	-1.867.912
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1000000 Cession d'actifs. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
6 Recettes				7.648.967,34		7.648.967
1000000 Cession d'actifs. CR 05.04.08 Service des opérations foncières						
6 Recettes	50.500.000	35.311.520,95	30.000.000	74.285.620,33	147%	44.285.620
1000000 Cession d'actifs. CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
6 Recettes		499.593,60				
1000000 Cession d'actifs. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
6 Recettes		58.216,45				
1000001 Réduction globale des investissements CR 05.01.01 Secrétariat général						
5 Dépenses			-50.000.000			50.000.000
1000150 Construction lignes de tramways (H 1 50) CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses	1.293.419.865	672.934.129,69	152.000.000	192.790.774,11	15%	40.790.774
6 Recettes	224.460.070	99.196.232,78	55.650.000	101.171.469,81	45%	45.521.470
1007618 Passerelle sur Arve et réseau chauffage à distance CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	766.000	42.508,20				
1007618 Passerelle sur Arve et réseau chauffage à distance CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses	4.017.000	263.633,80	2.000.000			-2.000.000

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1008050 Pistes cyclables. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	6.400.000	2.920.300,45	1.500.000			-1.500.000
1008129 Acquisition du système d'information des bâtiments (TA) CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	440.000	501.074,13		87,50	0%	88
1008130 Syst.info environnement & énergie (sieng) CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses		1.002.906,80		262,50		263
1008191 Etude liaison fer.cornavin-annemasse-la Praille-gare eaux-vives CR 05.05.04 Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)						
5 Dépenses	36.000.000	34.526.255,37				
6 Recettes		20.694.274,40		-159.593,00		-159.593
1008212 Fédération centre trait. info. état cti. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	9.000.000	8.148.302,46				
1008216 Modernisation et refonte applic. info.(juges) CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	7.650.000	7.146.150,69	750.000	772.088,93	10%	22.089
1008218 Refonte systeme integrat. donnéespolice 2000. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	7.343.775	6.724.069,22		52.555,82	1%	52.556
1008363 Conduite opérationnelle du personnel de police (TA) CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.425.000	1.542.062,20		467.935,61	33%	467.936
1008479 Application ressources humaines (SIRH)-réalisation CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses		701.338,05	300.000	238.325,69		-61.674
1008552 Achats de terrains CR 05.04.08 Service des opérations foncières						
5 Dépenses	35.500.000	14.482.790,55		4.135.953,00	12%	4.135.953
1008552 Achats de terrains CR 05.09 Direction de support						
5 Dépenses				-1.680.000,00		-1.680.000
1008565 Subvention invest-étude, parc-relais pr Secheron et parking omc. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	1.936.800	1.968.431,90	200.000			-200.000
1008602 Système d'information de la santé (TA) CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	966.000	456.922,59	146.000	412.343,85	43%	266.344

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1008644 Mesures opb. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	85.000.000	4.650.924,59	8.000.000	1.155.968,92	1%	-6.844.031
6 Recettes	21.500.000	744.400,00	3.000.000			-3.000.000
1008662 Traversée de Vézenaz- part cantonale CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses				4.975.119,05		4.975.119
6 Recettes				2.500.000,00		2.500.000
1008662 Traversée de Vézenaz- part cantonale CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	57.170.652	488.348,05	12.500.000			-12.500.000
6 Recettes	17.500.000		4.000.000			-4.000.000
1008719 Liaison ferroviaire cornavin-annemasse-subsvention investissement. CR 05.05.04 Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)						
5 Dépenses	35.300.000	38.450.235,35	82.000.000	651.213,55	2%	-81.348.786
6 Recettes		958.453,05				
1008757 Rte des nations et adaptation Jonction Ferney-étude CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	5.488.000	2.581.797,52	1.380.000	141.351,74	3%	-1.238.648
1008788 La pastorale-rte de Ferney-étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	650.000	581.925,50		15.968,75	2%	15.969
1008795 Passerelle des sports a la Praille CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses	8.981.696	8.144.463,84		435.605,85	5%	435.606
1008822 Hug-sécurité incendie des bâtiments. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	25.837.000	16.552.419,09	6.300.000	3.233.861,97	13%	-3.066.138
1008961 Equipements informatiques mobiles enseignement secondaire. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.696.000	1.526.700,57		247,00	0%	247
6 Recettes	75.600	10.763,00				
1008963 Cours d'introduction aux apprenties-acquisition matériel. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	306.290	307.834,80				
6 Recettes	199.089	67.292,05		92.040,00	46%	92.040
1008964 Acquisition-installation matériel info CEPTA. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.034.000	1.033.630,00				
6 Recettes	236.320	-168.519,00		-53.900,00	-23%	-53.900
1009015 Collège Sismondi-demol et reconstruction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	66.616.000	36.561.857,57	13.300.000	11.066.269,64	17%	-2.233.730

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1009015 Collège Sismondi-démol et reconstruction. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses				607,37		607
1009038 Co cayla-construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	63.001.000	49.407.841,27	100.000	60.543,35	0%	-39.457
1009181 Pavillons provisoires pour CO Drize sur site du collège de Stael CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	389.000	235.595,87	153.000			-153.000
1009279 Cmu-5ème étape-étude CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	7.786.000	7.549.063,35	50.000	28.483,10	0%	-21.517
1009294 C.o. Florence-étude CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	1.678.560	1.601.320,10		875,00	0%	875
1009295 CO Florence - Extension - Equipement & Construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	6.067.839	4.032.270,00	950.000	235.597,94	4%	-714.402
1009295 CO Florence - Extension - Equipement & Construction CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	107.600	48.792,15				
1009332 Gestion électronique des dossiers-o.c.p.v430456 CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	2.602.827	2.328.885,52		2.350,24	0%	2.350
1009421 Refonte afc suite de la loi 8713-240009. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	19.000.000	20.335.550,41		856.332,53	5%	856.333
1009422 Hôpital cantonal-maternité 3ème étape-constr. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	74.119.000	44.966.127,24	22.000.000	8.684.210,38	12%	-13.315.790
1009464 Ecg Henry-Dunant-étage supérieur-construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs 5 Dépenses	8.580.000	7.043.093,70		720,90	0%	721
1009464 Ecg Henry-Dunant-étage supérieur-construction CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	346.000	342.091,60				
1009465 SI STG et SPJ CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI) 5 Dépenses	6.849.000	4.196.546,96	2.487.000	2.020.253,24	30%	-466.747

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1009485 EQ PAV PROV CHAVANNE + GOURD CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	691.000	218.849,96	200.000	25.727,08	4%	-174.273
1009497 Fond.aigues-vertes-rénov.-subvention. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	13.000.000	12.026.899,09	50.000	245.528,90	2%	195.529
1009503 Etude pour construction bâtiment pour HEG à Battelle. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	2.237.000	413.371,45		143.755,30	6%	143.755
1009504 CO Seymaz. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	53.861.000	50.928.677,23	100.000	338.929,46	1%	238.929
6 Recettes		70.000,00				
1009504 CO Seymaz. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	574.000	659.595,77				
1009509 Palais de Justice - Etude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	1.556.972	186.409,00		210.166,50	14%	210.167
1009548 Etude construction nouveau bât des lits BDL 2 hôpital cantonal CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	10.364.000	9.695.638,34	500.000	697.594,05	7%	197.594
1009573 Refonte systeme d'information du SAN. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	5.956.000	5.948.978,63		112.780,51	2%	112.781
1009594 Mise en oeuvre refonte SI DGS. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	852.000	469.655,51	250.000			-250.000
1009610 Subvention pour la construction de 3 EMS CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	37.567.000	26.328.351,25	10.000.000	22.027.423,75	59%	12.027.424
1009616 Réalisation du portail énergie. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.200.000	1.026.033,33		513.545,42	43%	513.545
6 Recettes	750.000	696.355,80				
1009622 Prison de Champ-Dollon - Etude ex-Curabillis. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	3.530.000	3.022.388,77		107.265,65	3%	107.266
1009708 Aimée Stielmann - Route de Base - plan-les ouates-2 CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	67.106.000	64.240.284,29	200.000	638.751,12	1%	438.751
6 Recettes	12.100.000	12.088.837,50		3.125.144,00	26%	3.125.144

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1009708 Aimée Stitelmann - Route de Base - plan-les ouates-2 CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	720.000	935.060,67				
1009727 Remplacement fluides réfrigérants CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	2.738.770	1.139.571,35	1.000.000	271.083,30	10%	-728.917
1009733 Etude transformation et rénovation ancienne Ecole de Médecine CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	839.280	625.206,00	100.000	414.823,60	49%	314.824
1009860 Genève Plage CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	9.184.088	11.420.801,62		188.062,25	2%	188.062
1009864 Nouvelle structure détention à Puplinge CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	17.643.800	17.238.341,44		68.258,40	0%	68.258
6 Recettes	6.100.000	4.457.409,00	210.000			-210.000
1009864 Nouvelle structure détention à Puplinge CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	42.600	39.302,64				
1009871 Projet BibioDIP. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	715.128	822.900,98		92.189,87	13%	92.190
1009873 Equipement et mobilier - Chancy 88 CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	2.012.922	2.134.916,45				
1009873 Equipement et mobilier - Chancy 88 CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	751.623	312.886,30				
1009891 3è phase travaux Aigues-Vertes CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	7.000.000	5.261.464,05	700.000	1.326.556,66	19%	626.557
1009897 CO Drize. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	62.241.000	49.141.551,15	10.500.000	8.731.331,07	14%	-1.768.669
1009897 CO Drize. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	261.000		260.000	412.340,99	158%	152.341
1009919 Pavillons. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	219.000	159.877,15		55.711,95	25%	55.712
1009956 Renaturation-Pont de Lully CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses	8.112.000	4.910.071,05	880.000	1.094.985,55	14%	214.986

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1009995 Construction 5ème étape CMU. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	177.887.000	13.914.108,65	24.700.000	15.155.955,51	9%	-9.544.044
6 Recettes		4.340.000,00		1.935.000,00		1.935.000
1010006 Construction nouveau bâtiment CRER II CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.809.560	3.842.504,50		571.970,55	12%	571.971
6 Recettes		200.000,00				
1010006 Construction nouveau bâtiment CRER II CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	120.000	46.545,78				
1010008 Construction de logements d'utilité publique (LUP) CR 05.06.01 Office du logement						
5 Dépenses	90.000.000	11.528.169,90	10.000.000	18.076.002,74	20%	8.076.003
1010025 Collège calvin-toiture et façades CR 05.04.03 Division de la maintenance						
5 Dépenses				-17.450,00		-17.450
1010025 Collège calvin-toiture et façades CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	9.962.781	3.635.167,78	2.500.000	1.431.071,22	14%	-1.068.929
1010027 SYSTÈME D'IMAGERIE VIDEO DE LA POLICE CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	4.528.000	1.158.571,01	613.000	1.529.068,80	34%	916.069
6 Recettes	1.350.000	591.297,98	379.366	4.723,82	0%	-374.642
1010034 POLYCOM. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses		6.113,63		8.630,13		8.630
1010043 Subvention reconstruction EMS Butini. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	23.405.000	7.276.612,50	6.630.000	2.450,00	0%	-6.627.550
1010045 Subv. cantonale pour construction de l'extension EPI de Thônex II. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	8.597.000	6.344.490,00	2.300.000	2.252.510,00	26%	-47.490
1010059 Fusion transfert Palexpo - Acquisition terrain CR 05.04.08 Service des opérations foncières						
5 Dépenses	14.400.000		14.400.000	14.400.000,00	100%	
1010112 Système informatique de l'Office des Faillites CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	5.405.000	95.048,00	3.590.000	1.411.567,91	26%	-2.178.432
1010113 Maison du terroir CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.212.000	4.338.408,80	360.000	354.139,90	8%	-5.860

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010177 AeL - Programme administration en ligne CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	26.350.000	9.890.366,30	9.040.000	4.419.568,28	17%	-4.620.432
6 Recettes				10.000,00		10.000
1010185 SIDLO. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	5.378.000	171.710,61	1.802.000	940.860,46	17%	-861.140
1010188 Enveloppes d'infrastructures. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	25.602.000	19.920.916,37	8.960.000	5.315.428,76	21%	-3.644.571
6 Recettes		9.951,60				
1010199 LIPP Loi sur l'imposition des personnes physiques. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses		58.636,62		3.973,02		3.973
1010209 Efficacité énergétique. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	8.000.000	272.471,00	1.800.000	445.135,86	6%	-1.354.864
1010210 PO Tulette Frontenex CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.615.000	452.525,45	2.500.000	1.237.627,00	27%	-1.262.373
1010234 CMU - 6e étape CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	3.966.000	1.492.219,55	2.000.000	1.914.237,60	48%	-85.762
1010246 GED CFI. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	372.700	203.755,62		166.649,84	45%	166.650
1010305 Délocalisation OCAN CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	2.720.000		200.000			-200.000
1010306 Bâtiment OCP CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	40.951.000	40.519.703,25				
1010306 Bâtiment OCP CR 05.04.07 Direction de la gestion et de l'exploitation						
5 Dépenses				645,60		646
1010309 EMS CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	28.214.000	4.859.511,25	1.700.000	3.193,75	0%	-1.696.806
1010310 EMS - Avanchets Drize Lausanne - Subv. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	26.625.000	8.234.236,25	8.470.000	7.576.981,25	28%	-893.019

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010311 EMS - Bessonnette - Subv. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	6.975.000	2.308.080,00	1.920.000	1.922.575,00	28%	2.575
1010312 EMS - Vandelle - subventions CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	17.126.750	4.786.450,00	4.270.000	3.514.593,75	21%	-755.406
1010323 Hôtel de police CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	9.704.200	845.397,55	5.500.000	974.098,30	10%	-4.525.902
1010407 Subvention - IHEID Maison de la Paix. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	42.929.000	2.500.000,00	17.000.000	8.200.350,00	19%	-8.799.650
1010408 FHP Les Marronniers - construction-1 CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	5.419.300	656,25	5.420.000	4.084.322,75	75%	-1.335.677
1010409 Rénovation et équip HDE. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	20.130.000	1.913.458,65	8.000.000	4.220.315,19	21%	-3.779.685
1010418 CURABILIS CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	105.518.000	1.175.912,95	24.440.000	10.721.197,56	10%	-13.718.802
6 Recettes	24.000.000					
1010418 CURABILIS CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	551.000					
1010429 Datapol. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.821.200	329.606,87	962.000	1.026.649,11	56%	64.649
1010430 HRC Matic. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	740.600	72.474,84	402.000	55.593,91	8%	-346.406
1010436 Justice 2010 - volet informatique. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	7.145.000	607.390,71	1.707.000	1.893.163,90	27%	186.164
1010478 Passeports Biométriques. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	824.208	10.631,25		510.079,35	62%	510.079
1010484 SIC - Système d'information du Commerce. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	2.658.200		1.075.000	71.114,58	3%	-1.003.885
1010486 Parking OMC -construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	26.934.000	700,00	1.000.000	113.640,65	0%	-886.359

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010514 REG@. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	3.517.100		1.882.000			-1.882.000
1010516 HEG Battelle - Bât. B CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	49.568.000					
6 Recettes	10.800.000					
1010519 Route de liaison P+R Sécheron av. de la Paix CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	2.617.509					
1010527 RDU cible. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	6.639.000		2.160.000			-2.160.000
1010538 Refonte AFC CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	2.919.750			213.588,60	7%	213.589
1010539 Emplois de Solidarité EDS CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	409.000					
1010553 Outil de consolidation IPSAS. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	576.400			483.694,15	84%	483.694
1010619 Sycotrin CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	2.055.400					
1010667 HUG maternité Etape 3.3 CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	66.676.000					
1010668 Champ-Dollon, EDAJ CENTO RAPIDO - étude et construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	24.072.200			8.170.663,20	34%	8.170.663
1010668 Champ-Dollon, EDAJ CENTO RAPIDO - étude et construction CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	71.900					
1010673 Relogement des forains et gens du voyage CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	12.777.000					
1010703 BDL 2 CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	238.097.000					

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010714 Renouvellement du système informatique SAEA CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	2.256.000					
1010715 Réalisation SIGARE CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	885.000					
1010716 Gestion des prestations complémentaires cantonales pour les familles CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.816.000					
1010746 Réalisation ALANICH CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	1.285.000					
1010749 Projet d'infrastructures du trafic d'agglomération CR 05.05.01 Office du génie civil						
5 Dépenses	139.630.000					
6 Recettes	51.020.000					
1010749 Projet d'infrastructures du trafic d'agglomération CR 05.15.01 Direction générale de l'aménagement du territoire						
5 Dépenses	10.000.000					
1909009 Outil de consolidation des normes IPSAS. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			225.000			-225.000
1909011 Passeport biométrique. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			589.000			-589.000
1909012 SI de l'office des poursuites - logiciels & appl CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	8.900.000		1.223.000			-1.223.000
1909016 Refonte SAM. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	4.500.000					
1909019 Acquisitions de terrains. CR 05.04.08 Service des opérations foncières						
5 Dépenses	30.000.000		7.500.000			-7.500.000
1910005 EMS Béthel. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	7.000.000		2.000.000			-2.000.000
1910006 HUG - Maternité, 3 ^e étape - 3.3 construction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses			500.000			-500.000
1910007 HUG - Nouveau bâtiment des lits - construction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses			4.000.000			-4.000.000

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1910008 La Brenaz II - étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	55.000.000		200.000			-200.000
6 Recettes	15.000.000					
1910010 Poste Police Navigation, Eaux-vives - construction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	7.400.000		2.000.000			-2.000.000
1910011 PSI Ch. Forrestier, construction bâtiment. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	12.000.000		300.000			-300.000
1910012 CFP - Agrandissement bâtiment - étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	900.000		300.000			-300.000
1910013 ECG, 3ème école de culture générale, pavillonnaire - étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.800.000		300.000			-300.000
1910014 Fourches, transfert équip. sportifs sur le site de Belle-Ideé. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	5.900.000		1.000.000			-1.000.000
1910015 HEAD Lyon, nouveau bâtiment - étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	5.000.000		500.000			-500.000
1910016 Jardins familiaux, La Chapelle-Lancy reconstruction -construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.900.000		500.000			-500.000
1910017 Jardins familiaux, Sciens-PLO reconstruction -construction CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	4.600.000		500.000			-500.000
1910018 Ancienne Ecole de médecine - rénovation et agrandissement. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	29.000.000		1.000.000			-1.000.000
6 Recettes	7.000.000					
1910019 HEG Battelle - bâtiment B et parking - construction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses			6.000.000			-6.000.000
1910020 HESA Battelle - bâtiment C1 - étude. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	1.800.000		1.000.000			-1.000.000
1910024 Emplois de solidarité. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			330.000			-330.000

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1910025 Refonte de l'application du service médicaux pédagogique. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	7.000.000		200.000			-200.000
1910026 Regroupement écoles pour adultes. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	150.000		150.000			-150.000
1910027 Espaces entreprises. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	599.000		250.000			-250.000
1910028 Sycotrin CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			1.150.000			-1.150.000
1910029 Refonte AFC 3. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			1.500.000			-1.500.000
1910030 Tunnel CEVA-HUG. CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses			500.000			-500.000
1910032 Tronçon : avenue de Bel-Air - route de Jussy. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses			3.000.000			-3.000.000
1910034 Route de liaison PR Sécheron avenue de la Paix. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses			1.000.000			-1.000.000
1910035 RC 27 route de Troinex RC 28 route de Drize. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	25.000.000		2.000.000			-2.000.000
1910036 Tronçon : Rte de Chancy - Rte des Communes Réunies. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	15.000.000		1.000.000			-1.000.000
1910037 Déplacement de la route de Challex. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses	7.000.000		1.500.000			-1.500.000
1910038 Relogement forain versoir-etude et construction. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses			500.000			-500.000
1910039 EMS, construction du solde des EMS - subvention. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	178.850.000		20.560.000			-20.560.000
1910041 Espaces publics PA Interfaces CEVA. CR 05.15.01 Direction générale de l'aménagement du territoire						
5 Dépenses	2.982.300					

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1910043 Réalisation 2 giratoires et desserte à la rue de la Maison Carrée. CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses			1.500.000			-1.500.000
1910044 SAEA service d'allocations et apprentissages. CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses			400.000			-400.000
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010134 Crédit de programme 2008-2010 : CTI DCTI CR 05.01.01 Secrétariat général						
5 Dépenses	4.356.000	2.504.685,08	898.000			-898.000
6 Recettes	1.490.000		100.000			-100.000
2010134 Crédit de programme 2008-2010 : CTI DCTI CR 05.04.07 Direction de la gestion et de l'exploitation						
5 Dépenses				293.950,86		293.951
2010134 Crédit de programme 2008-2010 : CTI DCTI CR 05.09 Direction de support						
5 Dépenses				450.472,20		450.472
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 05.02.01 Office des autorisations de construire						
5 Dépenses				9.101,50		9.102
2010138 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - BATIMENTS. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
5 Dépenses	274.877.575	111.892.843,87	75.200.000	115.413.350,93	42%	40.213.351
6 Recettes	500.000	3.029.993,75				
2010138 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - BATIMENTS. CR 05.04.07 Direction de la gestion et de l'exploitation						
5 Dépenses				128.177,70		128.178
2010139 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - GENIE CIVIL CR 05.05.01 Office du génie civil						
5 Dépenses	108.170.000	51.451.753,09	45.780.000			-45.780.000
6 Recettes	21.841.116	9.786.415,76	4.700.000			-4.700.000
2010139 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - GENIE CIVIL CR 05.05.02 Direction des ouvrages d'art						
5 Dépenses				8.795.416,63		8.795.417
2010139 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - GENIE CIVIL CR 05.05.03 Direction de la voirie cantonale						
5 Dépenses				16.966.203,14		16.966.203
2010139 Crédit de programme 2008-2010 : DCTI - GENIE CIVIL CR 05.05.05 Direction des routes						
5 Dépenses				7.303.038,87		7.303.039

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
2010140 Crédit de programme 2008 - 2010 - Technologies de l'information CR 05.08 Centre des technologies de l'information (CTI)						
5 Dépenses	148.076.000	78.163.671,46	55.903.000	65.215.383,96	44%	9.312.384
DOTATIONS - 3						
3009975 Dotation a la fondation cite Universitaire pour extension loi.no. CR 05.06.01 Office du logement						
5 Dépenses	5.200.000	2.000.000,00	3.200.000	3.200.000,00	62%	
3010008 Construction de logements d'utilité publique LUP - Dotations. CR 05.06.01 Office du logement						
5 Dépenses	210.000.000	83.864.334,00	25.000.000	7.762.357,00	4%	-17.237.643
PRÊTS - 4						
4008427 prêts aux coopératives d'habitation-loi 8427 (i4 05) 560000.155.11 CR 05.06.01 Office du logement						
5 Dépenses			2.000.000	85.850,00		-1.914.150
6 Recettes			650.000	89.605,54		-560.394
4008427 prêts aux coopératives d'habitation-loi 8427 (i4 05) 560000.155.11 CR 05.06.08 Service immobilier						
6 Recettes				7.677,60		7.678
4010444 CEVA - Prêt conditionnelle CFF. CR 05.05.04 Liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)						
5 Dépenses	478.970.000	31.849.221,48		10.944.367,00	2%	10.944.367
4010748 Projet d'infrastructures ferroviaires CR 05.05.01 Office du génie civil						
5 Dépenses	125.400.000					
6 Recettes	76.850.000					
4800003 prêts hypothécaires HLM-HBM de l'état au logement CR 05.06.01 Office du logement						
5 Dépenses			5.000.000			-5.000.000
6 Recettes			660.000	606.604,00		-53.396
4800007 Prêts hypothécaires HLM - avec intérêts CR 05.06.08 Service immobilier						
6 Recettes				3.126,34		3.126
4800013 Remboursement de prêts pour locations-financements. CR 05.04.06 Direction des investissements, du patrimoine et des actifs						
6 Recettes			98.271.475	104.772.590,81		6.501.116

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
06 INTÉRIEUR ET MOBILITÉ						
5 Dépenses	193.986.057	56.231.550,85	36.883.239	21.297.875,43	11%	-15.585.364
6 Recettes	43.955.000	643.314,39	6.525.000	1.034.417,68	2%	-5.490.582
<i>Investissements Nets</i>	150.031.057	<i>55.588.236,46</i>	<i>30.358.239</i>	20.263.457,75	<i>14%</i>	<i>-10.094.781</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	106.113.777	29.206.443,54	6.467.300	12.783.277,16	12%	6.315.977
6 Recettes	0	435.430,39				
<i>Investissements Nets</i>	106.113.777	<i>28.771.013,15</i>	<i>6.467.300</i>	12.783.277,16	<i>12%</i>	<i>6.315.977</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	44.142.280	27.025.107,31	23.900.939	7.850.858,27	18%	-16.050.081
6 Recettes	225.000	207.884,00	4.675.000	403.914,85	180%	-4.271.085
<i>Investissements Nets</i>	43.917.280	<i>26.817.223,31</i>	<i>19.225.939</i>	7.446.943,42	<i>17%</i>	<i>-11.778.996</i>
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses			15.000			-15.000
<i>Investissements Nets</i>			<i>15.000</i>			<i>-15.000</i>
PRÊTS - 4						
5 Dépenses	43.730.000		6.500.000	663.740,00	2%	-5.836.260
6 Recettes	43.730.000		1.850.000	630.502,83	1%	-1.219.497
<i>Investissements Nets</i>		<i>0</i>	<i>4.650.000</i>	33.237,17		<i>-4.616.763</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1000150 Construction lignes de tramways (H 1 50) CR 06.03 Direction générale de la mobilité						
5 Dépenses				9.242.352,48		9.242.352
1007852 Renaturation de la Seymaz fonds de renaturation 698501.501.01 CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses	9.500.000	3.776.396,25	500.000	648.515,55	7%	148.516
6 Recettes		404.961,71				
1008130 Syst.info environnement & énergie (sieng) CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses	1.646.450	993.457,05		89.781,40	5%	89.781
6 Recettes		10.000,00				
1008269 Nouvelle Décharge-étude. CR 06.04 Direction générale de l'environnement						
5 Dépenses			100.000			-100.000
1008522 Seymaz 2ème étape-travaux fonds renaturation. CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses	9.937.210	7.066.418,45	300.000	1.000,00	0%	-299.000
1008662 Traversée de Vézenaz- part cantonale CR 06.03 Direction générale de la mobilité						
5 Dépenses				14.700,00		14.700
1009522 Aire - travaux de renaturation. CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses	23.878.000	16.758.689,44		1.794.485,19	8%	1.794.485
6 Recettes		20.468,68				
1009956 Renaturation-Pont de Lully CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses		576.692,60				

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010113 Maison du terroir CR 06.06 Direction générale de l'agriculture						
5 Dépenses	130.000	34.789,75		40.075,60	31%	40.076
1010533 Nautique - Parc, Plage CR 06.05 Direction générale de la nature et du paysage						
5 Dépenses	12.866.000					
1010533 Nautique - Parc, Plage CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses	48.156.117			952.366,94	2%	952.367
1910022 1910022 Plage Eaux-Vives. CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses			1.485.000			-1.485.000
1910041 Espaces publics PA Interfaces CEVA. CR 06.10 Direction générale de l'aménagement du territoire						
5 Dépenses			2.982.300			-2.982.300
1910042 Etude ferroviaire VD-GE CR 06.03 Direction générale de la mobilité						
5 Dépenses			1.100.000			-1.100.000
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010134 Crédit de programme 2008-2010 : CTI DCTI CR 06.02 Direction générale de l'Intérieur						
5 Dépenses				466.741,37		466.741
6 Recettes				67.000,00		67.000
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.01 Secrétariat général						
5 Dépenses	44.142.280	27.025.107,31	23.900.939	28.041,89	0%	-23.872.897
6 Recettes	225.000	207.884,00	75.000			-75.000
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.02 Direction générale de l'Intérieur						
5 Dépenses				769.714,75		769.715
6 Recettes				74.924,70		74.925
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.03 Direction générale de la mobilité						
5 Dépenses				-4.021.649,18		-4.021.649
6 Recettes				261.990,15		261.990
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.05 Direction générale de la nature et du paysage						
5 Dépenses				5.329.482,52		5.329.483
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.06 Direction générale de l'agriculture						
5 Dépenses				95.234,18		95.234

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
2010135 Crédit de programme 2008-2010 : TERRITOIRE (DT) CR 06.08 Direction générale de l'eau						
5 Dépenses				5.183.292,74		5.183.293
6 Recettes			4.600.000			-4.600.000
DOTATIONS - 3						
3800004 Societes d'économie mixte-rectangle d'or CR 06.02 Direction générale de l'Intérieur						
5 Dépenses			15.000			-15.000
PRÊTS - 4						
4008558 CGN-prêt pour Rénovation CR 06.01 Secrétariat général						
6 Recettes				71.796,00		71.796
4009167 Prêt Savoie, Morges, Lavaux. CR 06.01 Secrétariat général						
6 Recettes				128.500,00		128.500
4010748 Projet d'infrastructures ferroviaires CR 06.03 Direction générale de la mobilité						
5 Dépenses	43.730.000					
6 Recettes	43.730.000					
4800010 Prêts investissement et désendettement CR 06.04 Direction générale de l'environnement						
5 Dépenses			3.000.000			-3.000.000
6 Recettes			1.350.000			-1.350.000
4800011 Prêts investissement et désendettement. CR 06.06 Direction générale de l'agriculture						
5 Dépenses			3.200.000	663.740,00		-2.536.260
6 Recettes			450.000	339.634,03		-110.366
4800012 Prêts aides aux exploitations paysannes - AEP. CR 06.06 Direction générale de l'agriculture						
5 Dépenses			300.000			-300.000
6 Recettes			50.000	90.572,80		40.573

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
07 SOLIDARITÉ ET EMPLOI						
5 Dépenses	50.348.815	43.297.819,68	5.480.000	4.513.818,38	9%	-966.182
6 Recettes	84.049.144	70.535.302,08	13.000.268	12.550.268,25	15%	-450.000
<i>Investissements Nets</i>	-33.700.329	<i>-27.237.482,40</i>	<i>-7.520.268</i>	-8.036.449,87	24%	<i>-516.182</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	3.468.000	3.241.462,00	4.110.000	3.466.177,00	100%	-643.823
6 Recettes	12.828.606		12.550.268	12.550.268,25	98%	0
<i>Investissements Nets</i>	-9.360.606	<i>3.241.462,00</i>	<i>-8.440.268</i>	-9.084.091,25	97%	<i>-643.823</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	8.685.000	1.860.542,33	1.370.000	1.047.641,38	12%	-322.359
6 Recettes	750.000	64.763,75	450.000			-450.000
<i>Investissements Nets</i>	7.935.000	<i>1.795.778,58</i>	<i>920.000</i>	1.047.641,38	13%	<i>127.641</i>
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses	38.195.815	38.195.815,35		0,00	0%	
6 Recettes	45.470.538	45.470.538,33		0,00	0%	
<i>Investissements Nets</i>	-7.274.723	<i>-7.274.722,98</i>		0,00	0%	<i>0</i>
PRÊTS - 4						
6 Recettes	25.000.000	25.000.000,00				
<i>Investissements Nets</i>	-25.000.000	<i>-25.000.000,00</i>				
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1010059 Fusion transfert Palexpo - Acquisition terrain CR 07.01 Présidence, secrétariat général						
6 Recettes	12.828.606		12.550.268	12.550.268,25	98%	0
1010063 INFO - FSASD et HG CR 07.14.11 Direction générale de l'action sociale						
5 Dépenses	3.468.000	3.241.462,00	4.110.000	3.466.177,00	100%	-643.823
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010063 Crédit programme renouvellement informatique FSASD. CR 07.14.11 Direction générale de l'action sociale						
5 Dépenses	5.175.000					
2010136 Crédit de programme 2008-2010 : SOLIDARITE ET EMPLOI (DSE) CR 07.01 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses	3.510.000	1.860.542,33	1.370.000	936.008,43	27%	-433.992
6 Recettes	750.000	64.763,75	450.000			-450.000
2010136 Crédit de programme 2008-2010 : SOLIDARITE ET EMPLOI (DSE) CR 07.04.02 OCE - part fédérale						
5 Dépenses				110.703,75		110.704
2010136 Crédit de programme 2008-2010 : SOLIDARITE ET EMPLOI (DSE) CR 07.14.11 Direction générale de l'action sociale						
5 Dépenses				929,20		929
DOTATIONS - 3						
3010059 Fusion et transfert de patrimoine Palexpo. CR 07.01 Présidence, secrétariat général						
5 Dépenses	38.195.815	38.195.815,35		0,00	0%	
6 Recettes	45.470.538	45.470.538,33				

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
PRÊTS - 4 4010059 Remboursement de prêt Palexpo. CR 07.01 Présidence, secrétariat général 6 Recettes	25.000.000	25.000.000,00				

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
08 AFFAIRES RÉGIONALES, ÉCONOMIE ET SANTÉ						
5 Dépenses	222.415.700	57.974.363,58	95.743.000	87.252.213,13	39%	-8.490.787
6 Recettes	1.134.164	2.666.063,75	300.000	1.140.113,35	101%	840.113
<i>Investissements Nets</i>	221.281.536	<i>55.308.299,83</i>	<i>95.443.000</i>	86.112.099,78	<i>39%</i>	<i>-9.330.900</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	73.507.200	14.934.382,67	19.030.000	7.352.745,48	10%	-11.677.255
<i>Investissements Nets</i>	73.507.200	<i>14.934.382,67</i>	<i>19.030.000</i>	7.352.745,48	<i>10%</i>	<i>-11.677.255</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	148.758.500	43.039.980,91	76.713.000	79.899.467,65	54%	3.186.468
6 Recettes	1.134.164	2.666.063,75	300.000	1.140.113,35	101%	840.113
<i>Investissements Nets</i>	147.624.336	<i>40.373.917,16</i>	<i>76.413.000</i>	78.759.354,30	<i>53%</i>	<i>2.346.354</i>
DOTATIONS - 3						
5 Dépenses	150.000					
<i>Investissements Nets</i>	150.000					
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1009422 Hôpital cantonal-maternité 3ème étape-constr. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	12.812.000	1.434.068,30	10.100.000	4.138.826,33	32%	-5.961.174
1009736 Spectromètre de masse CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	1.170.000	1.128.588,68				
1009736 Spectromètre de masse CR 08.05.51 Service de la consommation et des affaires vétérinaires						
5 Dépenses				39.856,37		39.856
1009978 Mise normes salles d'op.chirurgie ambulatoire Cluse-Roseaie-HUG CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	6.240.000	5.423.452,04		623.312,44	10%	623.312
1009980 Clinique psychiatrique - rénov. réseau alimentation eau. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	3.567.000	3.384.365,60		175.472,10	5%	175.472
1010063 INFO - FSASD et HG CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	4.791.000	1.683.127,95	3.220.000	1.094.405,61	23%	-2.125.594
1010266 Centrale surv. Anest CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	1.946.200			131.968,39	7%	131.968
1010267 HUG 2 SCANNERS CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	3.000.000	1.880.780,10		1.094.623,79	36%	1.094.624
1010409 Rénovation et équip HDE. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	1.864.000			54.280,45	3%	54.280
1010418 CURABILIS CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins						
5 Dépenses	142.000					

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
1010507 Scanner Hôpital Trois-Chêne CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	3.300.000					
1010508 H.U.G. -Chaine automatisée de laboratoire CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	2.500.000					
1010667 HUG maternité Etape 3.3 CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	7.050.000					
1010693 Giratoire FTI Maison carrée - constr CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	9.535.000					
1010703 BDL 2 CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	15.590.000					
1908055 Acquisition centrale de surveillance anesthésie. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses			1.450.000			-1.450.000
1909022 1909022 Rénovation équip HUG enfants existant. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses			1.760.000			-1.760.000
1910001 Scanner Trois-Chêne. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses			1.500.000			-1.500.000
1910002 CFP - Agrandissement bâtiment - étude-2 CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses			1.000.000			-1.000.000
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010063 Crédit programme renouvellement informatique FSASD. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	4.556.000	997.706,10		2.136.176,11	47%	2.136.176
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.01.11 Présidence et secrétariat général 5 Dépenses	3.639.000	1.813.049,00	1.540.000	11.772,10	0%	-1.528.228
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses				1.058.251,17		1.058.251
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.05.11 Direction générale de la santé 5 Dépenses				6.114,01		6.114

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.05.51 Service de la consommation et des affaires vétérinaires 5 Dépenses				462.891,37		462.891
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.07.41 Registre du commerce et régimes matrimoniaux 5 Dépenses				2.879,50		2.880
2010137 Crédit de programme 2008-2010 : ECONOMIE ET SANTE (DES) CR 08.07.61 Service du commerce 5 Dépenses				1.644,36		1.644
2010141 Crédit de programme 2008-2010 : HOPITAUX UNIVERSITAIRES (HUG) CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	133.130.000	38.026.801,66	71.100.000	74.102.754,26	56%	3.002.754
2010143 Crédit de programme 2008-2010 : FONDATION DES TERRAINS INDUSTRIELS (FTI) CR 08.07.11 Direction des affaires économiques 5 Dépenses	5.610.500	2.202.424,15	2.200.000	1.007.132,20	18%	-1.192.868
6 Recettes	1.134.164	2.666.063,75	300.000	1.140.113,35	101%	840.113
2010567 CP FSASD 2010 - subv CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses	1.823.000			1.109.852,57	61%	1.109.853
2910001 Crédit programme FSASD 2010-2011. CR 08.03.21 Direction générale du réseau de soins 5 Dépenses			1.873.000			-1.873.000
DOTATIONS - 3						
3800004 Societes d'économie mixte-rectangle d'or CR 08.01.11 Présidence et secrétariat général 5 Dépenses	150.000					

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
11 GRAND CONSEIL						
5 Dépenses	1.160.500	701.087,17	197.500	163.426,08	14%	-34.074
<i>Investissements Nets</i>	<i>1.160.500</i>	<i>701.087,17</i>	<i>197.500</i>	<i>163.426,08</i>	<i>14%</i>	<i>-34.074</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	1.160.500	701.087,17	197.500	163.426,08	14%	-34.074
<i>Investissements Nets</i>	<i>1.160.500</i>	<i>701.087,17</i>	<i>197.500</i>	<i>163.426,08</i>	<i>14%</i>	<i>-34.074</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010128 Crédit de programme 2008-2010 : GRAND CONSEIL (GC) CR 11.01.01 Grand Conseil						
5 Dépenses	1.160.500	701.087,17	197.500	143.803,82	12%	-53.696
2010128 Crédit de programme 2008-2010 : GRAND CONSEIL (GC) CR 11.02.01 Secrétariat général du Grand Conseil						
5 Dépenses				19.622,26		19.622

Libellé	Crédit total	Budget 2010	Variation C-B 2010
12 COUR DES COMPTES			
5 Dépenses	180.000	50.000	-50.000
<i>Investissements Nets</i>	<i>180.000</i>	<i>50.000</i>	<i>-50.000</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2			
5 Dépenses	180.000	50.000	-50.000
<i>Investissements Nets</i>	<i>180.000</i>	<i>50.000</i>	<i>-50.000</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2			
2910002 Crédit programme Cour des Comptes 2010. CR 12.01 Cour des comptes			
5 Dépenses	180.000	50.000	-50.000

Libellé	Crédit total	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
13 CONSTITUANTE				
5 Dépenses	415.000	355.322,95	86%	355.323
<i>Investissements Nets</i>	<i>415.000</i>	<i>355.322,95</i>	<i>86%</i>	<i>355.323</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1				
5 Dépenses	415.000	355.322,95	86%	355.323
<i>Investissements Nets</i>	<i>415.000</i>	<i>355.322,95</i>	<i>86%</i>	<i>355.323</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1				
1010573 Ass.Constituante investis CR 13.01 Constituante				
5 Dépenses	415.000	355.322,95	86%	355.323

Libellé	Crédit total	Comptes au 31/12/2009	Budget 2010	Compte 2010	% crédit	Variation C-B 2010
14 POUVOIR JUDICIAIRE						
5 Dépenses	1.723.140	197.290,95	1.273.000	1.267.692,51	74%	-5.307
<i>Investissements Nets</i>	<i>1.723.140</i>	<i>197.290,95</i>	<i>1.273.000</i>	<i>1.267.692,51</i>	<i>74%</i>	<i>-5.307</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
5 Dépenses	1.235.640			989.254,58	80%	989.255
<i>Investissements Nets</i>	<i>1.235.640</i>			<i>989.254,58</i>	<i>80%</i>	<i>989.255</i>
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
5 Dépenses	487.500	197.290,95	1.273.000	278.437,93	57%	-994.562
<i>Investissements Nets</i>	<i>487.500</i>	<i>197.290,95</i>	<i>1.273.000</i>	<i>278.437,93</i>	<i>57%</i>	<i>-994.562</i>
CRÉDITS D'OUVRAGE OU D'ACQUISITION - 1						
1010628 Justice 2010 - volet logistique CR 14.01 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses	1.235.640			989.254,58	80%	989.255
CRÉDITS DE PROGRAMME - 2						
2010129 Crédit de programme 2008-2010 : POUVOIR JUDICIAIRE (PJ) CR 14.01 Administration du Pouvoir judiciaire						
5 Dépenses	487.500	197.290,95	1.273.000	278.437,93	57%	-994.562

Annexes

Annexe 1 - Modalités de lecture des exposés des motifs

ANNEXE 1 : Modalités de lecture des exposés des motifs

La présentation des comptes 2010 est effectuée, pour la première fois, en faisant désormais référence aux crédits totaux votés ou à voter des lois pour lesquelles des montants ont été budgétés et/ou comptabilisés en 2010.

Les changements introduits dans la nouvelle présentation du compte des investissements sont commentés ci-après.

1. Définitions

Les **lois d'investissement** ouvrent des crédits destinés à des buts précis. Chaque loi est rattachée à une catégorie. Si une loi comporte plusieurs volets correspondant à des actifs sous-jacents dont la finalité est différente, chaque part du crédit y relatif est, sauf s'il n'est pas possible de les distinguer, attribuée à la politique publique correspondant à la destination finale des dépenses.

Les **crédits d'investissement** comprennent des dépenses et, parfois, des recettes. Leur validité couvre généralement plusieurs exercices budgétaires et comptables. De ce fait la tranche annuelle inscrite au budget ne constitue qu'une partie du crédit total voté ou à voter et n'a dès lors qu'une valeur indicative.

Le **crédit total** comprend le crédit initial voté plus les éventuels crédits complémentaires ou le montant prévu dans un projet de loi pas encore voté. Pour les prêts issus de lois de portée générale, le crédit total n'est pas mentionné dès lors qu'il n'est pas spécifié dans le dispositif légal.

Les **investissements nets** expriment le montant total des dépenses brutes moins les éventuelles recettes.

2. Catégories d'investissement

Les **catégories** permettent de regrouper les différents investissements par familles homogènes en fonction de leur nature, soit :

1. Crédits d'ouvrage et d'acquisition (CO)

Cette catégorie regroupe les investissements qui permettent de créer de nouveaux actifs. Il s'agit de crédits d'étude, de construction ou d'équipement ainsi que de subventions de même nature.

2. Crédits de programme (CP)

Réservée aux investissements liés, cette catégorie comprend tous les investissements destinés au renouvellement des actifs existants ainsi que ceux découlant de la mise en conformité avec des impératifs supérieurs tels que l'entrée en vigueur de lois, d'ordonnances et de normes fédérales. Les crédits de programme ont une durée maximum de 4 ans.

3. Dotations (D)

Il s'agit de participations permanentes dans des fondations qui contribuent à l'action publique.

4. Prêts (P)

Cette catégorie comprend des financements provisoires, parfois conditionnellement remboursables, destinés à soutenir la mise en œuvre des politiques publiques.

3. Structure des exposés des motifs

Les lois et projets de lois (PL) sont répartis dans les départements qui constituent les têtes de chapitre des comptes et regroupés par catégorie. La présentation des investissements est effectuée, pour département, selon la structure suivante :

Le centre de responsabilité en charge de l'investissement est mentionné en regard de chaque loi ou projet de loi.

- 1 – Crédit d'ouvrage
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Loi (ou PL) yyyyyy
 - Loi (ou PL) zzzzzz

- 2 – Crédit de programme
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Loi (ou PL) yyyyyy
 - Loi (ou PL) zzzzzz

- 3 – Dotation
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Loi (ou PL) yyyyyy
 - Loi (ou PL) zzzzzz

- 4 – Prêt
 - Loi (ou PL) xxxxxx
 - Loi (ou PL) yyyyyy
 - Loi (ou PL) zzzzzz

Les crédits d'investissement sont classés selon l'ordre séquentiel des lois, de la plus ancienne à la plus récente. Les nouveaux projets de loi, qui viennent à la suite des lois votées, sont identifiés au moyen d'un numéro provisoire. Les numéros de projet qui identifient les lois votées ou les projets de loi à voter sont précédés d'un préfixe :

- 10 : crédit d'ouvrage ou d'acquisition octroyé dans une loi votée
- 19 : crédit d'ouvrage ou d'acquisition sollicité par un projet de loi à voter
- 20 : crédit de programme octroyé dans une loi votée
- 29 : crédit de programme sollicité par un projet de loi à voter
- 30 : dotation correspondant à une loi votée
- 39 : dotation faisant l'objet d'un projet de loi à voter
- 40 : prêt accordé sur la base d'une loi spécifique
- 48 : prêt accordé sur la base d'une loi de portée générale

4. Contenu des exposés des motifs

Pour chaque loi ou projet de loi des comptes 2010, l'exposé des motifs comprend les éléments suivants :

CR 9999 – XXXX

- Centre de responsabilité en charge de l'investissement (Numéro + libellé)

99 99999 - xyz

- Identification de la loi ou du projet de loi concerné (Numéro + libellé)

Données financières

	Crédit total	Cumul au 31/12/2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart C2010 - B2010	
Dépenses						%
Recettes						%

- Crédit total : part du crédit total attribuée au centre de responsabilité
- Cumul au 31/12/2009 : montant total des dépenses et des recettes comptabilisées depuis le début du projet jusqu'au dernier bouclément annuel des comptes (sauf pour les prêts dont le solde au bilan est indiqué).
- Budget 2010 : tranche budgétaire de l'année de référence
- Comptes 2010 : montant comptabilisé en 2010
- Écart C2010 - B2010 : écart entre le budget et les comptes de l'année de référence
- Les dépenses (5) et les recettes (6) sont indiquées de manière globale (nature à 1 position)

Résumé de la loi et but du crédit

Vision pluriannuelle de la destination du crédit voté ou sollicité

- Numéro et intitulé de la loi (base légale) ou mention du projet de loi à voter
- Montant total du crédit voté ou à voter ainsi que la répartition par enveloppe si pertinent
- Date du vote du crédit (sauf pour les projets de loi à voter)
- But(s) de l'investissement et délai final du projet lorsqu'il est fixé

Explication des écarts

Vision sur l'avancement prévu du projet

- Écart entre le budget et les comptes de l'année de référence.
- Point de situation sur l'avancement du projet.

5. Récapitulatifs chiffrés

Les récapitulatifs chiffrés sont présentés par département. Elles comprennent quatre parties:

- Dépenses, recettes et investissements nets pour chaque département contributeur
- Dépenses, recettes et investissements nets pour chaque catégorie
- Dépenses et recettes détaillées pour chaque loi ou projet de loi par département

6. Annexes

Les annexes suivantes figurent à la fin du projet de budget:

- Modalités de lecture des exposés des motifs
- Tableau des lois par catégorie (par ordre chronologique)
- Tableau des durées d'amortissement (catégories d'immobilisation et durées d'utilité)

Annexe 2 - Tableau des investissements par catégorie et loi

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
CREDITS D'OUVRAGE (CO)									
02 DF				Cessions d'actifs	Recettes	0	100'000.00	0	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1000000	Cessions d'actifs	Recettes	50'500'000	35'311'520.95	30'000'000	81'934'587.67
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1000000	Cessions d'actifs	Recettes	0	499'593.60	0	0.00
05 DCTI / CTI		C - Non Déposé	1000000	Cessions d'actifs	Recettes	0	58'216.45	0	0.00
05 DCTI / SG	2007	A - Voté	1000001	RGI	Dépenses	0	0.00	-50'000'000	0.00
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1000002	Réduction linéaire Grands Travaux en cours CTI	Dépenses	0	0.00	0	0.00
05 DCTI / OGC	1988	A - Voté	1000150	Extension du réseau tramway (H 1.50)	Dépenses	1'293'419'865	672'934'129.69	152'000'000	192'790'774.11
05 DCTI / OGC	1988	A - Voté	1000150	Extension du réseau tramway (H 1.50)	Recettes	224'460'070	99'196'232.78	55'650'000	101'171'469.81
06 DIM	1988	A - Voté	1000150	Extension du réseau tramway (H 1.50)	Dépenses	0	0.00	0	9'242'352.48
05 DCTI / OBA	2003	A - Voté	1007618	Passerelle Arve - chauffage à distance	Dépenses	766'000	42'508.20	0	0.00
05 DCTI / OGC	2003	A - Voté	1007618	Passerelle Arve - chauffage à distance	Dépenses	4'017'000	263'633.80	2'000'000	0.00
06 DIM	1998	A - Voté	1007852	Renaturation Seymaz - 1e étape	Recettes	0	404'961.71	0	0.00
05 DCTI / OGC	1999	A - Voté	1008050	Pistes cyclables	Dépenses	9'500'000	3'776'396.25	500'000	648'515.55
05 DCTI / CTI	1999	A - Voté	1008129	SIBAT / TA	Dépenses	6'400'000	2'920'300.45	1'500'000	0.00
05 DCTI / CTI	1999	A - Voté	1008130	LISA Logiciel de gestion et de suivi des analyses de l'eau	Dépenses	440'000	501'074.13	0	87.50
06 DIM	1999	A - Voté	1008130	LISA Logiciel de gestion et de suivi des analyses de l'eau	Dépenses	0	1'002'906.80	0	262.50
05 DCTI / OGC	2000	A - Voté	1008130	LISA Logiciel de gestion et de suivi des analyses de l'eau	Recettes	1'646'450	993'457.05	0	89'781.40
05 DCTI / OGC	2000	A - Voté	1008191	CEVA - étude	Dépenses	36'000'000	34'526'255.37	0	0.00
05 DCTI / OGC	2000	A - Voté	1008191	CEVA - étude	Recettes	0	10'000.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2000	A - Voté	1008212	Fédération CTI - matériel et logiciel	Dépenses	9'000'000	20'694'274.40	0	-159'593.00
05 DCTI / CTI	2000	A - Voté	1008216	Refonte application I-Juige 2001	Dépenses	7'650'000	8'148'302.46	0	0.00
05 DCTI / CTI	2000	A - Voté	1008218	Police 2000	Dépenses	7'343'775	6'724'069.22	750'000	772'088.93
04 DSPE	2001	A - Voté	1008269	Nouvelle décharge - étude	Dépenses	780'000	187'851.35	100'000	0.00
05 DCTI / CTI	2001	A - Voté	1008363	Conduite opérationnelle pers. Police	Dépenses	1'425'000	1'542'062.20	0	467'935.61
02 DF	2001	A - Voté	1008479	Applic.ressources humaines (SIRH)	Dépenses	25'231'000	23'407'768.57	15'000'000	1'701'991.52
05 DCTI / CTI	2001	A - Voté	1008479	Applic.ressources humaines (SIRH)	Dépenses	0	701'338.05	300'000	238'325.69
06 DIM	2002	A - Voté	1008522	Renaturation Seymaz - 2e étape	Dépenses	9'937'210	7'066'418.45	300'000	1'000.00
05 DCTI / OBA	2002	A - Voté	1008552	Achats de terrains	Dépenses	35'500'000	14'482'790.55	0	2'455'953.00
05 DCTI / OBA	2002	A - Voté	1008565	Parkings P+R Sécheron et OMC - étude	Dépenses	1'936'800	1'968'431.90	200'000	0.00
05 DCTI / CTI	2002	A - Voté	1008602	Etude et mise en oeuvre SI santé (Visage)	Dépenses	966'000	456'922.59	146'000	412'343.85
05 DCTI / OGC	2003	A - Voté	1008644	Mesures OPB	Dépenses	85'000'000	4'650'924.59	8'000'000	1'155'968.92
05 DCTI / OGC	2003	A - Voté	1008644	Mesures OPB	Recettes	21'500'000	744'400.00	3'000'000	0.00
05 DCTI / OGC	2003	A - Voté	1008662	Traversee de Vesenaz - terrains	Dépenses	57'170'652	488'348.05	12'500'000	4'975'119.05
05 DCTI / OGC	2003	A - Voté	1008662	Traversee de Vesenaz - terrains	Recettes	17'500'000	0.00	4'000'000	2'500'000.00
06 DIM	2003	A - Voté	1008662	Traversee de Vesenaz - terrains	Dépenses	0	0.00	0	14'700.00
05 DCTI / OGC	2002	A - Voté	1008719	Liaison CEVA	Dépenses	35'300'000	38'450'235.35	82'000'000	65'1213.55
05 DCTI / OGC	2002	A - Voté	1008719	Liaison CEVA	Recettes	0	958'453.05	0	0.00
05 DCTI / OGC	2005	A - Voté	1008757	Jonction de Ferney-étude	Dépenses	5'488'000	2'581'797.52	1'380'000	141'351.74

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
05 DCTI / OBA	2003	A - Voté	1008788	La Pastorale - rte de Ferney - étude	Dépenses	650'000	581'925.50	0	15988.75
05 DCTI / OGC	2006	A - Voté	1008795	Passerelle des Sports (Prairie)	Dépenses	8'981'696	8'144'463.84	0	435'605.85
05 DCTI / OBA	2003	A - Voté	1008822	HUG Sécurité incendie bâtiments	Dépenses	25'837'000	16'552'419.09	6'300'000	3'233'861.97
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008961	Equipement mobiles enseignement secondaire	Dépenses	1'696'000	1'526'700.57	0	247.00
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008961	Equipement mobiles enseignement secondaire	Recettes	75'600	10'763.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008963	Cours pratique de formation	Dépenses	306'290	307'834.80	0	0.00
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008963	Cours pratique de formation	Recettes	199'089	67'292.05	0	92'040.00
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008964	Acquisition et installation matériel CEPTA	Dépenses	1'034'000	1'033'630.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1008964	Acquisition et installation matériel CEPTA	Recettes	236'320	-168'519.00	0	-53'900.00
03 DIP	2003	A - Voté	1009015	Collège Sismondi - démolition - reconstruction	Dépenses	6'599'000	528'209.41	4'055'246	3'098'512.94
05 DCTI / OBA	2003	A - Voté	1009015	Collège Sismondi - démolition - reconstruction	Dépenses	66'616'000	36'561'857.57	13'300'000	11'066'269.64
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1009015	Collège Sismondi - démolition - reconstruction	Dépenses	0	0.00	0	607.37
03 DIP	2003	A - Voté	1009038	CO Cayla - construction	Dépenses	4'860'000	3'578'810.74	100'000	170'114.98
05 DCTI / OBA	2003	A - Voté	1009038	CO Cayla - construction	Dépenses	63'001'000	49'407'841.27	100'000	60'543.35
05 DCTI / CTI	2003	A - Voté	1009038	CO Cayla - construction	Dépenses	0	0.00	0	0.00
03 DIP	2004	A - Voté	1009181	Pavillons Drize - équipement	Dépenses	1'219'000	967'182.84	0	0.00
05 DCTI / CTI	2004	A - Voté	1009181	Pavillons Drize - équipement	Dépenses	389'000	235'595.87	153'000	0.00
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009279	Cmu-5ème étape-étude	Dépenses	7'786'000	7'549'063.35	50'000	28'483.10
05 DCTI / OBA	2004	A - Voté	1009294	CO Florence - étude	Dépenses	1'678'560	1'601'320.10	0	875.00
03 DIP	2004	A - Voté	1009295	CO Florence - 8 classes extension	Dépenses	322'929	340'244.25	0	0.00
05 DCTI / OBA	2004	A - Voté	1009295	CO Florence - 8 classes extension	Dépenses	6'067'839	4'032'270.00	950'000	235'597.94
05 DCTI / CTI	2004	A - Voté	1009295	CO Florence - 8 classes extension	Dépenses	107'600	48'792.15	0	0.00
05 DCTI / CTI	2004	A - Voté	1009332	OCF - GED	Dépenses	2'602'827	2'328'885.52	0	2'350.24
04 DSPE	2005	A - Voté	1009354	Acquisition et renouvellement matériel scientifique	Dépenses	1'250'000	1076'464.11	0	10736.10
05 DCTI / CTI	2005	A - Voté	1009421	Refonte AFC	Dépenses	19'000'000	20'335'550.41	0	866'332.53
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009422	HUG - Maternité - 3e étape - phases 3.1 + 3.2	Dépenses	74'119'000	44'966'127.24	22'000'000	8'684'210.38
08 DARES	2005	A - Voté	1009422	HUG - Maternité - 3e étape - phases 3.1 + 3.2	Dépenses	12'812'000	14'340'068.30	10'100'000	4'138'826.33
03 DIP	2005	A - Voté	1009464	Dunant surélév. Equip. Pédagogique	Dépenses	767'000	799'876.05	0	0.00
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009464	Dunant surélév. Equip. Pédagogique	Dépenses	8'580'000	7'043'093.70	0	720.90
05 DCTI / CTI	2005	A - Voté	1009464	Dunant surélév. Equip. Pédagogique	Dépenses	346'000	342'091.60	0	0.00
05 DCTI / CTI	2005	A - Voté	1009465	Refonte application STG et PDJ (TAMI)	Dépenses	6'849'000	4'196'546.96	2'487'000	2'020'253.24
03 DIP	2005	A - Voté	1009485	Chavanne pavillon Equip pédag	Dépenses	479'000	1'227'934.20	0	1'232.00
03 DIP	2005	A - Voté	1009485	Chavanne pavillon Equip pédag	Dépenses	535'000	0.00	0	0.00
03 DIP	2005	A - Voté	1009485	Chavanne pavillon Equip pédag	Recettes	0	70'512.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2005	A - Voté	1009485	Chavanne pavillon Equip pédag	Dépenses	691'000	218'849.96	200'000	25'727.08
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009497	Fondation Aigues-Vertes - 2ème étape - bâtiments rénovation	Dépenses	13'000'000	12'026'899.09	50'000	245'528.90
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009503	Etude pour construction bâtiment pour HEG à Battelle	Dépenses	2'237'000	413'371.45	0	143'755.30
03 DIP	2005	A - Voté	1009504	CO Seymaz - construction	Dépenses	3'886'000	2'755'363.14	20'000	47'688.30
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009504	CO Seymaz - construction	Dépenses	53'861'000	50'928'677.23	100'000	338'929.46
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009504	CO Seymaz - construction	Recettes	0	70'000.00	0	0.00

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
05 DCTI / CTI	2005	A - Voté	1009504	CO Seymaz - construction	Dépenses	574'000	659'595.77	0	0.00
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009509	Palais de Justice - étude	Dépenses	1'556'972	186'409.00	0	210'166.50
06 DIM	2006	A - Voté	1009522	Aire - travaux de renaturation	Dépenses	23'878'000	16'758'689.44	0	1'794'485.19
06 DIM	2006	A - Voté	1009522	Aire - travaux de renaturation	Recettes	0	20'468.68	0	0.00
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009548	HUG - Nouveau bâtiment des Iils - étude	Dépenses	10'364'000	9'695'638.34	500'000	697'594.05
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009573	Refonte SI du SAN (Kistra)	Dépenses	5'956'000	5'948'978.63	0	112'780.51
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009594	Refonte SI DGS	Dépenses	852'000	469'655.51	250'000	0.00
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	1009616	EMS Happy Days, construction - subvention	Dépenses	37'567'000	26'328'351.25	10'000'000	22'027'423.75
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	1009616	Portail énergie	Dépenses	1'200'000	1'026'033.33	0	513'545.42
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	1009616	Portail énergie	Recettes	750'000	696'355.80	0	0.00
05 DCTI / OBA	2005	A - Voté	1009622	Prison Champ-Dollon - étude (Curabilis)	Dépenses	3'530'000	3'022'388.77	0	107'265.65
03 DIP	2006	A - Voté	1009708	PO Aimée Stitelmann - construction	Dépenses	3'824'000	1'904'012.76	500'000	84'150.32
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009708	PO Aimée Stitelmann - construction	Dépenses	67'106'000	64'240'284.29	200'000	638'751.12
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009708	PO Aimée Stitelmann - construction	Recettes	12'100'000	12'088'837.50	0	3'125'144.00
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009708	PO Aimée Stitelmann - construction	Dépenses	720'000	935'060.67	0	0.00
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009727	Gaz réfrigérant - mise en conformité	Dépenses	2'738'770	1'139'571.35	1'000'000	271'083.30
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009733	Ancienne école de médecine - étude	Dépenses	839'280	625'206.00	100'000	414'823.60
08 DARES	2006	A - Voté	1009736	SFCO - renouvellement équipement	Dépenses	1'170'000	1'128'588.68	0	39'856.37
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009860	Genève - Plage - rénovation construction	Dépenses	9'184'088	11'420'801.62	0	188'062.25
04 DSPE	2006	A - Voté	1009864	Prison Champ-Dollon - NSD - construction	Dépenses	736'600	673'730.86	0	0.00
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009864	Prison Champ-Dollon - NSD - construction	Dépenses	17'643'800	17'238'341.44	0	68'258.40
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009864	Prison Champ-Dollon - NSD - construction	Recettes	6'100'000	4'457'409.00	210'000	0.00
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009864	Prison Champ-Dollon - NSD - construction	Dépenses	42'600	39'302.64	0	0.00
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	1009871	Bibliodip	Dépenses	715'128	822'900.98	0	92'189.87
04 DSPE	2006	A - Voté	1009873	Adaptation des bâtiments - Chancy 88	Dépenses	1'766'805	1'257'636.25	0	3'012.80
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009873	Adaptation des bâtiments - Chancy 88	Dépenses	2'012'922	2'134'916.45	0	0.00
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009873	Adaptation des bâtiments - Chancy 88	Dépenses	751'623	312'886.30	0	0.00
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009891	Fondation Aigues-Vertes - 3ème étape	Dépenses	7'000'000	5'261'464.05	700'000	1'326'556.66
03 DIP	2006	A - Voté	1009897	CO Drize - construction	Dépenses	2'694'000	0.00	1'400'000	1'602'080.47
05 DCTI / OBA	2006	A - Voté	1009897	CO Drize - construction	Dépenses	62'241'000	49'141'551.15	10'500'000	873'1331.07
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009897	CO Drize - construction	Dépenses	261'000	0.00	260'000	412'340.99
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009919	Gourd pavillon Equip pédag	Dépenses	219'000	159'877.15	0	55'711.95
05 DCTI / CTI	2006	A - Voté	1009919	Gourd pavillon Equip pédag	Recettes	0	0.00	0	0.00
03 DIP	2007	A - Voté	1009928	Uni informatique	Dépenses	2'339'000	2'160'666.71	0	178'333.29
03 DIP	2007	A - Voté	1009948	Dispo. médic. méd. Dentaire	Dépenses	1'550'000	1'549'999.97	0	0.00
03 DIP	2007	A - Voté	1009948	Dispo. médic. méd. Dentaire	Recettes	465'000	0.00	0	457'734.55
05 DCTI / OGC	2007	A - Voté	1009956	Reconstruction du pont de Lully	Dépenses	8'112'000	49'10'071.05	880'000	1'094'985.55
06 DIM	2007	A - Voté	1009956	Reconstruction du pont de Lully	Dépenses	0	576'692.60	0	0.00
08 DARES	2007	A - Voté	1009978	HUG - rénovation bloc opératoire	Dépenses	6'240'000	5'423'452.04	0	623'312.44
08 DARES	2007	A - Voté	1009980	HUG - rénovation réseau eau claire	Dépenses	3'567'000	3'384'365.60	0	175'472.10

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
03 DIP	2007	A - Voté	1009995	CMU - 5e étape - construction	Dépenses	15596'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1009995	CMU - 5e étape - construction	Dépenses	177887'000	13914'108.65	24700'000	15155'955.51
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1009995	CMU - 5e étape - construction	Recettes	0	4340'000.00	0	1935'000.00
03 DIP	2007	A - Voté	1010006	CRER 2 - Sentier Roseraie - informatique	Dépenses	304'000	98'924.60	0	3'230.15
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010006	CRER 2 - Sentier Roseraie - informatique	Dépenses	4'809'560	3842'504.50	0	571'970.55
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010006	CRER 2 - Sentier Roseraie - informatique	Recettes	0	200'000.00	0	0.00
05 DCTI / OLO	2007	A - Voté	1010006	CRER 2 - Sentier Roseraie - informatique	Dépenses	120'000	46'545.78	0	0.00
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010008	LUP - achats	Dépenses	90'000'000	11'528'169.90	10'000'000	18'076'002.74
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010025	Collège Calvin - toiture et façades	Dépenses	9'962'781	3'635'167.78	2'500'000	14'13'621.22
04 DSPe	2008	A - Voté	1010027	Cyclope	Dépenses	170'000	15'480.15	0	5'689.89
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010027	Cyclope	Dépenses	4'528'000	11'585'71.01	613'000	15'29'068.80
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010027	Cyclope	Recettes	1'350'000	591'297.98	379'366	4'723.82
04 DSPe	2007	A - Voté	1010034	Polycom	Dépenses	31'278'989	11'041'413.70	2'453'561	2'256'856.93
04 DSPe	2007	A - Voté	1010034	Polycom	Recettes	16'012'274	2'070'085.78	0	1'393'082.50
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	1010034	Polycom	Dépenses	0	6'113.63	0	8'630.16
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010043	EMS - construction EMS Butini	Dépenses	23'405'000	7'276'612.50	6'630'000	2'450.00
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010045	EPI Thônex II - Extension	Dépenses	8'597'000	6'344'490.00	2'300'000	2'252'510.00
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010059	Fusion / transfert Palexpo - Acquisition terrain	Dépenses	14'400'000	0.00	14'400'000	14'400'000.00
07 DSE	2007	A - Voté	1010059	Fusion / transfert Palexpo - Acquisition terrain	Recettes	12'828'606	0.00	12'550'268	12'550'268.25
07 DSE	2008	A - Voté	1010063	Informatique - Hospice Général	Dépenses	3'468'000	3'241'462.00	4'110'000	3'466'177.00
08 DARES	2008	A - Voté	1010063	Informatique - Hospice Général	Dépenses	4'791'000	1'683'127.95	3'220'000	1'094'405.61
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010112	SI office des faillites	Dépenses	5'405'000	95'048.00	3'590'000	14'11'567.91
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	1010113	Maison vigneronne - construction	Dépenses	4'212'000	4'338'408.80	360'000	354'139.90
06 DIM	2007	A - Voté	1010113	Maison vigneronne - construction	Dépenses	130'000	34'789.75	0	40'075.60
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010177	Administration en ligne	Dépenses	26'350'000	9'890'366.30	9'040'000	44'19'568.28
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010177	Administration en ligne	Recettes	0	0.00	0	10'000.00
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010185	Refonte SI logement (SIDLO)	Dépenses	5'378'000	171'710.61	1'802'000	940'860.46
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010188	Extension et nouvelles TIC	Dépenses	25'602'000	19'920'916.37	8'960'000	5'315'428.76
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010188	Extension et nouvelles TIC	Recettes	0	9'951.60	0	0.00
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010199	LIPP (Loi sur l'imposition des personnes physiques)	Dépenses	0	58'636.62	0	3'973.02
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010209	Travaux d'assainissement énergétique	Dépenses	8'000'000	272'471.00	1'800'000	445'135.86
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010210	PO Tuilette Frontenex - yc P+R - étude	Dépenses	4'615'000	452'525.45	2'500'000	1'237'627.00
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010234	CMU - 6e étape - étude	Dépenses	3'966'000	1'492'219.55	2'000'000	1'914'237.60
05 DCTI / CTI	2008	A - Voté	1010246	GED - CFI	Dépenses	372'700	203'755.62	0	166'649.84
08 DARES	2008	A - Voté	1010266	HUG - acquisition centrale surveillance anesthésie	Dépenses	1'946'200	0.00	1'450'000	131'968.39
08 DARES	2008	A - Voté	1010267	HUG acquisition 2 scanners radiologie	Dépenses	3'000'000	1'880'780.10	0	1'094'623.79
05 DCTI / OBA	2008	B - Déposé	1010305	Délocalisation OCAN à Bernex, étude	Dépenses	2'720'000	0.00	200'000	0.00
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010306	Acquisitions Bâtiments OCP	Dépenses	40'951'000	40'519'703.25	0	645.60
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010309	EMS - construction Prieuré + EPH Clair Bois	Dépenses	28'214'000	4'859'511.25	1'700'000	3'193.75
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	1010310	EMS - Avanchets (construction) - Subv.	Dépenses	26'625'000	8'234'236.25	8'470'000	7'576'981.25

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010311	EWS - Bessonette - construction	Dépenses	6'975'000	2'308'080.00	1'920'000	1'922'575.00
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010312	EWS - Maison de la Tour - subv	Dépenses	17'126'750	4'786'450.00	4'270'000	3'514'593.75
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010323	Elargissement Passerelle s/ Arve-étude	Dépenses	9'704'200	845'397.55	5'500'000	974'098.30
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010407	IHEID Maison de la Paix - Subvention	Dépenses	42'929'000	2'500'000.00	17'000'000	8'200'350.00
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010408	FHP Les Marronniers	Dépenses	5'419'300	656.25	5'420'000	4'084'322.75
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010409	HUG - Hôpital des enfants 3e étape - construction	Dépenses	20'130'000	1'913'458.65	8'000'000	4'220'315.19
04 DSPE	2009	A - Voté	1010409	HUG - Hôpital des enfants 3e étape - construction	Dépenses	1'864'000	0.00	1'760'000	54'280.45
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010418	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Dépenses	2'636'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010418	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Dépenses	105'518'000	1'175'912.95	24'440'000	10'721'197.56
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010418	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Recettes	24'000'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010418	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Dépenses	55'1000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010418	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Dépenses	142'000	0.00	0	0.00
08 DARES	2009	A - Voté	1010429	Champ-Dollon - rénovation et agrandissement	Dépenses	1'821'200	329'606.87	962'000	1'026'649.11
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010430	Refonte registre du commerce HRC_Matic	Dépenses	740'600	72'474.84	402'000	55'593.91
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010436	Justice 2010	Dépenses	7'145'000	607'390.71	1'707'000	1'893'163.90
03 DIP	2009	A - Voté	1010445	UNI E-Learning 2009-2011	Dépenses	6'346'000	22'693.48	1'370'000	3'160'626.24
03 DIP	2009	A - Voté	1010445	UNI E-Learning 2009-2011	Recettes	1'250'000	0.00	250'000	0.00
03 DIP	2010	A - Voté	1010446	UNI adapt. et conso des SI de l'UNI 2009-2011	Dépenses	6'900'000	0.00	1'630'000	236'019.27
03 DIP	2010	A - Voté	1010446	UNI adapt. et conso des SI de l'UNI 2009-2011	Recettes	505'000	0.00	100'000	0.00
04 DSPE	2009	A - Voté	1010478	Passports biométriques	Dépenses	159'130	10'156.40	241'120	39'286.55
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010478	Passports biométriques	Dépenses	824'208	10'631.25	589'000	51'079.35
05 DCTI / CTI	2009	A - Voté	1010484	SI du commerce	Dépenses	2'658'200	0.00	1'075'000	7'114.58
05 DCTI / OBA	2009	A - Voté	1010486	Parking OMC sur site Sécheron - construction	Dépenses	26'934'000	700.00	1'000'000	113'640.65
08 DARES	2010	A - Voté	1010507	HUG - Scanner hôpital des 3 chênes	Dépenses	3'300'000	0.00	1'500'000	0.00
08 DARES	2010	A - Voté	1010508	HUG - Chaîne automatisée de laboratoire	Dépenses	2'500'000	0.00	1'000'000	0.00
05 DCTI / CTI	2010	A - Voté	1010514	Refonte du REG (REG@)	Dépenses	3'517'100	0.00	1'882'000	0.00
03 DIP	2009	A - Voté	1010515	UNI CADMOS	Dépenses	8'000'000	0.00	2'000'000	1'994'068.25
03 DIP		B - Déposé	1010516	HEG Battelle - Bât. B - construction et parking	Dépenses	2'604'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA		B - Déposé	1010516	HEG Battelle - Bât. B - construction et parking	Dépenses	49'568'000	0.00	6'000'000	0.00
05 DCTI / OBA		B - Déposé	1010516	HEG Battelle - Bât. B - construction et parking	Recettes	10'800'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OGC	2010	A - Voté	1010519	Route de liaison P+R Sécheron av. de La Paix	Dépenses	2'617'509	0.00	1'000'000	0.00
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010527	Revenu déterminant unique (RDU)	Dépenses	6'639'000	0.00	2'160'000	0.00
06 DIM	2009	A - Voté	1010533	Agrandissement port SNG	Dépenses	12'866'000	0.00	0	0.00
06 DIM	2009	A - Voté	1010533	Agrandissement port SNG	Dépenses	48'156'117	0.00	1'485'000	962'366.94
06 DIM	2009	A - Voté	1010533	Agrandissement port SNG	Recettes	0	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2010	A - Voté	1010538	Finalisation Refonte AFC 3	Dépenses	2'919'750	0.00	1'500'000	213'588.60
05 DCTI / CTI	2010	A - Voté	1010539	Emplois de solidarité (EDS)	Dépenses	409'000	0.00	330'000	0.00
05 DCTI / CTI	2010	A - Voté	1010553	Outil de consolidation des normes IPSAS	Dépenses	576'400	0.00	225'000	483'694.15
13 Constituante	2010	A - Voté	1010573	Equip. Constituante mobilier et informatique	Dépenses	415'000	0.00	0	355'322.95
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010619	Sycotrin	Dépenses	2'055'400	0.00	1'150'000	0.00

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
14 PJ	2010	A - Voté	1010628	Justice 2010 - volet logistique	Dépenses	1'235'840	0.00	0	989'254.58
05 DCTI / OBA		B - Déposé	1010667	HUG, maternité phase 3.3 - construction	Dépenses	66'676'000	0.00	500'000	0.00
08 DARES		B - Déposé	1010667	HUG, maternité phase 3.3 - construction	Dépenses	7'050'000	0.00	0	0.00
04 DSPE	2010	A - Voté	1010668	Champ-Dollon, EDJ CENTO RAPIDO - éqpt	Dépenses	839'900	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA	2010	A - Voté	1010668	Champ-Dollon, EDJ CENTO RAPIDO - éqpt	Dépenses	24'072'200	0.00	0	8'170'663.20
05 DCTI / CTI	2010	A - Voté	1010668	Champ-Dollon, EDJ CENTO RAPIDO - éqpt	Dépenses	71'900	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA	2010	A - Voté	1010673	Relogement forains Versoix - étude et construction	Dépenses	12'777'000	0.00	500'000	0.00
08 DARES	2010	A - Voté	1010693	Giratoires FTI Maison carrée	Dépenses	9'535'000	0.00	1'500'000	0.00
05 DCTI / OBA		B - Déposé	1010703	BDL 2 - construction	Dépenses	238'097'000	0.00	4'000'000	0.00
08 DARES		B - Déposé	1010703	BDL 2 - construction	Dépenses	15'590'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010714	Refonte de l'application SAEA	Dépenses	2'256'000	0.00	400'000	0.00
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010715	SIGARE	Dépenses	885'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010716	Prestations complémentaires Famille	Dépenses	1'816'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI		B - Déposé	1010746	ALANICH	Dépenses	1'285'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OGC		B - Déposé	1010749	Projet d'infrastructures du trafic d'agglomération	Recettes	139'630'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OGC		B - Déposé	1010749	Projet d'infrastructures du trafic d'agglomération	Dépenses	51'020'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / DGAT		B - Déposé	1010749	Projet d'infrastructures du trafic d'agglomération	Dépenses	10'000'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / CTI	2009	C - Non Déposé	1909012	SI office des poursuites	Dépenses	8'900'000	0.00	1'223'000	0.00
05 DCTI / CTI		C - Non Déposé	1909016	Refonte SAM	Dépenses	4'500'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA		B - Déposé	1909019	Acquisitions de terrains	Dépenses	30'000'000	0.00	7'500'000	0.00
03 DIP		C - Non Déposé	1910003	Réforme de la formation commerciale de base	Dépenses	0	0.00	900'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910005	EMS - BETHEL	Dépenses	7'000'000	0.00	2'000'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910008	La Brennaz II - étude et construction	Dépenses	55'000'000	0.00	200'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910008	La Brennaz II - étude et construction	Recettes	15'000'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910010	Police navigation Centre de sécurité, Eaux-Vives - construction	Dépenses	7'400'000	0.00	2'000'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910011	PSI ch. Forestier - construction	Dépenses	12'000'000	0.00	300'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910012	CFP Ternier - Agrandissement bâtiment - étude	Dépenses	900'000	0.00	300'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910013	ECG 3 Ella-Maillart - étude	Dépenses	4'800'000	0.00	300'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910014	Transfert terrains Fourches sur site Belle-Idée	Dépenses	5'900'000	0.00	1'000'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910015	HEAD Lyon, nouveau bâtiment - étude	Dépenses	5'000'000	0.00	500'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910016	Jardins familiaux, Soiers-PL0 reconstruction - construction	Dépenses	4'900'000	0.00	500'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910017	Jardins familiaux, Soiers-PL0 reconstruction - construction	Dépenses	4'600'000	0.00	500'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910018	AEM (Ancienne école de médecine) - construction	Dépenses	29'000'000	0.00	1'000'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910020	HES Battelle - Bât C1 - étude	Recettes	7'000'000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910021	AEM (Ancienne école de médecine) - construction	Dépenses	1'800'000	0.00	1'000'000	0.00
03 DIP		C - Non Déposé	1910025	Refonte SMP	Dépenses	2'700'000	0.00	200'000	0.00
05 DCTI / CTI		C - Non Déposé	1910026	Regroupement Ecoles pour adultes	Dépenses	150'000	0.00	150'000	0.00
05 DCTI / CTI		C - Non Déposé	1910027	Ecole Commerce : espace entreprise	Dépenses	599'000	0.00	250'000	0.00
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1910030	Liaison Champel-Hôpital (CEVA)	Dépenses	0	0.00	500'000	0.00

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1910032	MICA, rte de liaison av. de Bel-Air rte de Jussy	Dépenses	0	0.00	3'000'000	0.00
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1910035	RC 27 route de Troinex + RC 28 route de Drize	Dépenses	25'000'000	0.00	2'000'000	0.00
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1910036	Tronçon : Rte de Chancy - Rte des Communes Réunies	Dépenses	15'000'000	0.00	1'000'000	0.00
05 DCTI / OGC		C - Non Déposé	1910037	Déplacement de la route de Challex	Dépenses	7'000'000	0.00	1'500'000	0.00
05 DCTI / OBA		C - Non Déposé	1910039	EIMS - construction solide EMS (12 projets -900 lits)	Dépenses	178'850'000	0.00	20'560'000	0.00
05 DCTI / DGAT		C - Non Déposé	1910041	Espaces publics PA / interface CEVA	Dépenses	2'982'300	0.00	2'982'300	0.00
					Dépenses	4'264'306'115	1'529'434'534	568'313'227	431'388'964
					Recettes	473'651'959	182'502'107	106'139'534	204'960'558
					NET	3'790'654'156	1'346'932'427	462'173'593	226'428'407

CREDITS D'OUVRAGE (CO)

CREDITS DE PROGRAMME (CP)									
07 DSE	2008	A - Voté	2010063	Crédit de programme - Hospice Général (2008-2010)	Dépenses	5'175'000	0.00	0	0.00
08 DARES	2008	A - Voté	2010063	Crédit de programme - Hospice Général (2008-2010)	Dépenses	4'556'000	997'706.10	0	2'136'176.11
11 GC	2007	A - Voté	2010128	Crédit de programme 2008-2010 - Grand Conseil	Dépenses	1'160'500	701'087.17	197'500	163'426.08
14 PJ	2007	A - Voté	2010129	Crédit de programme 2008-2010 - Pouvoir judiciaire	Dépenses	487'500	197'290.95	1'273'000	278'437.93
01 CHA	2007	A - Voté	2010130	Crédit de programme 2008-2010 - Chancellerie	Dépenses	150'000	80'987.65	40'000	63'842.00
02 DF	2007	A - Voté	2010131	Crédit de programme 2008-2010 - Finances	Dépenses	755'000	193'993.73	555'000	503'473.07
03 DIP	2007	A - Voté	2010132	Crédit de programme 2008-2010 - Instruction publique	Dépenses	29'526'000	14'452'604.78	8'449'346	6'466'544.66
03 DIP	2007	A - Voté	2010132	Crédit de programme 2008-2010 - Instruction publique	Recettes	923'500	0.00	239'500	441'438.25
02 DF	2007	A - Voté	2010133	Crédit de programme 2008-2010 - Institutions	Dépenses	0	808'043.63	652'000	356'893.75
04 DSPE	2007	A - Voté	2010133	Crédit de programme 2008-2010 - Institutions	Dépenses	15'036'500	0.00	0	87'856.39
04 DSPE	2007	A - Voté	2010133	Crédit de programme 2008-2010 - Institutions	Recettes	169'000	6'932'512.25	5'774'000	6'357'390.45
05 DCTI / SG	2007	A - Voté	2010134	Crédit de programme 2008-2010 - DCTI	Dépenses	4'356'000	2'504'685.08	898'000	744'423.06
05 DCTI / SG	2007	A - Voté	2010134	Crédit de programme 2008-2010 - DCTI	Recettes	1'490'000	0.00	100'000	0.00
06 DIM	2007	A - Voté	2010134	Crédit de programme 2008-2010 - DCTI	Dépenses	0	0.00	0	466'741.37
06 DIM	2007	A - Voté	2010134	Crédit de programme 2008-2010 - DCTI	Recettes	0	0.00	0	67'000.00
04 DSPE	2007	A - Voté	2010135	Crédit de programme 2008-2010 - Territoire	Dépenses	0	0.00	0	327'649.77
05 DCTI / OAC	2007	A - Voté	2010135	Crédit de programme 2008-2010 - Territoire	Dépenses	0	0.00	0	9'101.50
06 DIM	2007	A - Voté	2010135	Crédit de programme 2008-2010 - Territoire	Dépenses	44'142'280	27'025'107.31	23'900'939	7'384'116.90
06 DIM	2007	A - Voté	2010135	Crédit de programme 2008-2010 - Territoire	Recettes	225'000	207'884.00	4'675'000	336'914.85
07 DSE	2007	A - Voté	2010136	Crédit de programme 2008-2010 - Solidarité et emploi	Dépenses	3'510'000	1'860'542.33	1'370'000	1'047'641.38
07 DSE	2007	A - Voté	2010136	Crédit de programme 2008-2010 - Solidarité et emploi	Recettes	750'000	64'763.75	450'000	0.00
08 DARES	2007	A - Voté	2010137	Crédit de programme 2008-2010 - Economie et santé	Dépenses	3'639'000	1'813'049.00	1'540'000	1'543'552.51
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	2010138	Crédit de programme 2008-2010 - Bâtiments	Dépenses	274'877'575	111'892'843.87	75'200'000	115'541'528.63
05 DCTI / OBA	2007	A - Voté	2010138	Crédit de programme 2008-2010 - Bâtiments	Recettes	500'000	302'999'375	0	0.00
05 DCTI / OGC	2007	A - Voté	2010139	Crédit de programme 2008-2010 - Génie civil	Dépenses	108'170'000	51'451'753.09	45'780'000	33'064'658.64
05 DCTI / OGC	2007	A - Voté	2010139	Crédit de programme 2008-2010 - Génie civil	Recettes	2'184'116	97'864'155.76	47'000'000	0.00
05 DCTI / CTI	2007	A - Voté	2010140	Crédit de programme 2008-2010 - CTI	Dépenses	148'076'000	78'163'671.46	55'903'000	652'15'383.96
08 DARES	2007	A - Voté	2010141	Crédit de programme 2008-2010 - HUG	Dépenses	133'130'000	38'026'801.66	71'100'000	74'102'754.26

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
03 DIP	2007	A - Voté	2010142	Crédit de programme 2008-2010 - Université	Dépenses	55087200	26967343.49	23980000	26374819.27
03 DIP	2007	A - Voté	2010142	Crédit de programme 2008-2010 - Université	Recettes	60000000	99488.00	20000000	2184726.00
08 DARES	2007	A - Voté	2010143	Crédit de programme 2008-2010 - FTI	Dépenses	5610500	2202424.15	22000000	1007132.20
08 DARES	2007	A - Voté	2010143	Crédit de programme 2008-2010 - FTI	Recettes	1134164	2666063.75	3000000	1140113.35
08 DARES	2010	A - Voté	2010567	Crédit de programme FSASD (2010)	Dépenses	1823000	0.00	1873000	1109852.57
12 CdC		C - Non Déposé	2910002	Crédit de programme 2010 - CdC	Dépenses	180000	0.00	50000	0.00
CREDITS DE PROGRAMME (CP)					Dépenses	839448055	366272448	320735785	344353396
					Recettes	33032780	15854609	12464500	4637692
					NET	806415275	350417839	308271285	339715704

PRETS et DOTATIONS

05 DCTI / OLO	2008	A - Voté	3009975	Dotation à la fondation universitaire	Dépenses	5200000	2000000.00	3200000	3200000.00
05 DCTI / OLO	2007	A - Voté	3010008	LUP - dotations FPLC	Dépenses	210000000	83864334.00	250000000	7762357.00
07 DSE	2007	A - Voté	3010059	Acquisition Parcelle Palexpo	Dépenses	38195815	38195815.35	0	0.00
07 DSE	2007	A - Voté	3010059	Acquisition Parcelle Palexpo	Recettes	45470538	45470538.33	0	0.00
05 DCTI / OLO	loi générale	A - Voté	3800004	Participations sociétés d'économie mixte (38000004)	Dépenses	150000	0.00	150000	0.00
05 DCTI / OLO		A - Voté	4008427	Prêts aux coopératives d'habitation	Dépenses	0	0	20000000	85850.00
05 DCTI / OLO		A - Voté	4008427	Prêts aux coopératives d'habitation	Recettes	0	0	6500000	97283.14
06 DIM	2002	A - Voté	4008558	Prêt en faveur de la CGN	Dépenses	0	0	0	0.00
06 DIM	2002	A - Voté	4008558	Prêt en faveur de la CGN	Recettes	0	0	0	71796.00
06 DIM	2004	A - Voté	4009167	Prêt en faveur de la CGN pour rénovation de 3 bateaux	Dépenses	0	0	0	0.00
06 DIM	2004	A - Voté	4009167	Prêt en faveur de la CGN pour rénovation de 3 bateaux	Recettes	0	0	0	0.00
07 DSE	2007	A - Voté	4010059	Fusion / transfert Palexpo	Recettes	250000000	250000000.00	0	0.00
05 DCTI / OGC	2009	A - Voté	4010444	Prêt Conditionnel CEVA	Dépenses	478970000	31849221.48	0	10944367.00
05 DCTI / OGC		B - Déposé	4010748	Projet d'infrastructures ferroviaires	Dépenses	125400000	0.00	0	0.00
05 DCTI / OGC		B - Déposé	4010748	Projet d'infrastructures ferroviaires	Recettes	76850000	0	0	0.00
06 DIM		B - Déposé	4010748	Projet d'infrastructures ferroviaires	Dépenses	43730000	0.00	11000000	0.00
06 DIM		B - Déposé	4010748	Projet d'infrastructures ferroviaires	Recettes	43730000	0.00	0	0.00
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800001	Prêts aux apprentis	Dépenses	0	0	0	0.00
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800002	Prêts aux étudiants	Dépenses	0	0	8000000	10844445.00
05 DCTI / OLO	loi générale	A - Voté	4800003	Prêts hypothécaires HLM-HM	Dépenses	0	0	50000000	0.00
05 DCTI / OLO	loi générale	A - Voté	4800003	Prêts hypothécaires HLM-HM	Recettes	0	0	6600000	606604.00
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800004	Remboursement Ecole International de Genève	Recettes	0	0	1000000	100000.00
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800005	Remboursement de Prêts aux apprentis	Recettes	0	0	0	500.00
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800006	Remboursement de Prêts aux étudiants	Recettes	0	0	6650000	618177.25
05 DCTI / OLO	loi générale	A - Voté	4800007	480000700007	Recettes	0	0	0	3126.34
04 DSPE	loi générale	A - Voté	4800010	Prêts énergie (4800010)	Dépenses	0	0	30000000	555000.00
04 DSPE	loi générale	A - Voté	4800010	Prêts énergie (4800010)	Recettes	0	0	13500000	7263786.69
06 DIM	loi générale	A - Voté	4800010	Prêts énergie (4800010)	Dépenses	0	0	0	0.00
06 DIM	loi générale	A - Voté	4800011	Prêts aux agriculteurs (4800011)	Dépenses	0	0	32000000	663740.00

ANNEXE 2 - Tableau des investissements par Loi et Catégorie

Départ.	Date de vote	Statut	N° Projet	Libellé	Nature 1P	Crédit voté	Cumul au 31/12/2009	B2010	C2010
06 DIM	loi générale	A - Voté	4800011	Prêts aux agriculteurs (4800011)	Recettes	0	0	450'000	339'634.03
06 DIM	loi générale	A - Voté	4800012	Prêts aux agriculteurs (4800012)	Dépenses	0	0	300'000	0.00
06 DIM	loi générale	A - Voté	4800012	Prêts aux agriculteurs (4800012)	Recettes	0	0	50'000	90'572.80
05 DCTI / OBA	2008	A - Voté	4800013	Remboursement de prêts pour locations-financements	Recettes	0	0	98'271'475	104'772'590.81
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800014	Prêts Fonds Hornung	Dépenses	0	0	0	54'054.10
03 DIP	loi générale	A - Voté	4800014	Prêts Fonds Hornung	Recettes	0	0	0	619'623.80
PRETS et DOTATIONS					Dépenses	901'645'815	155'909'371	43'615'000	24'349'813
					Recettes	191'050'538	70'470'538	102'196'475	114'712'195
					NET	710'595'277	85'438'833	-58'581'475	-90'362'382
TOTAL des INVESTISSEMENTS					Dépenses	6'005'399'985	2'051'616'353	932'664'012	800'092'174
					Recettes	697'735'277	268'827'255	220'800'609	324'310'445
					NET	5'307'664'708	1'782'789'098	711'863'403	475'781'729

Annexe 3 - Tableau des durées d'amortissement

ANNEXE 3

Tableau des durées d'amortissement

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité Années
Méthode linéaire	
Mobilier, machine, matériel bureau	
Mobilier, machine, matériel bureau - Mobilier de bureau 15 ans	15
Mobilier, machine, matériel bureau - Appareil bureau électrique / mécanique 10 ans	10
Mobilier, machine, matériel bureau - Autres 15 ans	15
Œuvres d'art	non amorti
Appareil, matériel technique	
Appareil, matériel technique - Pédagogique, scientifique 10 ans	10
Appareil, matériel technique - Equipements pour entretien 10 ans	10
Appareil, matériel technique - Equipements garages, ateliers et autres 15 ans	15
Appareil, matériel technique - Equipements garages, ateliers et autres 5 ans	5
Véhicule et matériel transport	
Véhicule et matériel transport - Voiture 5 ans	5
Véhicule et matériel transport - Moto / Vélo 5 ans	5
Véhicule et matériel transport - Camion 10 ans	10
Véhicule et matériel transport - Remorque / Véhic. industriel 10 ans	10
Véhicule et matériel transport - Autocar / Bus 10 ans	10
Véhicule et matériel transport - Autre véhicule spécialisé 15 ans	15
Véhicule et matériel transport - Bateau 20 ans	20
Informatique (CTI)	
Informatique - Applications 8 ans	8
Informatique - Licence d'exploitation 8 ans	8
Informatique - Postes de travail 5 ans	5
Informatique - Serveurs 5ans	5
Informatique - Editique 6 ans	6
Informatique - Equipements spécialisés "Métiers" 6 ans	6
Informatique - Robots, stockage, sauvegarde 8 ans	8
Télécommunications (CTI)	
Télécommunications - Equipements actifs du réseau et de la téléphonie 5 ans	5
Télécommunications - Câblage interne aux bâtiments 10 ans	10
Télécommunications - Câblage extérieur aux bâtiments & canalisation 15 ans	15
Informatique (hors CTI)	
Informatique Hors CTI - Corporel 5 ans	5
Informatique Hors CTI - Corporel 10 ans	10
Informatique Hors CTI - Incorporel 5 ans	5
Informatique Hors CTI - Incorporel 10 ans	10
Base de données - Incorporel 5 ans	5
Terrain	
Terrain - Terrain bâti ou non bâti	non amorti

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité Années
<p style="text-align: right;">Méthode linéaire</p> Bâtiment - Bâtiment - Gros œuvre 1 - 70 ans <i>Gros œuvre et ouvrages assimilés / Etudes d'exécution</i> - Bâtiment - Gros œuvre 2 - 30 ans <i>Façades / Toitures / Menuiseries extérieurs</i> - Bâtiment - Equipements techniques 25 ans <i>Electricité / Chauffage - ventilation / Sanitaires / Ascenseurs</i> - Bâtiment - Aménagements intérieurs 25 ans <i>Second œuvre / Finitions intérieurs</i>	<p style="text-align: center;">70</p> <p style="text-align: center;">30</p> <p style="text-align: center;">25</p> <p style="text-align: center;">25</p>
Génie civil - Route Route - Infrastructure 90 ans Route - Revêtement 20 ans Route - Électromécanique 15 ans	<p style="text-align: center;">90</p> <p style="text-align: center;">20</p> <p style="text-align: center;">15</p>
Génie civil - Ouvrage d'art Ouvrage d'art - Gros œuvre 90 ans Ouvrage d'art - Revêtement 20 ans Ouvrage d'art - Électromécanique 10 ans	<p style="text-align: center;">90</p> <p style="text-align: center;">20</p> <p style="text-align: center;">10</p>
Subvention d'investissement accordée Bâtiment - Durée moyenne 40 ans Route - Durée moyenne 60 ans Ouvrage d'art - Durée moyenne 60 ans Mobiliers et équipements - Durée moyenne 10 ans Informatiques - Durée moyenne 5 ans Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée	<p style="text-align: center;">40</p> <p style="text-align: center;">60</p> <p style="text-align: center;">60</p> <p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">5</p>
Subvention d'investissement reçue / Produit différé Bâtiment - Durée moyenne 40 ans Route - Durée moyenne 60 ans Ouvrage d'art - Durée moyenne 60 ans Mobiliers et équipements - Durée moyenne 10 ans Informatiques - Durée moyenne 5 ans Méthode alternative : durée effective appliquée à l'immobilisation subventionnée	<p style="text-align: center;">40</p> <p style="text-align: center;">60</p> <p style="text-align: center;">60</p> <p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">5</p>